

Tirage: 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 99 fr.

Réclame

GAGNEZ UNE PLACE AU MATCH

Tentez de remporter un prix en participant à notre chasse aux chauves-souris!

CONDITIONS DE PARTICIPATION
AU **CONCOURS** EN PAGE 18



CETTE CHAUVE-SOURIS NE DOIT PAS ÊTRE COMPTEE DANS LA CHASSE

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Un lieu unique ouvre ses portes

Le Grand Chasseral se matérialise encore un peu plus, avec l'ouverture au public de sa nouvelle boutique de la Couronne à Sonceboz, suite à la page 22



Patrick Reymond de l'Atelier Oï a expliqué le concept de création qui a mené à l'aménagement de la boutique

Réclame

SOMMAIRE

Lydia Reymond élue à Péry Retrait fair-play du second candidat	5
Corgémont innove Avec une pépinière forestière locale	11
Budget déficitaire à Cormoret La quotité en sursis pour l'instant	13
Enjeux climatiques et transports Espace Noir à Saint-Imier s'y penche	16
Une soirée cinéma vous tente? Tous les films à l'affiche dans la région	19
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement!	22
L'hiver sera dynamique ... du côté des sports de glisse	25

Fêtons la Saint-Nicolas ensemble!

Vivez la magie de Noël avec nous!

Recevez un cadeau lors de votre visite à nos guichets durant la journée et rencontrez le Saint-Nicolas:

Saint-Imier et la Chaux-de-Fonds
6 décembre 15h00 – 17h00

Tramelan
6 décembre 15h00 – 17h00 suivi d'un apéritif

Sonceboz-Sombeval
7 décembre 15h00 – 17h00 suivi d'un apéritif
Exceptionnellement pas de Saint-Nicolas à Courtelary.

Concours pour enfants
Envoyez-nous votre plus beau dessin sur le thème des fêtes de fin d'année à concours@cec.clientis.ch pour avoir la chance de gagner un superbe cadeau!
Délai de participation: 15 décembre 2023

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

TELETHON

Samedi 9 décembre 2023

SAINT-IMIER 11h⁰⁰ à 14h⁰⁰
Place du Marché
Soupe aux pois, grillades & vin chaud

SONVILIER 11h⁰⁰ à 15h⁰⁰
Devant le collège
Fondue sur les bûches & vente de pâtisseries

VILLERET 11h⁰⁰ à 13h⁰⁰
Devant le magasin Volg
Soupe aux pois & vin chaud



Musique à la Collégiale
présente
Duo EKLYSIS
Voyage musical et culturel entre folk et classique
Marina Cotallo, violoncelle
Miguel Pisonero, piano
Dimanche 3 décembre à 17h
Collégiale de Saint-Imier
Prix libre (cash ou Twint)
www.musiquecollégiale.ch

Achat d'argenterie
sous toutes ses formes
Fourchettes, cuillères, couteaux, plateaux, chandeliers, théière, ainsi que toute pièce de monnaie en argent et tous les argents 800, 835, 900, 925, 999.
Renseignements:
J. Ostertag, tél. 079 849 78 98

AVEC L'ATELIER
CYBERTHÉ
VOUS ALLEZ DEVENIR
UN SUPERHÉROS DE L'INFORMATIQUE
ESPACE JEUNESSE D'ERGUËL, SAINT-IMIER
DERNIÈRE DATE 2023
MERCREDI 6 DÉCEMBRE DE 10H00 À 12H00
65+

Centre Pédiatrique Grand Chasseral SA
Le cabinet du D^r Dyroff déménage!
Ouverture le 5 décembre du nouveau Centre Pédiatrique Grand Chasseral SA à Saint-Imier
Centre Pédiatrique Grand Chasseral SA
rue du Temple 3, Saint-Imier
032 940 15 15

SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile
Misez sur la différence
faites confiance à Samaidd pour des soins à domicile de qualité
Proche de vous depuis 5 ans
Actif dans le Vallon de Saint-Imier
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

CONCERT DE NOËL
Samedi 2 décembre 2023, 18h
Église réformée Tramelan
Direction Biagio Musumeci
Entrée libre - collecte à la sortie
TRAMUSICA

Chandor
Dimanche 3 décembre
Eglise réformée d'Orvin, 16 heures
CONCERT
Rayonnement de l'art de conter...
Avec la participation du chœur des enfants, accompagné de leur conteuse, Antoinette Bärfuss.
L'entrée est libre, des chapeaux passeront à la fin du concert. Prix indicatif: 30.- / AVS: 25.-
Petite restauration à la fin du concert

Samedi à Sonvi
Marché local & artisanal
2 décembre 2023 de 10^h à 16^h
Hospice Le Pré-aux-Boeufs, Sonvilier
Instagram@samedi.a.sonvi
samedi.a.sonvi@gmail.com

Diatel
Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch
A l'occasion des fenêtres de l'Avent de Saint-Imier
Diatel se réjouit de vous inviter au verre de l'amitié le mercredi 6 décembre 2023 dès 17h30.
Au plaisir de vous rencontrer

2^e CHANCE POUR UNE 1^{re} FORMATION
Édition 2024
Participez!
www.2chance1formation.ch

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

Achat d'étain sous toutes ses formes: channes, plateaux chandeliers, gobelets, etc.
Renseignement:
J. Ostertag, tél. 079 849 78 98

ESPACE NOIR
Rue Francillon 29 - 2610 Saint-Imier
032 941 35 35
www.espacenoir.ch - info@espacenoir.ch
Samedi 2 décembre à 21 h
Concerts electro-rap
Doppiavi (TI), K1k lartisan (La CdF), Onda (TI), Acid Twist (CAN), Kalaka (TI)
Prix libre
Jeudi 7 décembre à 19 h
Conférence-débat
Défendons nos transports publics régionaux!
Informations: voir communiqué

Numéro national
0842 80 40 20
Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78
Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53
Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33
ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

GODLOVES.ME
Témoins cachés
Depuis cette année, les calendriers *Trésors cachés* ne seront plus distribués en version papier. Nous vous proposons une pensée d'encouragement par semaine sur ce site internet:
<https://godloves.me/fr/>
Si quelqu'un désire une version papier d'un calendrier pour l'année 2024, il sera possible d'en obtenir un gratuitement en contactant la librairie *Le Coin du livre* à Moutier au: 032 492 18 71
Association Action calendriers

Favorisez nos annonceurs

MARCHÉ DE NOËL
SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023
LA ROSERAIE
DE 10H À 15H MARCHÉ ARTISANAL
DÈS 11H VIN CHAUD, THÉ DE NOËL
12H CHOUCROUTE GARNIE
11H CONCERT DE LA CHORALE STE-CÉCILE DE SAINT-IMIER
LA ROSERAIE, LES FONTENAYES 19, 2610 ST-IMIER, T 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Fermeture du bureau municipal

En raison de l'organisation du Noël des aînés, le bureau municipal sera exceptionnellement fermé le jeudi 7 décembre.

Il sera de nouveau ouvert normalement le mardi 12 décembre de 15h à 17h.

Merci d'en prendre bonne note! | cm

Illumination des sapins de Noël

Comme le veut la tradition, un apéro sous les sapins sera organisé le mardi 5 décembre de 17h30 à 19h.

Venez nous rendre visite aux endroits suivants:
- Frinwillier: devant le centre communal;

- Vauffelin: sur la place de la fontaine;
- Plagne: devant le bureau municipal.

Au plaisir de partager ce moment de convivialité en votre compagnie! | cm

PÉRY

Téléthon

Le téléthon aura lieu samedi 9 décembre de 11h à 17h au centre communal de Péry et sera organisé par le Ski-club de La Heutte.

Dès 11h, vous trouverez sur place ou à l'emporter de la soupe aux pois, de la soupe à la courge, des saucisses, de la

pâtisserie et diverses boissons.

La fanfare Filarmonica La Concordia de Bienne nous offrira un intermède musical.

Chaque enfant recevra un petit cadeau!

Venez nombreux soutenir le téléthon! | se recommande: ski-club la heutte

NUL BAR AILLEURS

Fenêtre de l'Avent

L'équipe du Nul bar ailleurs vous convie à un apéro-fondue dans le cadre des fenêtres de l'Avent le vendredi 8 décembre dès 18h à l'ancien stand de tir de Vauffelin. Les habitués, mais également les nouveaux,

sont les bienvenus. Une belle occasion pour échanger avec ceux que l'on ne voit pas tous les jours- ou faire connaissance des gens du coin.

A bientôt. | l'équipe du nul bar ailleurs

BOURGEOISIE DE PLAGNE

Protection des papillons de jour à Plagne



Le Flambé



Le Thécla de l'amarel ou Thécla de l'acacia

rentes espèces de méliées, le flambé et le thécla de l'amarel. Les chenilles de ces deux espèces se développent sur des buissons d'épine noire très ensoleillés. Afin de préserver ces valeurs naturelles, la commune bourgeoise de Plagne et le service de la promotion de la nature du canton ont décidé de prendre des mesures spécifiques pour entretenir et améliorer ces prairies. Il s'agit principalement de pratiquer une pâture adaptée et d'intensifier la gestion ciblée des arbustes afin que ces précieuses zones de pâturage ne soient pas envahies par la végétation. A cette fin, les deux parties ont conclu un contrat de hotspot ou point chaud, dont la flore et la faune bénéficieront. Grâce à la préservation et à l'amélioration ciblée de ces prairies, ces espèces de papillons de jour gravement menacées pourront continuer à trouver un refuge à Plagne. | an

Pâturage des Esserts

La zone des Pâturages des Esserts à Plagne abrite une extraordinaire diversité d'espèces de papillons de jour. Il s'agit de prairies sèches maigres présentant diverses structures telles que des formations rocheuses, des murs, des haies et des arbres isolés. On y trouve notamment diffé-

ORVIN

Le Conseil de bourgeoisie au complet



De gauche à droite: Lionel Léchet, nouveau; Alain Léchet, ancien, réélu; Edmond Aufranc, président; Emmanuel Auroi, nouveau et Carole Léchet, démissionnaire

L'Assemblée représente un temps fort de la vie de la bourgeoisie, qu'elle soit ordinaire ou extraordinaire. Son but est de tenir au courant sur les affaires, informer sur les finances, communiquer des informations importantes et prendre des décisions majeures. L'assemblée est également une opportunité pour la mise en place d'autres objectifs. Les bourgeoises et bourgeois présents vendredi 24 novembre avaient parfaitement compris l'importance de cette dernière assemblée de l'année. Les enjeux n'en étaient pas d'une très grande importance, mais les élections ont motivé la participation des ayants droit aux débats.

Suite à l'ouverture par le président Edmond Aufranc, la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée par Marie-Claude Mottet a retenu toute l'attention des membres présents. Le procès-verbal a été ratifié à l'unanimité.

Elections

Au point 2 de l'ordre du jour, l'élection de trois conseillers était au programme. Alain Léchet, au conseil depuis le 1^{er} janvier 2016, était rééligible

pour une nouvelle période et il s'agissait d'élire deux conseillers en remplacement de Carole Léchet et Eric Léchet, tous deux démissionnaires. Deux candidats ont été proposés par le conseil, Lionel Léchet menuisier et Emmanuel Auroi agriculteur. De ce fait, c'est sous les applaudissements des membres présents que ces deux personnes ont été élues tacitement.

Budget 2024

Présenté par la trésorière Corinne Voutat, le budget 2024 a été accepté à l'unanimité prévu avec un bénéfice de 93000 francs. Corine Voutat a remercié tous les responsables des différents dicastères de leur soutien dans l'élaboration de ce budget.

Présentation des réalisations par diaporama

En primeur, la présentation du nouveau portail du hangar, réalisation 100% bourgeoise avec du bois des forêts bourgeoises. Le portail a été construit par Nicolas Aufranc (Nico-Logs), Bernard Aufranc et Nicolas Léchet (Jardins Naturels SA). Les améliorations et travaux dans les

fermes ont ensuite été présentés à l'assistance, pour terminer avec les photos de la journée du dernier pique-nique à l'ancienne tuilerie de Jorat avec une inoubliable torrée.

Gautier Boder, ancien conseiller municipal, a de son côté présenté les magnifiques réalisations artistiques de l'expo permanente Land'Art construites le long du chemin sous les Roches au nord du village, que de beaux sujets artistiques avec les félicitations à leurs auteurs.

Nouveau télébob aux Prés d'Orvin

Président de la société des Téléskis SA Les Prés-d'Orvin, Marc-André Léchet souhaitait remercier la bourgeoisie pour

le prêt financier accordé de 20000 francs dans le cadre de l'achat d'un télébob. A ce titre, il mentionne que la Commune municipale d'Orvin participe également et de manière non négligeable à cet achat, par un prêt complémentaire de 40000 francs. La société doit trouver de nouvelles solutions pour combler le déficit dû au manque d'enneigement et cette nouvelle installation devrait permettre d'y parvenir, son exploitation sera assurée également par un faible man-teau neigeux.

La Société des Téléskis SA Les Prés-d'Orvin a consenti à de nombreux investissements ces dernières années: changement de câbles pour les deux téléskis, achat d'une nouvelle dameuse, éclairage nocturne, amélioration du hangar et réfection du moteur du grand téléski. Toutes ces dépenses ont entamé les réserves financières de la société. Le fait que l'achat du télébob soit assuré par un prêt financier des actionnaires est un grand soulagement pour le Conseil d'administration. Les liquidités restantes doivent assurer l'ouverture de saison pour les 3 à 4 prochaines années.

Vente de sapin

Le 16 décembre à partir de 10h, vente de sapins de Noël au hangar, route des Prés-d'Orvin. | jcl



Le magnifique portail du hangar 100% bourgeois, photo: archives Niko-Logs

Ilots de reboisement au pâturage des Esserts à Plagne

Nous portons à la connaissance des visiteurs du pâturage des Esserts à Plagne que deux clôtures de reboisement ont été installées cet été avec l'aide de nos gardes forestiers, Adrien Cortat et Pascal Cotting ainsi que l'entreprise forestière Grosjean Sàrl. Les essences plantées sont principalement des érables sycomores et des chênes pubescents, fournis par la pépinière de Lobsigen. Ces parcs ont pour mission de pérenniser la nature exceptionnelle de nos pâturages boisés et permettent de pallier aux coupes de sécurité préventives notamment aux abords des habitations comme, par exemple, aux Ecovots. | an



BOURGEOISIE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Vente de sapins

Vente des sapins de Noël le 9 décembre de 10h à 11h. Au hangar à bois de Sombeval.

| le conseil de bourgeoisie

CENTRE ANIMATION JEUNESSE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

Viens confectionner une magnifique bougie

Le CAJ diversifie ses activités en cette fin d'année, en proposant mercredi prochain

6 décembre, à tous les intéressés de la région, de fabriquer une bougie.

Tu cherches une idée sympathique de cadeau de Noël? Récupère un ou deux bocaux vides et propres, en verre transparent évidemment, et rejoins le local du Centre animation jeunesse (sous-sol du Centre communal de Péry, entrée par l'escalier à l'Est).

De 13h30 à 18h, tu trouveras là de quoi fabriquer une ou

deux superbes bougies, originales et qui seront donc très appréciées.

De surcroît, cette ouverture tout public garantit à tous et toutes les intéressés de passer un moment très agréable, en toute convivialité. Et si tu ne connais pas encore nos locaux, voici une occasion idéale de les découvrir. Bienvenue! | caj



Emplois



Sonceboz-Sombeval, commune en plein essor située au cœur du Jura bernois, met au concours, pour l'école à journée continue, un poste d'

assistant(e) socio-éducatif(ve) (30 à 50 %)

pour entrée en service de suite.

Le détail de l'annonce se trouve sur le site www.sonceboz.ch/emplois/



Nous recherchons un(e):

gérant(e) d'immeubles à 80-100 %

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Votre mission:

- Gestion d'un portefeuille d'immeubles
- Exécuter toutes les tâches administratives, techniques et locatives
- Mise en location, gestion des visites
- Etat des lieux, gestion des travaux et des sinistres
- Contacts permanents avec les clients/artisans
- Gestion des contrats d'entretien, gestion des concierges

Votre profil:

- CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent
- Expérience dans la gérance immobilière
- Excellente rédaction et orthographe de la langue française
- Bilingue français/allemand parlé et écrit
- Permis de conduire cat. B
- Bonne présentation
- Rigueur, flexibilité, dynamisme, bonne résistance au stress

Nous offrons:

- Un cadre de travail attractif au sein d'une équipe jeune et dynamique offrant une ambiance motivante et collaborative
- Une régie familiale active sur l'ensemble des métiers de l'immobilier
- Des possibilités de formation continue et de perfectionnements
- Un poste indépendant et varié avec de bonnes conditions de travail

Les offres avec documents usuels sont à adresser à:
Buri Gestion Sàrl, Tanner Nelson, rue Baptiste-Savoie 58, 2610 Saint-Imier ou par courriel à n.tanner@buri-gestion.ch

L'école à journée continue d'Orvin accueille 40 enfants.

Les portes sont ouvertes tous les matins, les midis ainsi que 2 après-midis.

Les enfants peuvent fréquenter l'EJC dès leurs entrées à l'école 1H jusqu'au niveau scolaire 8H.



Afin de compléter son effectif, la Municipalité d'Orvin recherche pour le 1^{er} janvier 2024 ou à convenir:

Engagement fixe du lundi au jeudi.

un(e) assistant(e) socio-éducatif(ve) à 30 % ou 40 %

Responsabilités et tâches au quotidien:

- Assurer un encadrement de qualité pour chaque enfant accueilli, en garantissant son bien-être et sa sécurité.
- Créer un lien avec chaque famille afin de permettre une collaboration de qualité qui justifie l'écoute et l'échange.
- Participer à l'élaboration du concept pédagogique et assurer sa mise en œuvre.
- Exécuter diverses tâches organisationnelles en lien avec l'accueil des enfants.
- Travailler en équipe et participer aux colloques.

Profil requis:

- Formation ASE reconnue dans le domaine de l'éducation.
- Capacité à développer une action réflexive sur son activité.
- Assumer son rôle de manière engagée, autonome et dynamique.
- Avoir le sens des responsabilités, l'esprit d'entraide et de collaboration.
- Avoir des bonnes qualités de communication.
- Savoir faire preuve de créativité dans son quotidien.

Nous vous offrons la possibilité de rejoindre une équipe dynamique dans un environnement agréable et stimulant.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, merci de nous faire parvenir votre dossier complet d'ici le 15 décembre 2023, à l'adresse mail suivante: responsable_ejc@orvin.ch

Il ne sera répondu qu'aux candidatures correspondant au profil recherché.



La Municipalité de Courtelary

met au concours, en raison d'un départ d'une collaboratrice, une place d'

employé(e) d'administration degré d'occupation: 70 à 80 %

Entrée en fonction: 1^{er} février ou à convenir

Exigences:

- Formation commerciale, avec éventuellement quelques années de pratique dans une administration publique
- Langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand
- Connaissance en informatique (Word et Excel), connaissance des logiciels Insoolv et ProConcept, un plus
- Facilité de rédaction

Nous offrons:

- Activité autonome et variée
- Flexibilité des horaires, sauf durant les heures d'ouverture des guichets
- Cadre de travail agréable
- Un équipement de travail moderne et adapté
- Une rémunération selon le tableau des classes de traitement du personnel cantonal

Le cahier des charges peut être consulté à l'administration communale ou sur le site de la commune www.courtelary.ch.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès du secrétaire municipal/administrateur des finances, M. Vincent Fleury au tél. 032 944 16 01 ou à l'adresse fleury.admin@courtelary.ch.

Si vous êtes intéressé(e), nous attendons votre dossier de postulation jusqu'au **vendredi 15 décembre 2023** à l'attention du Conseil municipal, Offre de Services, Grand-Rue 58, case postale 59, 2608 Courtelary ou par courriel à l'adresse précitée.



Mercredi 6 décembre

COOP ST-IMIER MAGASIN FLAMBANT NEUF



lu-je 8:00 - 19:00
ve 8:00 - 20:00
sa 7:30 - 17:00

Place du Seize-Mars 1
2610 St-Imier



Pour moi et pour toi.

**La Perle rare
recherchée
lit certainement
la FAC,
pensez à nos colonnes
pour vos annonces
d'emploi!**

fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:

- Des jeux de société
- De la gymnastique douce
- Des activités à l'extérieur
- Concert et spectacle
- Du repos
- Des repas de qualité
- Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



Jardinerie du Vallon - Sonvilier

Information...Ouvert les dimanches

3, 10 et 17 décembre de 10h-17h30

Week-end festif dans une ambiance féérique !

Venez visiter notre petit
marché de Noël !!!

Vaste choix de déco de Noël... De
belles idées cadeaux...venez vous
inspirer !! Et pour se réchauffer
feux de bois, vin chaud, thé, cacao
à l'ancienne et soupe maison !



Délai annonces **MERCREDI 9H**

www.jvdeco.ch — info@jardinerieduvallon.ch — T 079 469 42 36

Pour plus d'infos, consultez notre page Facebook et Instagram !

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Message du Conseil municipal

Nous vous invitons toutes et tous et très nombreux à notre prochaine Assemblée municipale, lundi soir 11 décembre prochain, à la halle de gymnastique.

Au menu: budget communal 2024 et plan financier 2024-2028.

Budget 2024

Pour l'année à venir, le budget se solde par un excédent de charges de 350 367 francs, soit une différence de 1464 francs par rapport à 2023. Les recettes fiscales ont été budgétées de manière toujours plus réaliste en se basant sur les recettes effectives 2022. La quotité d'impôt est maintenue à 1.88 et toutes les taxes restent inchangées. Le budget 2024 a été préavisé favorablement par la Commission des finances, puis dans un second temps, approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal.

Administration générale:**Exécutif et services généraux**

Les principales charges de cette fonction concernent le traitement du personnel administratif (budget brut 246 600 francs) ainsi que le traitement des conseillers municipaux (60 000 francs) et le crédit libre du Conseil municipal (60 000 francs). Des frais de maintenance de logiciels informatiques et de contrats de support sont enregistrés pour un total de 20 000 francs. Ces frais se reconduisent généralement d'année en année.

Formation: scolarité obligatoire

Le domaine de la formation enregistre à nouveau les charges les plus hautes du budget 2024 avec des dépenses brutes qui s'élèvent à 1 353 149 francs. La part communale aux traitements des enseignants (degrés infantile et primaire) est budgétée à 482 000 francs, et l'écolage du degré secondaire à 350 000 francs contre 413 000 francs en 2023. Ces montants sont issus de statistiques cantonales et dépendent directement du nombre de classes et de la fréquentation (nombre d'élèves). Sans marge de manœuvre, il n'est pas possible d'abaisser ces charges. L'ouverture de modules supplémentaires à l'école à journée continue (notamment quelques après-midis) et l'engagement de personnel supplémentaire prévoit une hausse des traitements d'environ 35 000 francs. Rappelons que les heures d'encadrement sont en tout ou partie facturées aux parents et que la charge effective nette pour la commune est donc peu élevée.

Sécurité sociale

Ce domaine est calculé à l'aide d'un auxiliaire de planification. Le total des charges de l'aide-sociale sont réparties entre toutes les communes du canton (système solidaire). Ces charges se composent en grande partie des parts com-



munes aux prestations complémentaires (290 000 francs) et à la compensation des charges sociales (660 000 francs).

Transports et télécommunications

Les charges principales pour cette fonction concernent l'entretien courant des routes et des chemins vicinaux pour un montant de 95 000 francs (idem qu'en 2023); la part communale aux transports publics 98 000 francs; le déneigement par des tiers, 25 000 francs.

Protection environnement et aménagement territoire

Cette fonction est principalement composée des charges et produits de l'alimentation en eau, de l'épuration et de l'élimination des déchets. Ces 3 domaines sont autofinancés, c'est-à-dire que les éventuels dépassements de charges sont directement puisés sur un fonds spécial au bilan. A l'inverse, les éventuels excédents de produits sont quant à eux attribués à ce fond. Cette opération permet l'autofinancement et n'impacte donc pas le résultat final du compte de résultat. En résumé, pour l'alimentation, une charge d'environ 90 000 francs est dédiée à l'entretien du réseau et à l'achat d'hydrantes et de compteurs.

Pour l'épuration, la charge principale concerne la participation communale aux frais d'exploitation du SEGO, pour un montant de 115 000 francs.

Finance et impôts

De la même manière que l'année précédente, les produits fiscaux et de péréquation financière ont été budgétés d'après les tendances et les entrées effectives des années passées. Les entrées des impôts (personnes morales et physiques, impôts spéciaux et taxes immobilières) sont estimées à 3 143 000 francs, contre 2 999 000 francs de budget 2023 et 3 236 488 francs de chiffres effectifs 2022.

Les charges d'amortissements devraient s'élever à environ 275 500 francs pour 2024.

En conclusion, les charges budgétées pour 2024 sont de 5 413 302 francs et les produits de 5 062 935 francs, ce qui signifie un excédent de charges budgété de 350 367 francs.

Le budget sera parcouru en détail lors de l'Assemblée municipale du 11 décembre et une version détaillée est consultable à l'administration municipale.

La commission des finances et le Conseil municipal recommandent à la population l'approbation de ce budget 2024. | cm

Nonagénaire

Jeudi passé 23 novembre était jour de fête pour Jean Aufranc, citoyen et bourgeois d'Orvin, puisqu'il célébrait ses 90 ans. Jean Aufranc est né le 23 novembre 1933 dans la ferme familiale du Bas-du-Village, fils d'Albert et Marguerite Aufranc. Avec sa sœur Betty, âgée de 93 ans, il est le survivant d'une belle fratrie de 9 enfants. M. Aufranc a consacré toute sa vie à l'agriculture et est resté profondément enraciné à son village d'Orvin et à sa ferme familiale. Ce n'est qu'il y a 2 ans qu'il a déménagé avec son épouse Lisette à la Résidence pour seniors Les Roches, aux Oeuches, pour raisons de santé. C'est entouré de son épouse et de ses trois enfants qu'il a passé le cap de ce bel anniversaire. Pour l'occasion, Stéphan Chopard, conseiller municipal en charges des Affaires sociales et Patrik Devaux, maire, lui ont amené une petite attention ainsi que les bons vœux de la Municipalité d'Orvin.

Nous souhaitons à Jean Aufranc une longue et vie et surtout une bonne santé. | cm

**Noël des aînés: rappel**

Nous rappelons aux aînés de notre commune que la Municipalité et la Bourgeoisie d'Orvin ainsi que la Paroisse réformée de Rondchâtel organisent le Noël des aînés à partir de 11 h à la halle de gymnastique. Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, vous pouvez encore vous inscrire jusqu'au lundi 4 décembre, dernier délai. L'inscription est à remettre à l'administration municipale. | cm

Fenêtres de l'Avent

Il manquait une fenêtre afin de compléter notre calendrier pour cette année et c'est la famille Andreas Hirsch à la route Principale 18 qui préparera une fenêtre le dimanche 3 décembre (pas d'accueil). Nous remercions d'ores et déjà toutes les personnes et associations qui consacreront un peu de leur temps pour les décorations ainsi que pour leur accueil tout au long de ce mois de décembre.

Vendredi 1^{er} décembre sur la Place du Village

La Municipalité d'Orvin ouvrira les feux ce soir sur la Place du village. Venez nombreuses et nombreux boire un verre de vin chaud et manger une petite saucisse afin de bien commencer le week-end ainsi que ce mois de décembre! Les membres de la commission d'embellissement vous accueilleront à partir de 18 h au centre du village.

Pour le bien de notre planète, pensez à prendre avec vous une tasse ou un gobelet. | cm

Saint-Nicolas

Le mercredi 6 décembre, l'association Les Pommes Vertes organise la traditionnelle Saint-Nicolas orvinoise dès 17 h sur la place de l'école, La Charrière 6. Petits et grands y sont attendus cordialement. Soupe, saucisses, thé et vin chaud.

Pour une Saint-Nicolas plus écologique, prenez une tasse ou un gobelet avec vous. | cm

La Commune se dote d'un logo moderne

Le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a adopté le tout nouveau logo de la Commune, créé par Sébastien Aufranc, graphiste et artiste bien connu à Orvin.

Ce logo, moderne et design, égayera le papier à lettres officiel de la Commune. Entre tradition et modernité, il décrit bien notre belle Commune et doit devenir ainsi un signe identitaire fort.

Félicitations à Sébastien Aufranc pour son beau travail! | cm

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Lydia Reymond est élue!

Le Conseil municipal est d'ores et déjà au complet, pour le 1^{er} janvier prochain. En effet, Raphaël Stauffer, candidat qui avait atteint la deuxième marche du podium dimanche dernier, a décidé de se retirer de la course, ouvrant ainsi la porte de l'Exécutif à Lydia Reymond.

On rappellera que trois personnes briguaient le poste que laissera vacant le démissionnaire Frank Reichert au 31 décembre prochain. Lydia Reymond a obtenu 157 suffrages, Raphaël Stauffer 121 et Nathalie Egglar 115.

La majorité absolue, fixée à 197 voix, n'a donc pas été atteinte et seuls les deux premiers nommés étaient admis pour le second tour de scrutin.

Un candidat très fair-play

Raphaël Stauffer motive sa décision de retrait par sa volonté d'éviter un second scrutin et donc des coûts supplémentaires pour la Commune; il entend également favoriser l'efficacité, essentielle à ses yeux.

Prenant ses responsabilités envers la collectivité, Raphaël Stauffer retire donc sa candidature au bénéfice de la personne qui a obtenu le plus grand nombre de voix la semaine dernière.

Dans la foulée, Raphaël Stauffer, félicite chaleureusement la future nouvelle conseillère municipale.

Déclarée élue

Lydia Reymond a en effet été déclarée élue par le Conseil municipal. Elle entrera en fonction le 1^{er} janvier 2024 officiellement, pour terminer la législature 2021-2024.

Les autorités félicitent Lydia Reymond, lui souhaitent par avance beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

Par ailleurs, les membres de l'Exécutif remercient chaleureusement les trois personnes qui ont rendu aussi vivant le processus démocratique et saluent le grand fair-play dont a fait preuve Raphaël Stauffer. | cm

Une réorganisation temporaire dès aujourd'hui à l'administration

Pour pallier l'absence du responsable technique, tenu éloigné de son poste par des soucis de santé, la Municipalité a décidé de mettre en place une réorganisation provisoire de ses services.

La population est par avance remerciée d'en prendre bonne note, sachant que ces mesures entrent en vigueur aujourd'hui 1^{er} décembre.

Nouveaux numéros pour le secrétariat...

Dès aujourd'hui donc, Thierry Sunier est officiellement nommé secrétaire municipal. Il occupe donc pleinement sa nouvelle fonction, quelques mois plus tôt que prévu. Rappelons qu'il était en formation, afin de succéder au futur retraité Thierry Egglar.

Les habitant(e)s sont donc priés de s'adresser à lui pour toute question relevant des tâches relatives au secrétariat municipal.

Précisons que Thierry Sunier est atteignable au 032 485 01 54 et par courriel à l'adresse t.sunier@perylaheutte.ch, cette dernière manière de communiquer étant

évidemment à privilégier tant que possible.

... et pour les services techniques

Conséquemment, Thierry Egglar devient responsable technique et de la police municipale administrative. Il prend en charge dès aujourd'hui les tâches dévolues à Yanik Chavallaz, absent pour un certain temps encore.

Le responsable technique provisoire est atteignable au 032 485 01 51, ainsi que par courriel à t.egglar@perylaheutte.ch; dans ce cas également, on est invité à privilégier tant que possible la voie numérique.

Toutes les questions relatives aux domaines techniques doivent donc être adressées désormais à Thierry Egglar.

Merci pour votre tolérance

La Municipalité in globo remercie par avance toutes les personnes qui s'adresseront à elle ces prochaines semaines, pour la patience et la tolérance dont elles voudront bien faire preuve durant cette période de



Merci à toutes et tous les habitants de prendre note de l'organisation mise en place provisoirement au sein de l'administration municipale

nécessaires adaptations.

Les permutations de postes susmentionnées ne se feront pas sans quelque difficulté. La formation de Thierry Sunier n'était effectivement pas terminée; certaines tâches seront donc totalement nouvelles pour lui. Quant à la fonction de chef technique, elle ne sera pas aisée à assumer pour Thierry Egglar, car elle comporte passablement de responsabilités nouvelles pour lui, ainsi que de nom-

breuses questions ou dossiers à régler dans l'urgence.

Cette organisation provisoire est en place pour une durée indéterminée.

Bon rétablissement

A Yanik Chavallaz, les autorités municipales et l'ensemble de ses collègues adressent de chaleureux vœux de complet rétablissement. Le personnel communal se réjouit de le retrouver en pleine forme. | cm

Saint-Nicolas

L'Union des Commerçants et Artisans de Corgémont (UCAC) se réjouit de vous accueillir durant la fête de la Saint-Nicolas, le 6 décembre sur la Place Stauffer de Corgémont. Le saint Nicolas sera présent de 17h à 18h30 et remettra aux enfants les plus sages des sachets remplis de cacahuètes et autres friandises. Les commerçants et artisans de Corgémont se réjouissent de vous accueillir durant ce moment de convivialité et de partager une délicieuse soupe aux pois, un verre de vin chaud ou autre gourmandise en votre compagnie.

Les commerçants et artisans de Corgémont vous remercient de votre fidélité et vous souhaitent de chaleureuses fêtes de fin d'année!

thermomix
Marc Tschannen
Conseiller Thermomix®
Les Régatats 6, 2606 Corgémont
+41798178308
marc.tschannen@outlook.com



DK Bois
079 854 36 06 CORGÉMONT
• DÉCHIQUETAGE •



GRÜNENWALD-NIKLES S.A.
Ferblanterie • Couverture • Charpente
Installation Solaires
2607 Cortébert
2610 Saint-Imier
079 204 28 35



Chef Cathy
Kiosque / Shop
Grand-Rue 25, 2606 Corgémont
Tél. : 032 489 15 09 | Mail : 077 477 37 30

Heures d'ouverture Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, 09h-18h
Mardi, 09h-13h, après-midi fermé
Samedi, 10h-18h, dimanche, 10h-12h, après-midi fermé
Heures d'ouverture spéciale pour Noël 24, 25 et 26 décembre, 10h-12h, après-midi fermé
Vacances du 30 décembre au 7 janvier



Chez Heidi
Produits du terroir
079 503 35 12



RENTEL Sàrl
Qualité & Service
Pour toutes vos constructions et rénovations
Sanitaires - Chauffage
Grand-Rue 12 - 2606 Corgémont
www.rentel.ch - info@rentel.ch
032 489 12 88



AUTOMOBILES JAGGI CORGÉMONT
Grand-Rue 29
2606 Corgémont
Tél. 032 488 33 44

Véhicules Usagés
Fax 032 488 33 40
info@jaeggisa.ch
www.jaeggisa.ch



Boulangerie - Pâtisserie
chez jean-pierre
Famille Leuenberger
CORGÉMONT - COURTELARY
SAINT-IMIER - CORTÉBERT
Tél. 032 944 11 39



B.K. sàrl
ÉCHAFAUDAGE - GERÛSTE
Grand-Rue 17, CP 142, 2606 Corgémont
032 489 18 48, bk@kyco.ch



TM AUTOS
CORGÉMONT Sàrl
DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE



helvetia
Votre assureur suisse.
Michel Tschan
079 642 18 55



nettoyage Entretien régulier de maison et appartement
Le Côté 9 | 2606 Corgémont | 079 715 92 91 | info@klotzli.net

KLÖTZLI sàrl
reinigung



magasin du monde
solidaires au quotidien



Restaurant de l'Etoile
route de Chaumin 1
2606 Corgémont
032 489 33 72



BOUCHERIE EN GROS
Matsinger - Bähler
079 385 10 03
Corgémont



Danièle et Stéphane
Grand-Rue 17 / 2606 Corgémont
032 489 19 71



Junod
Boucherie
Charcuterie
Grand-Rue 16
2606 Corgémont
032 489 17 61



ABS
PEINTURE - PLÂTRERIE
RÉNOVATION
Sébastien Gächsel



GDL CAMPER
GDL CAMPER
GRAND-RUE 57 / CP14
2606 CORGÉMONT
Tél. : +41 32 488 10 70
www.gdlcamper.ch
info@gdlcamper.ch



Home Les Bouleaux
Lieu de vie médicalisé - Corgémont



Arc Fiduciaire SA
Place Saal 6
2606 Corgémont

T 032 488 33 33
F 032 488 33 34
@ arc@kigh.com
w arc.kigh.com



Café de la Gare
BESTI FOOD
Bouillons
Sauces
Condiments
Café de Paris
Grand-Rue 21
2606 Corgémont
079 637 63 63



Installation & service
Electronique
Téléphone
Paratonnerre
ElectroBircher
2606 Corgémont
032 489 11 13
079 722 17 81



■ RÉNOVATION
■ PLÂTRERIE
■ FAÇADE
■ CRÉPIS
078 875 05 26
mario@felela.ch
2606 Corgémont

Mario
PEINTURE



Kocher
2606 Corgémont
www.garage-kocher-cie.ch
032 489 15 15
VENTE SERVICE ET ENTRETIEN



Dr. méd. Roland Brechbühler
RB
Médecine générale FMH
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
Tél. 032 489 11 67, Fax 032 489 25 61



ESPACE ODYSSEE
ONGLERIE / ESTHÉTIQUE / SPA



Weber Transports SA
Rue de l'Avenir 53
2606 CORGÉMONT
Service de benne
Terrassements
Transports



Poterie
Au grès des vents



Garage de la Courtine SA
De Tomi
Grand-Rue 88 - 89
2604 Corgémont
Tél. 032 489 20 13
tscourtine@bluewin.ch



EHUA ENTREPRISE
Sàrl



Auberge Métairie de Gléresse
Les Prés-d'Orvin | 2606 Corgémont
032 489 19 55



CRISTAL JARDIN
HORTICULTEUR / PAYSAGISTE
CHRISTOPHE THALMANN
Bureau: Champ de l'Ombré 21
2605 Sornobad
Dépôt: Rue de l'Avenir
2606 Corgémont
079 943 49 91
cristaljeardin@gmail.com



BS trans
transports - terrassements - service benne - travaux publics
chemin du milieu 3
2606 corgémont
032 489 32 75
bs@bs-trans.ch



Suze
FROMAGERIE DE LA SUZE SA
Contactez-nous: Rue des Longues Feuix 9, 2606 Corgémont
Tél. 032 488 11 77, e-mail: info@fromageriedesuze.ch
Découvrez également nos produits à la Laiterie de Corgémont:
«La Bonne Bouille», Grand Rue 19, tél. 032 489 12 15



Mémoire
Bise de Corgémont
Chez Da
2606 Corgémont
Tél. 032 489 31 41
Fermé mardi et mercredi



profitez de votre jardin,
je m'occupe de son entretien
Frédéric Roch
Paysagiste
079 230 94 44 - 2606 Corgémont - fred@paysage.ch



DENNER



NETTOYAGES MOSZCZANSKI
CORGÉMONT 078 632 65 47



architecture & immoConcept sàrl
Votre bureau d'architecture pour:
✓ Nouvelle construction
✓ Villa familiale
✓ Immeuble
✓ Bâtiment
✓ Industriel
✓ Rénovation
✓ Estimation
✓ Conseils
2606 Corgémont - info@balarchitecture - 032 489 53 54



CAFE PUB LE PITCH
«Chez Jess»
Grand-Rue 24
2606 Corgémont
Tél. 032 534 28 21
Baby Foot - Fumoir



velo-farre
CORGÉMONT



enneasoft
sàrl



Coup de coeur
dteliercoupdecoeur.ch
Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram @coupdecoeur.dtelier




CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 1^{er} décembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h); samedi 2 décembre, 17h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 3 décembre, 11h, Christ-Roi (temps communautaire), Bienne; dimanche 3 décembre, 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 5 décembre, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 6 décembre, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 7 décembre, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 8 décembre, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h).
Noël des aînés de Péry-La Heutte: Centre communal de Péry, dimanche 10 décembre. Inscriptions jusqu'au 1^{er} décembre au 079 322 89 29.

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communautaire.francoophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA SAINT-IMIER

rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6 case postale 207

Messe et homélie: dimanche 3 décembre à 10h 15. Prochaine célébration le 25 décembre à 10h 15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messe: jeudi 7 décembre à 15h au Home Les Lovières.

Méditation du chapelet: mardi 5 décembre à 17h à la salle bibliothèque au foyer.

Répétition petit chœur: mardi 5 décembre à 19h 30.

Jeu d'âme: jeudi 7 décembre à 12h à la salle paroissiale, au menu, fondue.

Ouverture secrétariat: mercredi de 13h 30 à 17h 30 et jeudi de 8h à 11h 30. www.cathberne.ch/tramata.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaires liturgiques: samedi 2 décembre, 18h à Corgémont; dimanche 3 décembre, 10h à Saint-Imier; mardi 5 décembre, 9h à Corgémont; jeudi 7 décembre, 19h à Saint-Imier.

Groupe des dames: vendredi 1^{er} décembre, 11h à Saint-Imier, assemblée suivie d'un repas.

Repas pour tous: vendredi 1^{er} décembre, 12h à Corgémont.

Temps communautaire d'entrée en Aventure: samedi 2 décembre, 16h à Corgémont; confection de chemins d'Aventure, thé, goûter.

Shibashi: lundi 4 décembre, 19h 30 à Corgémont; mercredi 6 décembre, 9h 30 à Saint-Imier.

Assemblée de paroisse: mardi 5 décembre, 20h à Saint-Imier.

www.cathberne.ch/saintimier

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Culte Autrement: dimanche 3 décembre au temple de Sonviller, 17h 15, pour marquer l'entrée dans le temps de l'Avent: *Qu'il est doux d'attendre.* Avec Fanny Anderegg au chant et au piano.

MEUF (Mille Et Une Femmes): café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes / à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date: jeudi 7 décembre.

Collaboration: Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 3 décembre, 10h, au temple de Corgémont. 1^{er} culte de l'Avent avec sainte cène. Officiant: David Kneubühler.

Partage biblique: jeudi 14 décembre, 19h, à la salle de paroisse. Nous poursuivons la lecture du livre de l'Exode sur le thème *passage en force*

Repas choucroute de Noël du groupe des aînés: mardi 19 décembre, midi, ouvert à tous. Inscriptions jusqu'au 12 décembre auprès du pasteur.

Petit-déjeuner de Noël: dimanche 17 décembre, dès 8h 30, salle de paroisse, Corgémont. Inscription jusqu'au 11 décembre midi auprès du pasteur.

Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19h 15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, pres.corgecorte@referguel.ch. Réservation salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 3 décembre, voir la rubrique de la collaboration.

Caté cycle 1 (6 à 10 ans): suite des rencontres pour Noël sur le thème *Le compte à rebours de Noël*. Samedis matin: 2, 9 et 16 décembre de 9h à 11h à la salle de paroisse. Informations supplémentaires auprès de Maëlle Bader-Gallopin.

Envie ou besoin d'une visite? contactez la pasteur, elle se fera un plaisir de vous rencontrer.

Réservation de la salle de paroisse: Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch.

Pasteur: Maëlle Bader-Gallopin, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et Whats App), maelle.bader@referguel.ch. Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. Secrétaire: Annelise Steiger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 3 décembre, voir la rubrique de la collaboration.

Noël des aînés et personnes seules: mercredi 13 décembre à 11h 30 à la halle polyvalente avec les cadets de la fanfare, sur inscriptions jusqu'au 4 décembre au 078 811 25 64 (Béa).

Assemblée de paroisse: mercredi 13 décembre à 20h 15 à la cure, budget et réélections.

Conseil de paroisse: n'hésitez pas à nous contacter en cas d'intérêt.

Groupe WhatsApp paroissiens: pour en faire partie ou pour toute autre question, merci de vous annoncer au 079 308 79 91 (Aurore).

Location salle de paroisse: contactez la conseillère Béa Liechti (032 961 17 24).

Offres en ligne: sur le site www.referguel.ch, vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël.

Facebook/Instagram: les paroisses réformées de l'Erguël sont présentes sur les réseaux sociaux.

Envie d'une visite: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec la pasteur (coordonnées ci-dessous).

Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05 ou pres.laferriere@referguel.ch. Secrétaire: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 3 décembre, 10h à l'église de Vauffelin, 1^{er} dimanche de l'Avent. Officiante: Valérie Gafa. Offrande en faveur des nouveaux envoyés de DM-échange et mission.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour l'aumônerie des personnes détenues.

Culte de Noël: le 25 décembre à 10h à La Collégiale de Moutier. La paroisse de Rondchâtel organise un service de transport pour les paroissiens (voir communiqué en page 9).

Catéchisme: cycle I, séquences préparation Noël 2023. Samedis 2 et 9 décembre, 9h-11h 30, salle de paroisse, Péry. Cycle II, 7H et 8H: lundi 4 décembre, 17h-19h 30, salle de paroisse, Péry. Cycle III, 9H: vendredi 1^{er} décembre, 18h-20h 30 et samedi 2 décembre, 9h-12h, Ma naissance à La Source Bienne.

Noël des aînés: Péry-La Heutte, dimanche 10 décembre, centre communal, Péry, inscription chez Corinne Danz, 079 322 89 29. Orvin, mercredi 13 décembre, inscription auprès de l'administration communale, contact: valerie.gafa@gmail.com.

Fruits TerrEspoir: livraisons le 6 décembre à Péry, le 7 décembre à Orvin.

A votre disposition: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47.

032 485 11 85 (lundi: 13h-17h 30, vendredi: 7h 45-11h 30), contact@paroisse-rondchatel.ch, www.paroisse-rondchatel.ch. Services funèbres: permanence au 079 724 80 08. Location de salles: 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites: Gilles Bourquin, 079 280 20 16, Valérie Gafa, 078 218 07 47. Catéchisme cycle I et II: Gilles Bourquin pasteur 079 280 20 16, Olivier Jordi catéchète professionnel 079 372 15 57. Cycle III: Valérie Gafa pasteur 078 218 07 47, Anne Noverraz catéchète professionnelle 079 852 98 77.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 3 décembre, voir la rubrique de la collaboration.

Pasteur: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 3 décembre, culte avec sainte cène à 10h à la collégiale. Officiante: Paula Oppliger-Mahfouf. Offrande: CSJ, réinsertion sociale des prisonniers.

Musique à la collégiale: dimanche 3 décembre, 17h, duo Eklysis, violoncelle et piano. Entrée libre. Collecte.

Assemblée de paroisse d'automne: lundi 4 décembre à la cure, 19h 30, suivie d'un apéritif.

Chemin de l'Avent: dès le lundi 4 décembre, en semaine, sur le thème de l'Arbre, de 17h 15 à 17h 45 à la collégiale pour un moment de pause et de réflexion en musique, à l'exception des 7, 8, 12 et 19 décembre.

Respiration: le mercredi de 12h à 12h 20 dans le coin-méditation de la collégiale, en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin.

Femmes protestantes: chaque vendredi matin de 9h 30 à 11h à la cure.

Après-midis récréatifs des aînés: mardi 5 décembre, de 14h 30 à 17h 30 à la cure.

Nous avons besoin de votre solidarité: EPER, Aide d'urgence. Dans l'ombre médiatique de la guerre en Ukraine, un autre drame humanitaire se joue actuellement dans le Caucase du Sud. Depuis la conquête violente de la région par l'armée azerbaïdjanaise, plusieurs dizaines de milliers d'habitants fuient vers l'Arménie. L'EPER soutient ses organisations partenaires de longue date, afin de mettre des logements à disposition des réfugiés et de leur fournir de l'argent pour les denrées alimentaires et autres biens de première nécessité dont ils ont besoin de toute urgence. Compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention *crise humanitaire Arménie*.

Coin-méditation à la collégiale: durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 18h 30. Brochures et bibles, à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.

A votre service: nous sommes toujours à la disposition de nos aînés pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h 30 à midi. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-après.
Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch.

Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. Secrétariat: Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Présidente du conseil de paroisse: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00. Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 3 décembre 10h, culte à Sombeval.

Aînés: le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Secrétariat: Florence Coureau, 079 207 71 65, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, geiser@mail.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 3 décembre, voir la rubrique de la collaboration.

Assemblée de paroisse: ce vendredi 1^{er} décembre à 20h à la Maison de paroisse.

Séquence de Noël du cycle 1 (enfants de 3H à 6H): chaque vendredi de 16h 30 à 18h 30.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonviller.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: zum 1. Advent um 14 Uhr in Courtelary mit Pfr. Stefan Meili und dem Jodlerclub Gemsflueh.

Heimgottesdienste: 5. Dezember 15 Uhr La Colline, 6. Dezember um 10.15 Uhr La Roseraie, 7. Dezember um 14.30 Uhr Les Lovières.

Kindertreff: 6. Dezember um 14 Uhr in Tavannes.

Das Chranzen: am 2. Dezember in Tavannes fällt aus.

Der Abendgottesdienst: am 10. Dezember in Péry fällt aus.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 3 décembre, 10h, église de Sornetan. Service de taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 079 502 79 63.

Catéchisme cycle 1 (3 H – 6H): samedi 2 décembre, 9h-11h, centre paroissial, rencontre pour la préparation de la Fête de Noël; rens. pasteur Jean Lesort Louck Talom.

Café spirituel mensuel: lundi 4 décembre, 9h 30, église, pasteur Jean Lesort Louck Talom. Mini-office méditatif de 30 minutes suivi d'un partage autour d'une tasse de café.

Veillée de l'Avent: mercredi 6 décembre, 20h, centre paroissial; pasteur Jean Lesort Louck Talom.

Cible missionnaire 2023: la cible 2023 s'élève à 38 993 francs; au 31 octobre il manque encore 25 876.27 francs pour l'atteindre. Si vous le pouvez, nous vous invitons à faire un don sur le CCP 25-8472-6 *Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan*. Merci.

Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: Jean Lesort Louck Talom, 077 512 68 98, jean.louck@par8.ch. Secrétaire: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres: permanence au 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Culte de l'avent: dimanche 3 décembre à 10h à la cure.

Petit café: mardi 5 décembre dès 9h 30 à la cure.

Noël des aînés: samedi 9 décembre, cure, 12h apéritif, repas et fête de Noël suivi de la projection d'un film. Inscription avant le 1^{er} décembre au 032 941 14 58.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte: dimanche 3 décembre à 10h, en français.

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 3 décembre à 10h en présentiel. Thème: *Ma vie, quelle est son but?* avec Ruben Concha. Programme pour les enfants sur place.

Célébration de Noël: dimanche 17 décembre à 16h à l'Eglise réformée d'Orvin suivi d'un vin chaud. Thème: *La vie t'es offerte!* avec Sébastien Monbaron. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

Maison de prière: mercredi 6 décembre, 20h-21h.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.

ÉGLISE LE ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Soirée du Groupe de Jeunes: samedi 2 déc. à 20h.

Célébration spéciale tous ensemble: dimanche 3 déc. à 10h. Garderie pour les tous petits. Accueil café et sirop.

Rendez-vous de prières: lundi 4 déc. à 19h 45.

Soirée AntiZone: vendredi 8 décembre, 19h-21h 30, pour les 12 ans et plus. Soirée C'est la fête! Lieu: Ancien buffet de gare, gratuit. Infos: Timothée et Louisa au 076 675 94 85.

Groupe de jeunes: samedi 9 décembre, soirée Fête de Noël. Infos: Auréanne au 079 625 06 85.

Service d'entraide: disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière: Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion. Différents groupes de maison durant la semaine. Pour infos, contactez le pasteur.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, http://egliseroc.wordpress.com.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Caté: samedi 2 décembre à 11h.

Culte: dimanche 3 décembre avec le groupe de jeunes, petit-déjeuner dès 9h et culte à 10h.

Atelier tricot-crochet: mardi 5 décembre à 14h.

Pasteur: Sylvie Guenot 032 941 49 67, www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 3 décembre, 10h. Prédication: Ernest Eicher. Garderie et école du dimanche assurées.

Club d'enfants (5-11 ans): jeudi 7 décembre, 12h.

Groupe de jeunes (11-19 ans): vendredi 1^{er} décembre, 19h.

Pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Services religieux: dimanche 3 décembre 9h 30, mercredi 6 décembre 20h.

Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda. www.nak.ch / www.nac.today

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 3 décembre à 10h. A 17h, souper et fête de Noël.

Rencontre de prière pour les hommes: lundi 4 décembre à 6h 30.

Rencontre de prière: mardi 5 décembre à 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Passerelle: vendredi 1^{er} décembre à 18h 30 à la rue des Prés, rencontre pour ados.

Culte avec le groupe de jeunes: dimanche 3 décembre à 10h à la rue des Prés. Garderie, groupe juniors.

Culte en allemand: dimanche 3 décembre à 10h à La Chaux-d'Abel.

Moment de prière et de silence: mardi 5 décembre à 13h 30 à la rue des Prés.

Rencontre des veuves et femmes vivant seules: mercredi 6 décembre à 14h à la rue des Prés, fête de l'Avent.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte: dimanche 3 décembre, 9h petit déjeuner, 9h 20 prière, 9h 45 culte, aussi diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan). Message: Mariette Streiff. Speakids (enfants) et garderie.

Prière 29B12: lundi 4 décembre, dès 19h 30, nous prions pour vous.

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Attention, l'hiver arrive, on parque correctement!

Les premiers froids et même les premiers flocons sont arrivés, ce qui conduit le Conseil municipal à rappeler instamment que le stationnement de tout véhicule privé est formellement interdit, durant toute la saison froide, au bord des rues du village.



Que la neige arrive ou non, le stationnement est formellement interdit au bord des rues du village, désormais et jusqu'au printemps

Cette interdiction est valable dès à présent et jusqu'au moment où le printemps 2024 sera bien installé.

Une affaire de sécurité

La mesure édictée chaque hiver ne vise nullement à compliquer la vie des habitant(e)s, mais bien à favoriser la sécurité de toute la population.

En effet, lorsqu'ils sont stationnés le long des rues, voire partiellement sur la chaussée, les véhicules empêchent les engins de la voirie d'effectuer correctement leur travail, qu'il s'agisse de déneigement, de sablage ou de salage. Cette mesure est donc valable même lorsque l'enneigement est nul; les plaques de glace sont en effet tout aussi dangereuses que les amas d'or blanc, pour les piétons, les deux-roues et tous les véhicules.

En sens interdit

La Municipalité profite de rappeler que parfois, pour des raisons purement pratiques, les véhicules communaux sont contraints à emprunter des sens interdits, afin de pouvoir

assurer un déneigement ou/et un épandage de sable/sel optimaux. Les conducteur(trices) sont dès lors invités à appliquer la plus grande prudence lorsqu'ils circulent en hiver dans le village.

A souligner également que la Commune décline par avance toute responsabilité en cas de dégâts potentiels subis par des véhicules qui n'auraient pas été stationnés en respectant les mesures hivernales.

Amendables

Des contrôles seront réalisés à travers toute la localité et des amendes seront infligées aux propriétaires de véhicules qui ne respecteront pas les prescriptions rappelées officiellement ci-dessus. | cm

Danger à la gare: la circulation limitée à 30 km/h

Le Conseil municipal a décidé lundi soir de promulguer une limitation de vitesse provisoire dans le secteur de la gare.

Jusqu'à l'achèvement des travaux menés par les CFF, il sera interdit de dépasser 30 km/h, le long de la portion de la rue de la Gare située à peu près entre les premiers bâtiments CFF qui se dressent à l'Est et la sortie du carrefour avec la rue des Prés. La signalisation provisoire mise en place fera foi.

Des contrôles seront menés et les contrevenants pourront être amendés.

Cette limitation vise à diminuer le danger auquel sont soumis les piétons et les deux-roues dans ce secteur, avec l'important trafic de véhicules de chantier et celui des bus de remplacement, des trafics lourds qui sont induits par le très important chantier actuel.

Merci de vous montrer extrêmement prudents dans ce secteur. | cm

L'Assemblée municipale convoquée lundi à 19h

Il est rappelé à tous et toutes les ayants droit que l'Assemblée municipale de lundi prochain 4 décembre est bien convoquée à 19h (et non à 20h). Cette originalité permettra à tous les participant(e)s de passer ensuite ensemble un chaleureux moment de convivialité, en prenant une collation qui marquera l'inauguration de la fenêtre de l'Avent décorée par l'administration locale.

Rappelons que durant cette séance, le budget communal 2024 sera soumis aux électeur(trices), ainsi qu'un crédit d'engagement

de 117 500 francs pour l'acquisition d'un camion-nacelle destiné au corps des sapeurs-pompiers et un crédit de 370 000 francs nécessaire pour réaliser une réfection profonde de la rue Beuchemaitin.

Ces trois objets ont été présentés en détail dans ces colonnes, dans les dernières éditions de ce journal.

Informations sur les projets en cours, divers et procès-verbal de l'assemblée de printemps complètent l'ordre du jour.

| cm

Mobilité scolaire: des nouvelles lundi

Le bureau Citec, qui est spécialisé dans la demande des transports et de la mobilité, avait été mandaté par les autorités locales pour lancer une étude détaillée sur la mobilité scolaire à Sonceboz-Sombeval. Il s'agissait en particulier d'identifier les dangers auxquels sont soumis les écoliers sur nos diverses rues.

Or Citec a rendu récemment son rapport au Conseil municipal, qui en a pris connaissance cette semaine.

Lundi en assemblée municipale, la vice-maire Chantal Tschannen, élue en charge de la formation, va présenter quelques mesures proposées par les spécialistes pour améliorer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. | cm

CORGÉMONT

Le CAJ au village jeudi prochain

Sous la bannière CAJ dans ton village, qui voit l'équipe animatrice offrir des activités en alternance dans chacune des localités de son rayon d'action, le Centre animation jeunesse propose un moment convivial jeudi prochain 7 décembre à Corgémont.

Sur la place de la salle de spectacles, le bus du centre

stationnera et recevra toutes et tous les 10 à 20 ans intéressés par un moment sympathique.

De 15h à 17h30, on trouvera sur place de quoi s'amuser ensemble, boire quelque chose et papoter en toute convivialité.

Une occasion de rencontre, à ne pas manquer! | caj

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Service de transport

Culte de Noël le 25 décembre à 10h à La Collégiale de Moutier

La paroisse de Rondchâtel organise un service de transport pour les paroissiens et paroissiennes souhaitant se rendre au culte de Noël à Moutier. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès du secrétariat de la paroisse soit par téléphone, 032 485 11 85 ou par courriel à l'adresse contact@paroisse-rondchatel.ch. | paroisse réformée de rondchâtel

De 15h à 17h30, on trouvera sur place de quoi s'amuser ensemble, boire quelque chose et papoter en toute convivialité. Une occasion de rencontre, à ne pas manquer! | caj

MAGASIN DU MONDE CORGÉMONT

Une fenêtre de l'Avent et deux ventes du soir

Le 5 décembre le MdM de Corgémont s'illuminera et les bénévoles vous accueilleront avec plaisir de 18 à 20h pour un moment convivial tout en dégustant boissons et friandises.

Les mercredis après-midi 13 et 20 décembre, le MdM sera ouvert de 15 à 20h pour

permettre aux personnes qui travaillent et aux autres de venir dénicher le petit cadeau qui leur manque. Les bénévoles seront là pour les conseiller et emballer avec le plus grand soin le présent qu'elles auront choisi d'offrir.

Nous nous réjouissons de votre visite. | les bénévoles

CORGÉMONT

Le Téléthon change en 2023!

Venez acquérir le beau livre illustré et/ou le stylo Caran d'Ache ou tout simplement déposer votre don

Les fonds récoltés iront intégralement en aide aux personnes atteintes de maladies neuromusculaires et génétiques, telles que la myopathie, la mucoviscidose, etc.

Nous vous remercions de tout cœur pour votre soutien et votre générosité.

Cordiale bienvenue à tous. | société philanthropique suisse union, cercle de corgémont-cortébert

Samedi 9 décembre à Corgémont, de 9h à 12h près du Café de la Gare

RECETTE D'ICI

Etoile feuilletée à la Tête de Moine



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

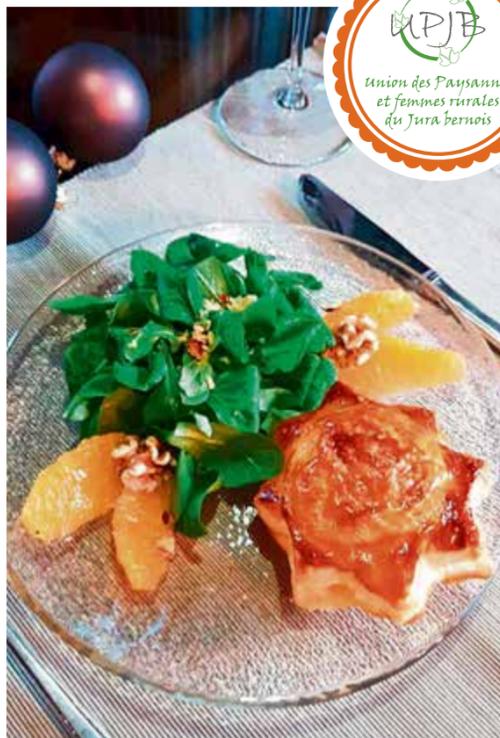
- 1 pâte feuilletée rectangulaire
- 1 œuf
- 100 gr de Tête de Moine ou 4 grandes rosettes
- 1 cc moutarde gros grains

PRÉPARATION

Découper la pâte à l'aide d'un emporte-pièce en forme d'étoile (8 pièces). Badigeonner de mou-

tarde 4 pièces au centre. Ajouter les rosettes sur les étoiles. Badigeonner le tour de l'étoile avec le blanc d'œuf. Poser l'étoile supérieure comme un couvercle, presser tout autour afin qu'il soit bien collé. Badigeonner les étoiles avec le jaune d'œuf. Cuire au milieu du four 15-20 minutes à 180° C.

Servir avec une salade de rompons, décorer avec des quartiers d'orange. Accompagner d'un Pinot Gris du lac de Bièvre.



TELETHON+ Décembre 2023 - telethon.ch

NOUVEAU!

Livre illustré, un récit drôle et frais pour toute la famille!

15.-

Stylo Caran d'Ache dans une boîte cadeau avec Lilly la belette

10.-

AVIS MORTUAIRE

*Le bonheur n'est pas toujours
dans un ciel éternellement bleu,
mais dans les choses les plus simples de la vie.*
Confucius, philosophe chinois

Son épouse: Danielle Kramer
Sa famille: Philippe et Carine
Nathalie et Patrick
Gérard et Graziella
Dominique et Christophe
Gabrielle et Frédéric
Ses petits-enfants: David, Valentin, Julien, Grégory,
Nathan, Damien, Maureen, Fannie,
Milo, Léo et Leelo

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin
d'annoncer le décès de

Monsieur Jean-Pierre Kramer

qui nous a quittés subitement, le 25 novembre 2023, à l'âge
de 77 ans.

Adresse de la famille: Danielle Kramer
Route des Convers 13
2613 Renan

La cérémonie d'adieu a eu lieu mercredi 29 novembre en
l'Eglise néo-apostolique de Saint-Imier.

Jean-Pierre repose dans une chambre funéraire au cimetière
de Saint-Imier.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un don à
l'Association du Musée Ferroviaire du Haut-Vallon de Saint-
Imier qu'il a créée avec toute sa passion en 2002.

AMFHV, Place de la Gare, 2616 Renan, IBAN CH81 8080 8006
8041 2165 2

Cet avis tient lieu de faire-part

TODESANZEIGE

*Du hast viele Spuren der Liebe
und Fürsorge hinterlassen
und die Erinnerung an all das Schöne
mit Dir wird stets in uns Lebendig sein.*

Unerwartet und traurig nehmen wir Abschied von meinem
Lieben Ehemann, unserem Päpu, Grand-Papa, Bruder, Onkel,
Götti und Freund

Edwin Lempen

PÄPU

01.09.1948 – 25.11.2023

Wir vergessen Dich nie:

In stiller Trauer
Marianne Lempen-Messerli
Isabelle und Christian Menoud-Lempen
Lukas, Guillaume und Océane
Rita und Heinz Moser-Lempen
Killian, Gaëtan und Loïc
Ines und Patrick Pfister-Lempen
Nathan und Kim
Fabienne und Fabrice Menoud-Lempen
Loane und Loris
Verwandte und Freunde

Die Trauerfeier fand am Donnerstag, den 30. November in
der Kirche von Courtelary statt.

Traueradresse: Marianne Lempen, Montagne du Droit 344,
2610 Mont-Crosin.

Anstelle von Blumen gedenke man an die Schweizer Berghilfe
IBAN CH 44 0900 0000 8003 2443 2.

AVIS MORTUAIRE

Les membres du groupement l'Entente de Renan et son
comité ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre Kramer

Membre dévoué depuis de nombreuses années
au sein de notre groupement.

Nous présentons à son épouse ainsi qu'à sa famille
toute notre amitié et notre profonde sympathie.

AVIS MORTUAIRE



Son épouse Stella Yerly Overney, ses enfants,
petits-enfants et arrière-petits-enfants

Son frère Daniel Overney, son épouse Nicole
et ses enfants et petits-enfants

Son cousin Dominique Sudan, ses enfants
et son amie Pierrette

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de
faire part du décès de

Monsieur Jacques Overney

qui nous a quittés subitement le dimanche 26 novembre 2023, dans sa 72^e année.

Adresse de la famille Viviane Greub Daniel Overney
Les Régalats 6 Les Régalats 6
2606 Corgémont 1963 Vétroz

La cérémonie d'adieu aura lieu vendredi 1^{er} décembre 2023 à 14 heures à
l'Eglise catholique de Corgémont.

En lieu et place de fleurs, vos dons seront versés au Home Hébron à Courtelary
en faveur de son épouse qui y réside.

Cortébert, le 26 novembre 2023

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

Le Corps de Musique de Saint-Imier a le profond regret de
faire part du décès de

Monsieur Pierre Albert Schwab

Membre d'honneur

Dans de telles circonstances, les mots parfois sont dérisoires,
mais nous tenons à exprimer à toute sa famille
nos plus sincères condoléances.

AVIS MORTUAIRE

*Quand Dieu a vu,
que le chemin devenait trop long,
la montée trop raide,
que le souffle allait te manquer,
il a mis le bras autour de toi
et t'a dit: « viens dans mon royaume ».*

*Als Gott sah,
dass der Weg zu lang,
der Hügel zu steil,
das Atmen zu schwer würde,
legte er seinen Arm um Dich
und sprach: « Komm heim in mein Himmel-reich ».*
Joëlle / Walter

Son épouse: Joëlle Häller-Froidevaux

ainsi que les familles parentes et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Walter Häller

qui nous a quittés, après de longues souffrances, dans sa 80^e année.

Corgémont, le 27 novembre 2023

Adresse de la famille: Joëlle Häller-Froidevaux
Route du Chaumin 2
2606 Corgémont

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Vos faire-part et remerciements
dans les plus brefs délais

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtel-imprimerie.ch



Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs Biel und Umgebung
Route de Brügg 121 Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne 032 365 50 15
info@pfgerber.ch www.pfgerber.ch

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



35 ans de service

Le Conseil municipal de la commune de Corgémont tient à remercier chaleureusement Jessica Del Re, préposée à l'agence AVS et collaboratrice administrative, pour ses 35 années de service.

Ces années de loyaux services ont permis à Jessica Del Re de participer activement à la vie de la commune et à la

mise en place de nombreux projets. Sa présence ainsi que son implication ont été un véritable atout pour la commune de Corgémont.

Le Conseil municipal lui adresse ses plus sincères félicitations et lui souhaite de continuer à servir la commune avec la même volonté et le même dévouement. | cm



Sapin de Noël de la place Stauffer

Le Conseil de Corgémont informe que le sapin de Noël qui se trouve à la place Stauffer cette année est un sapin qui devait être enlevé du cimetière. Les autorités de la commune ont ainsi fait preuve d'un esprit de recyclage en réutilisant le sapin pour la

décoration de Noël.

Le Conseil a déclaré que l'utilisation de ce sapin est une façon de montrer leur engagement à protéger l'environnement et à encourager une meilleure gestion des ressources. De plus, cela permet de réduire les dépenses liées

à la décoration de Noël et de créer des économies pour les contribuables.

Le sapin a été décoré avec des lumières et des ornements qui symbolisent la joie de Noël et la chaleur de la saison. Il a été mis en place avec l'aide des employés

municipaux et devrait rester en place jusqu'au début de l'année prochaine.

Le Conseil de Corgémont espère que ce sapin de Noël offrira aux habitants et aux visiteurs un lieu de joie et de bonheur pour célébrer la magie de Noël. | cm

Une nouvelle ère commerciale à Corgémont avec l'arrivée de Shop Dänzer

A compter du 1^{er} mars, une nouvelle ère commerciale s'annonce à Corgémont avec l'inauguration de Shop Dänzer, qui se positionne avec ambition en tant que commerce ouvert 7 jours sur 7. La requête visant à étendre les heures d'ouverture, de 6 heures à 20 heures, est actuellement examinée par la Préfecture du Jura bernois.

Shop Dänzer a pour objectif de révolutionner le paysage commercial local en proposant un service étendu, s'inspirant d'un modèle à succès sur le plateau de Diesse. La collaboration avec le grossiste KADAR, offrant une variété

d'articles, permettra la création d'une gamme dite *casino*, mettant en avant des produits abordables, tandis que des partenariats avec des artisans locaux enrichiront l'offre avec des produits du terroir.

La particularité du concept commercial de Shop Dänzer réside dans sa flexibilité, offrant une totale liberté dans le choix de l'assortiment. Cette autonomie permettra d'ajuster l'offre en fonction des demandes du marché, avec des analyses de rotations régulières. La première année verra M. Dänzer lui-même assurer la gestion du magasin à Corgémont.

Outre les produits de base, Shop Dänzer proposera également des articles tels que l'alcool, le tabac et les vins. Une collaboration est déjà en cours avec six vignobles entre Neuchâtel et Bienne, tandis que des accords avec d'autres grossistes sont déjà établis.

Le magasin subira des travaux légers de rénovation à l'intérieur, accompagnés d'un assainissement extérieur et de la réouverture des vitrines. La conception intérieure restera inchangée, reflétant l'engagement du magasin à s'adapter aux besoins changeants de la clientèle. Avec une superficie utile de 273 m²

et une surface de vente d'environ 200 m², Shop Dänzer se présente comme une entité évolutive, prête à répondre à la demande locale. Le maire exprime sa gratitude envers le propriétaire du bâtiment, Yves Bichsel, pour son engagement dans la recherche d'un repreneur depuis 2021.

En conclusion, le maire rend hommage à l'ancienne enseignante Denner pour ses années de service et se réjouit de l'avènement de Shop Dänzer, tout en saluant la commission économique pour son travail acharné dans cette transition commerciale prometteuse. | cm

Corgémont innove pour des Noëls durables : relance d'une pépinière forestière locale

Dans l'effervescence des préparatifs pour Noël, l'absence d'un sapin festif serait inconcevable pour la plupart d'entre nous. Cependant, une prise de conscience grandissante incite à repenser la traditionnelle quête du sapin de Noël au cœur des forêts en régénération. Un dilemme émerge alors : comment renouveler nos traditions festives tout en préservant l'avenir de nos forêts ?

Cette question cruciale n'a pas échappé à l'attention de la Municipalité de Corgémont, qui, consciente des défis auxquels font face les forestiers pour favoriser le

rajeunissement des espaces boisés, a décidé d'agir. La solution innovante qu'elle a adoptée consiste à réactiver une pépinière forestière qui sommeillait depuis près de trois décennies.

Dans les années 90, la surface adjacente à la place des camping-cars à la Courtine abritait une pépinière forestière prospère, fournissant des plants d'épicéa et d'éraable à la région. Toutefois, les pratiques forestières ont évolué, privilégiant désormais le rajeunissement naturel pour assurer la durabilité des forêts. Ainsi, la culture de sapins de Noël,

orchestrée avec attention par l'exploitant agricole Nicolas Kocher en partenariat avec l'équipe communale, devrait préserver l'équilibre des peuplements forestiers.

Bien que les jeunes sapins Nordmann récemment plantés nécessitent quelques années pour atteindre la taille idéale pour les fêtes de Noël, la Municipalité ne compte pas faire patienter indéfiniment la population. Cette année déjà, les habitants pourront se procurer leur sapin tout en échangeant avec les autorités locales et les gardes forestiers sur l'évolution de la forêt, le tout

autour d'une collation conviviale.

La vente des sapins locaux aura lieu le dernier week-end avant Noël, soit le samedi 16 décembre, sur le parking du terrain de football de Corgémont, de 13h à 15h.

En guise de geste chaleureux, la commission forestière offrira du vin chaud, et les gardes forestiers seront présents pour rencontrer la population et discuter de la vision commune pour l'avenir des forêts locales. Un rendez-vous qui promet d'allier tradition, durabilité et échange au cœur des célébrations festives. | cm

Assemblée municipale du 11 décembre

Dans un geste tourné vers l'écologie et l'efficacité, le Conseil municipal annonce un changement significatif pour la prochaine assemblée municipale. Conscients des enjeux environnementaux et soucieux d'optimiser les ressources, la décision a été prise de ne pas distribuer en tout-ménage le traditionnel fascicule d'information.

Distribution via code QR : une démarche écologique

Au lieu d'une distribution physique, le fascicule sera désormais mis à disposition via un code QR fourni. Les citoyens peuvent ainsi accéder facilement à toutes les informations pertinentes en scannant simplement le code avec leur smartphone.

Exemplaires papier sur demande

Cependant, la municipalité reconnaît que certains préfèrent encore la version papier. Ainsi, toute personne intéressée par un exemplaire imprimé peut manifester son besoin en contactant la municipalité au 032 488 10 30.

Cette démarche simple permettra aux citoyens de recevoir leur exemplaire papier directement chez eux.

Réduction des coûts d'impression et avancée écologique

La principale motivation derrière cette transition est de réduire les coûts liés à l'impression et de faire un pas concret vers une amélioration écologique.

En éliminant la distribution systématique en tout-ménage, la municipalité vise à minimiser l'empreinte carbone associée à cette pratique tout en encourageant une utilisation plus responsable des ressources.

Cette initiative reflète l'engagement de la municipalité envers des pratiques durables

et témoigne d'une volonté de s'adapter aux besoins changeants de la communauté tout en préservant l'environnement local. | cm



Délégation diverse

Le Conseil municipal de Commune de Corgémont a désigné Martin Tschan, membre du Conseil et vice-maire, pour représenter la municipalité lors de la fête de Noël de l'école des Prés-de-Cortébert. Cette délégation diversifiée a pour objectif de renforcer les liens entre l'école et la commune. Les membres du Conseil et le personnel de l'école se réjouissent de cette initiative et s'attendent à ce que la fête de Noël soit une grande réussite. | cm

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Conseil national

Le Conseil municipal se réjouit du déroulement de la soirée du 23 novembre suite à l'élection de Manfred Bühler au Conseil national. Dans une ambiance conviviale, les invités officiels et la population du village ont pu échanger de bons moments. La petite partie officielle a été dirigée par le vice-maire Nicolas Bürgi, qui n'a pas manqué de retracer les débuts de Manfred Bühler au Conseil municipal en 1998 et quelques anecdotes savoureuses. La Prêfète Stéphanie Niederhauser quant à elle a relevé les nombreuses fonctions et mandats de Manfred Bühler en se demandant où il trouvait l'énergie nécessaire. Dans son intervention, le Conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg a lui aussi relevé le grand engagement de Manfred Bühler et

son empathie dans la défense de sa région et des valeurs qui lui sont chères. Finalement, Manfred Bühler est revenu sur quelques points qui guident son action. L'enracinement dans une région est essentiel, mais aussi de se souvenir sans cesse que le monde politique est au service de la population et pas l'inverse. Dans la démocratie suisse, c'est le peuple qui est le chef, le Parlement et le Conseil fédéral sont ensuite les exécutants de sa volonté. Après la partie officielle, la soirée s'est terminée par un apéritif en musique avec Marc Tschanz qui a fait la preuve de son grand talent avec ses accordéons. Le Conseil municipal remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la préparation de la soirée. | cm



De gauche à droite : Nicolas Bürgi, Manfred Bühler, Stéphanie Niederhauser et Pierre Alain Schnegg

Compteurs d'eau

Le relevé des compteurs d'eau aura lieu ces prochains jours.

Les personnes qui souhaitent annoncer leur état de compteur directement peuvent s'adresser au secrétariat. A défaut, les employés communaux feront les relevés, nous vous remercions de leur réserver bon accueil. | cm

Représentations

Eva Bühler se rendra le 2 décembre à l'inauguration de la boutique des produits du terroir à Sonceboz dans les locaux de la Fondation Grand Chasseral. Fabrice Riat participera le 20 décembre au Noël de l'école des Prés-de-Cortébert et à la séance au sujet des mesures pédagogiques spéciales le 7 décembre à Sonceboz. | cm

Analyses d'eau

Les prélèvements effectués le 13 novembre ont montré des résultats conformes en tous points. | cm

LES FENÊTRES DE L'AVENT À CORTÉBERT

- | | | | |
|----|--|----|---|
| 1 | Famille Quartenoud
Les Condémines 5 | 14 | Famille Scheidegger
Cour d'Agibert 17
Dès 18h |
| 2 | Famille Tomas Cecilia
Vernayes 10 | 15 | Famille De Crescenzo
Place de la Gare 2
Dès 18h |
| 3 | Michel et Nicole Walther
Vernayes 25 | 16 | Famille Freducci
Les Gros Clos 1
Dès 17h |
| 4 | Crèche les Hirondelles
Le Quart 9 | 17 | Dora Kramer-Wüthrich
Cour d'Agibert 15
Dès 17h |
| 5 | Famille Reginalda Conde
Les Vêrennes 14
Dès 18h | 18 | Famille Grünenwald
Rue de l'Envers 11 |
| 6 | La Maison au bord de l'eau
Sous l'Age 8
entre 17h-18h, Saint-Nicolas | 19 | Ecole Cortébert
R.d.v. à 17h45 avec votre propre lanterne pour un cortège lumineux jusqu'au canapé forestier |
| 7 | Famille Fliri
Les Ruax 7
Dès 17h, expo | 20 | Famille Krüttli
Les Chéseaux 1 (Omega)
Dès 18h |
| 8 | Famille Wenger
Fromagerie Cortébert
Dès 17h | 21 | Bea Schneiter
Rue du Collège 10 |
| 9 | Sarah Grandjean
Cour d'Agibert 8
Dès 17h | 22 | Cindy Beck
Les Ruax 5 |
| 10 | Chantal Bessire
Cour d'Agibert 1 | 23 | Denis Grosjean
Sous l'Age 13
Dès 17h, soupe |
| 11 | Fanny Camus
Grand Rue 14 | 24 | Chez Jean-Pierre
Leuenberger
Les Chéseaux 12 |
| 12 | Famille Noirjean
Le Quart a
Dès 17h | | |
| 13 | Méloody Walther
Les Ouchettes 6
Dès 17h30 | | |

*Avec apéro/café



Le collège est ouvert demain : venez constater l'état de ses locaux !



Avant de se prononcer sur les crédits à venir, la population est conviée demain matin à constater l'état intérieur de notre collège, par exemple dans la salle de sciences

En vue de l'assemblée municipale du 11 décembre, qui votera un premier crédit pour son projet de rénovation, la population est chaleureuse-

ment invitée à visiter le collège, demain samedi.

Rappelons qu'un crédit d'engagement de 330 000 francs sera soumis aux participant(e)s

de la prochaine séance du Législatif. Ce montant couvrira les honoraires de l'équipe de planification (architecte, ingénieurs civils, des ingénieurs

spécialistes en énergie et en technique du bâtiment, ingénieurs en électricité).

Tous travailleront à l'établissement d'un projet complet et

final, à soumettre à l'électorat local, par les urnes, si possible en fin d'année prochaine.

Trop peu de salles

La conseillère municipale Roxane Zürcher préside la Commission de rénovation, qui réunit Thierry Gyger, directeur des écoles primaire et secondaire CoViCou, Roberto Previtali, conseiller municipal en charge des travaux publics, Vincent Fleury, secrétaire et administrateur des finances municipales, Stéphane Drand, concierge des écoles, Pierre-André Langel, Fabienne Veya, ainsi que Fifi Droz, secrétaire.

La présidente souligne que les écoles, primaire et secondaire confondues, manquent aujourd'hui cruellement de locaux. En effet, les nouvelles méthodes d'enseignement induisent un besoin nettement plus important en salles, pour accueillir des groupes de classes spécifiques aux effectifs moins larges.

Une infrastructure capitale

Ces deux écoles constituent un précieux pôle d'attraction, pour Courtelary, mais également pour Villeret et Cormoret. Un pôle qui a besoin de nouvelles infrastructures: en 125 ans d'existence, ce collège n'a jamais subi de rénovation profonde, mais seulement des rafraîchissements de classes.

L'immeuble est parfaitement sain au niveau structurel, ses murs et sa portance remplissent toutes les normes actuelles; il mérite amplement d'être modernisé, afin de pouvoir être utilisé encore longtemps.

La sécurité n'est plus garantie

Les besoins sont multiples: locaux plus nombreux, aménagements modernes, qualité acoustique, installations techniques moins énergivores, et surtout une réponse aux critères actuels de sécurité en termes de substances polluantes, de protection contre les incendies et de système d'évacuation en cas de sinistre. La sécurité des jeunes n'a pas de prix! De surcroît, l'immeuble ne permet pas un accueil digne des personnes à mobilité réduite.

Si une ou des instances officielles de surveillance venaient à imposer un délai de réalisation, les coûts du chantier augmenteraient considérablement.

Venez donc vérifier demain la véracité des besoins de rénovation. | cm

Demain samedi 2 décembre, porte ouverte au collège de 9h à 12h. Petite restauration mise en vente par des élèves. Commission de rénovation, autorités municipales et scolaires à disposition pour toutes questions

Dons

Réuni la semaine dernière, le Conseil municipal a accordé deux dons de deux cents francs, le premier à ELA Suisse (l'association qui soutient les malades atteints de leucodystrophies et leur entourage) et

le second à l'association Nez Rouge Jura bernois. Il a par ailleurs décidé de soutenir, par un montant de cent francs, l'action Né pour lire de Biblio média.

| cm

Pour le bus vers Chasseral

L'Exécutif a validé la participation communale au financement de la ligne de bus menant de Saint-Imier au sommet de Chasseral, participation sollicitée par la commune imérienne.

Selon la clé de répartition établie en tenant compte également de l'éloignement de chaque commune par rapport au sommet de Chasseral, notre

collectivité versera 1200 francs l'année prochaine et 800 francs en 2025. Cette participation est dégressive, en raison du recours au parrainage qui devra s'accroître en 2025.

Précisons que dès 2026, le Parc régional Chasseral reprendra à son compte la gestion et le financement de cette ligne de transports publics. | cm

En assemblée dans dix jours Des signes plutôt positifs

Les autorités locales rappellent qu'une assemblée municipale ordinaire est convoquée dans dix jours exactement, à savoir le lundi 11 décembre.

A 20h au Centre communal, les ayants droit auront deux décisions importantes à prendre, à commencer par le crédit d'engagement de 330 000 francs pour l'étude finale concernant le projet de rénovation du collège (voir texte ci-contre), objet que présentera la conseillère municipale Roxane Zürcher.

Sous la présidence de Jean-Marc Tonna, les participants se pencheront ensuite sur le budget 2024 de la commune, que nous avons détaillé dans ces colonnes le 17 novembre dernier (page consultable à l'adresse www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/) et qui sera présenté par le maire Benjamin Rindlisbacher.

Les messages des autorités, les « divers » et le procès-verbal de la dernière assemblée complètent cet ordre du jour. | cm

L'Exécutif a ratifié mardi dernier la Planification financière communale pour les années 2024 à 2028. Ce document sera brièvement présenté à l'assemblée municipale du lundi 11 décembre prochain (20h au Centre communal).

Malgré l'importance des investissements futurs et donc

leurs conséquences sur les exercices à venir, cette planification révèle des signes plutôt positifs. Elle confirme à la fois les conclusions du budget présenté la semaine dernière dans ces colonnes, ainsi que le bien-fondé de la stratégie d'investissements appliquée par le Conseil municipal. | cm

Les détails de la péréquation

Les autorités ont pris acte récemment des montants versés cette année à notre commune au titre de la péréquation financière.

Pour la réduction des disparités, à laquelle ont droit les communes dont le rendement fiscal harmonisé est inférieur à 100, Courtelary touche en 2023 un montant de 127 406 francs exactement. La recette est un peu inférieure à celle qui avait été budgétée (166 170 francs).

La prestation complémentaire accordée au titre des charges sociodémographiques (pro-

portion des personnes privées d'emploi, étrangères, bénéficiaires de prestations complémentaires, réfugiées) se monte en revanche à 20 730 francs, alors que le budget prévoyait une rentrée de 18 000 francs.

Au titre de la compensation des charges géotopographiques excessives (en particulier la superficie et la longueur des routes par habitant), le montant reçu est lui aussi légèrement supérieur aux prévisions, à savoir 198 343 francs, contre 193 000 inscrits au budget. | cm

Décors sous la loupe

La Municipalité a décidé d'installer une fois encore les décorations lumineuses de Noël, sur les nouveaux lampadaires. Un bilan sera tiré après

les Fêtes, quant à la consommation exacte de ces installations économiques, car cent pour cent LED et toute neuves. | cm

LES FENÊTRES DE L'AVENT À COURTELARY

1 Famille Locatelli Schwanbeck Fleur de Lys 10, 18 h

2 Famille Bader Rue du Temple 2, 18 h

3 Pas de fenêtre

4 Famille Moser Les Covets 2, 18 h

5 Marie-Anne Vorpe Sahila Therapy Bretin 29, 18 h

6 Gabrielle Audersset Grand-Rue 60, 18 h

7 Famille Cattin Les Martinets 1, 18 h

8 Betty et Jean-Pierre Racine Champ Cochet 4, 18 h

9 Famille Langel Grand'Rue 79b, 18 h

10 Anne et Aldo Dalla Piazza Fleur de Lys 11, 18 h

11 Famille Delobel Fleur de Lys 9, 18 h

12 Bibliothèque Ecole, 17 h

13 Famille Weber Grand'Rue 46 18 h avec demo de percussions

14 Jordan Zeller Fleur de Lys 13, 18 h

15 Brasserie des Martinets Grande'Rue 37, 17 h

16 Famille Vorpe Le Pacot 17, 18 h

17 Famille Kohler Basso Moulin 2 18 h avec marionnettes

18 Pauline Pelletier, Chloé Gerber, Jean-Marc Salzmann, Lionel Schwyzer Fleur de Lys 7, 18 h

19 Résidence Hebron Tilleul 3 16 h: Père Noël avec son âne 17 h 30: vin chaud

20 Tschan Belinda et Daniel La Blanche 230, Montagne de Courtelary 18 h 30

21 Mélissa et Frédéric Hirschi Rue du Temple 10 18 h 30

22 Garance et Gabin Froidevaux Les Lilas 6 18 h, raclette

23 Famille De Almeida Fleur de Lys 6, 18 h

24 Administration communale Grand'Rue 58, 17 h

7 janvier 2024: tour des fenêtres à pied avec apéro final offert par la famille Bühler à la Grand'Rue 74. Rendez-vous à 17 h devant l'Espace Béguelin!

Pour des fenêtres de l'Avent sans déchets, n'oubliez pas de prendre votre tasse avec!

Infos neige

Se fondant sur l'article 20, alinéa 3 de l'ordonnance sur la circulation routière, le Conseil municipal invite les automobilistes à ne pas laisser leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en sera gêné.

Il décline de plus toute responsabilité au cas où des dommages pourraient être causés par des véhicules de la voirie affectés au déneigement.

Il rappelle en outre que la neige des places privées ne doit pas être poussée ou déposée sur la voie publique.



Enfin, les bornes d'hydrants ne doivent en aucun cas être encombrées par des dépôts de neige et demeurer accessibles en tout temps. | cm

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Un budget déficitaire et une quotité en sursis

L'Assemblée municipale se penchera lundi prochain sur le budget 2024 de la Commune, lequel reflète clairement la situation délicate de notre collectivité en matière financière. Basées sur une quotité fiscale inchangée à 2.04, ces prévisions affichent en effet un excédent de dépenses de plus de 270 000 francs au compte global. Ceci sur un total de charges de 2,896 millions de francs.

Ce n'est pas fini...

De surcroît, la Municipalité a enregistré de nouvelles mauvaises surprises depuis l'établissement de ce budget.

A la suite de la réforme REVOS (révision de la Loi sur l'école obligatoire), les leçons OMO (mesures de soutien relevant de l'offre ordinaire de l'école obligatoire) vont augmenter en nombre. En raison d'un nouveau transfert de charges sur les communes, leurs coûts seront, pour nous, plus élevés que budgétés. La facture exacte pour ces leçons spécifiques sera connue en automne 2024 seulement.

Quoi qu'il en soit, la hausse des taux d'intérêt et la charge d'amortissement, cumulées à l'augmentation des prix en général, exercent un effet négatif sur nos finances. L'augmentation prévisible (et légère) des recettes fiscales ne suffit pas à compenser ces augmentations de charges.

Le maire et responsable du dicastère des finances souligne que toutes les possibilités d'économies ont été exploitées pour réaliser ce budget. «Le Conseil municipal a renoncé à tout projet non indispensable. Les seules diminutions de charges encore possibles constituent des économies de bouts de chandelles, qui s'exerceraient sur le dos de la culture et de l'entretien des routes», précise Gérard Py en concluant que les prochains exercices seront financièrement très difficiles.

La fortune fond

Les autorités proposent de ne pas toucher à la quotité fiscale pour l'instant, mais préviennent déjà qu'on ne pourra sans doute pas éviter, à terme, une hausse sensible. Le plan financier révèle en effet que la fortune communale va fondre comme neige au soleil. De 1,2 million de francs à la fin de l'année dernière encore, cet excédent du bilan va passer à 950 000 francs au 31 décembre prochain. Et si rien n'est entrepris, son amaigrissement continuera jusqu'à passer en dessous de la barre de 200 000 francs à la fin 2028.

Le Conseil municipal recommande aux ayants droit d'approuver lundi prochain ce budget, le dernier certainement à être basé sur une quotité de 2.04; laquelle, précisons-le, n'est pas encore la plus haute de la région. | cm



L'avenir financier de la commune est moins ensoleillé que le paysage

Une occasion à saisir et une nécessité administrative

Même si les finances communales ne sont pas brillantes du tout, le crédit d'engagement de 340 000 fr., proposé à l'Assemblée lundi prochain, constitue une réelle occasion à saisir.

Ce montant est en effet destiné aux travaux de réfection de la rue de l'Envers de la Gare et pour la commune, plus précisément au remplacement des vieilles conduites d'eaux usées et à la remise à niveau de l'éclairage public.

Ce chantier se justifie par les économies en synergie que permettra l'ouverture unique de cette rue: les travaux prévus par la Municipalité profiteront des fouilles entreprises conjointement par le SEAUC (Syndicat des eaux Courtelary-Cormoret) pour remplacer les conduites d'alimentation en eau potable) et pour le chauffage à distance, afin de poser les conduites dans ce secteur. Les autorités exécutives recommandent donc aux ayants droit d'avaliser ce crédit. Non sans préciser que les derniers devis concernant ce chantier sont arrivés

après l'établissement du budget, lequel inscrit une dépense de 328 000 fr.

Un peu plus loin, mais plus souvent accessible

Une dépense périodique de 8500 fr. par année est par ailleurs soumise au Législatif, pour permettre le transfert de notre agence AVS au sein de celle de Courtelary, commune voisine dont l'Exécutif a donné son accord de principe à cette fusion.

Ce transfert permettrait de libérer environ 10 pour cent de temps de travail de la secrétaire municipale, laquelle est surchargée. Les tâches administratives ont en effet augmenté de manière constante ces dernières années, ce qui induit une accumulation des heures supplémentaires. Pour ce qui concerne le confort des utilisateurs, on soulignera d'une part que de nombreuses opérations peuvent être effectuées en ligne auprès de la Caisse de compensation, et d'autre part que l'agence AVS de Courtelary sera ouverte selon des horaires plus larges. | cm

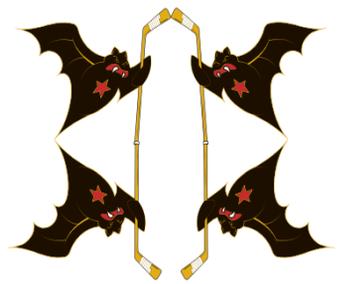
ÉCHO DE LA DOUX

Loto et concert

Le Jodleur club Echo de la Doux vous invite toutes et tous à son traditionnel loto qui aura lieu ce samedi 2 décembre à 20h à la halle polyvalente de Cormoret.

Un beau pavillon de prix attend les joueurs! Un 2^e événement, nouveau celui-ci, sera proposé le vendredi soir 15 décembre à 19h30 à l'église protestante de Courtelary.

Il s'agira d'un concert de Noël des jodleurs avec en invité la chorale *Chabada* qui nous enchantera avec un répertoire varié de chansons françaises. Une raclette ainsi que des boissons chaudes seront proposées à la fin du concert pour un moment convivial. Collecte à la sortie. Soyez toutes et tous les bienvenus! | tk



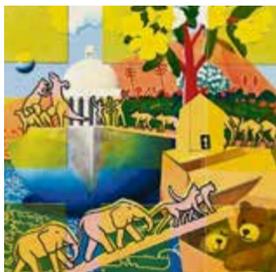
Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

COURTELARY

Hans-Jörg Moning: peinture et huile

Le peintre de Courtelary relance son action spéciale cette année, en proposant un mélange d'art et de culture culinaire, sous forme de deux bouteilles, l'une d'huile d'olive des Pouilles, l'autre de vinaigre balsamique, vendues en série limitée et décorées d'étiquettes originales signées Moning.



L'une des deux illustrations des étiquettes de l'édition 2023 des bouteilles d'huile et de vinaigre

Une complicité bien huilée

Pour réaliser ces objets esthétiques et gastronomiques, Hans-Jörg Moning s'est associé à son vieil ami biennois Uccio Gnomi. S'il habite la métropole seelandaise depuis 62 ans maintenant, ce dernier a toujours gardé des liens avec le sud de l'Italie dont il est originaire, en important notamment des produits du terroir de la région de Bari. «L'huile que nous proposons dans les bouteilles customisées par Hans-Jörg est une huile plutôt douce, qui se prête parfaitement à l'assaisonnement de toutes les crudités et à toutes les recettes italiennes à base d'huile d'olive. Personnellement je préfère une huile plus forte, plus corsée, avec un arrière-goût plus amer,



Le coffret en bois d'olivier avec les deux bouteilles de l'année dernière

mais qui n'est pas forcément du goût du public suisse», explique Uccio Gnomi.

Deux étiquettes aussi sans huile

Les bouteilles de 500 ml sont proposées dans une édition limitée de cent pièces. Elles peuvent aussi être obtenues dans une édition très exclusive, emballées dans une caisse en bois d'olivier. Les étiquettes font aussi l'objet d'un tirage de dix pièces dans un format de 50 x 50 cm. Bref, il devrait y en avoir pour les goûts!

Ces trésors seront présentés sous le titre *Ital Fine Food* dans l'atelier de Hans-Jörg Moning, à la rue du Moulin 4, à Courtelary. Une belle occasion de découvrir non seulement les précieuses bouteilles, mais aussi toute l'œuvre actuelle de l'artiste, tout en dégustant un apéro aux saveurs, bien sûr, très italiennes. Le vernissage d'*Ital Fine Food* aura lieu le vendredi 8 décembre, de 18 à 20 heures. Puis l'atelier de Hans-Jörg Moning ouvrira encore ses portes les 9, 16 et 23 décembre, de 14 à 16 heures. | tl

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Carte journalière

Depuis le 11 décembre, la commune de Villeret proposera la nouvelle *carte journalière dégriffée Commune*. Pour la deuxième classe, cette carte sera vendue 52 francs ou 39 francs avec un demi-tarif, jusqu'à 10 jours avant la date de validité. Cette même carte sera

disponible pour 88 ou 59 francs durant les 9 jours qui précèdent le jour du voyage. Il sera possible de commander ce titre de transport, de 6 mois à 1 jour avant la date d'utilisation, en version 2^e et 1^{re} classe.

| cm

Analyse de l'eau

Le dernier rapport d'analyse de l'eau réalisé par RuferLab, suite à notre prélèvement du 20 novembre à la rue Principale 22, mentionne les résultats suivants: *Escherichia coli* / germe(s)/100 ml: 0; entérocoques / germe(s)/100 ml: 0. Dans

le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni *Escherichia coli*, ni entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

| cm

Assemblée communale

L'assemblée communale se déroulera le lundi 4 décembre à 19h30 à la salle Chasseral (Collège, rue Principale 25). Les informations concernant les points à l'ordre du jour et en particulier le budget 2024

se trouvent dans la brochure *Villeret-News* distribué en tout ménage la semaine dernière. Celle-ci est également disponible sur notre site internet.

| cm

Fenêtre de l'Avent

Cette année, la commune de Villeret organise une fenêtre de l'Avent, le lundi 4 décembre de 17h30 à 19h. Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour passer un moment convivial avec les employés et les autorités qui vous accueilleront avec quelques douceurs et le sourire. | cm

Perturbations du trafic

Le goudronnage de la partie inférieure de la rue de la Combe Grède sera réalisé entre le 7 et 8 décembre prochain, pour autant que la météo soit favorable. Ces travaux rendront l'accès difficile à la rue de la Rochette nord et sud. Nous nous excusons d'ores et déjà de ces désagréments. | cm



Réclame

Pour vous démarquer en un **clin d'œil**
Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet
Campagne publicitaire

Création de stand
Multimédia
www.clin-d-oeil.net



Le petit Nouvel-An

DU FC ERGUËL



Petit Nouvel-An du FC Erguël

Prélocs samedi 9 décembre

Le rire et la bonne humeur seront au rendez-vous du Petit Nouvel-An du FC Erguël les 26, 27 et 28 janvier 2024. L'heure est à l'acquisition des billets pour ne rien manquer du spectacle de l'humoriste Nathanaël Rochat et du brunch du dimanche animé par Le Fou. Rendez-vous à la Brasserie de la Place, à Saint-Imier, samedi 9 décembre dès 9h.

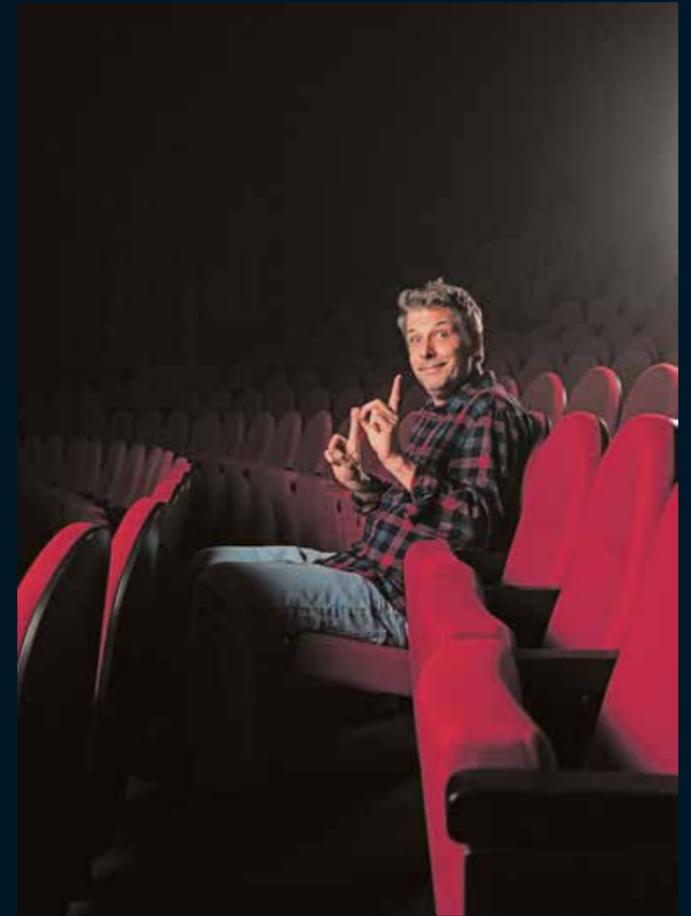
Dans *Y'a moyen?*, son dernier spectacle qui fait un tabac partout où il s'arrête, Nathanaël Rochat fera parler son légendaire bon sens, lui qui n'a pas son pareil pour aligner les blagues tirées des scènes de la vie quotidienne ou de son parcours personnel. Ses

représentations du 26 janvier et du 27 janvier, à 21 heures, seront précédées d'un apéritif gracieusement offert par le FC Erguël puis d'un repas à trois plats.

Aux fourneaux le vendredi soir, les cuisiniers de la Brasserie de la Place proposeront une aiguillette de bœuf en *roastbeef chaud* comme plat principal. Madeleine Traiteur prendra le relais le samedi avec un moelleux de poulet farci aux champignons. Le prix est fixé les deux soirs à 90 francs tout compris. Les 130 fauteuils du balcon (spectacle uniquement) seront à disposition les deux soirs à 45 francs la place.

Le dimanche, le comité des manif's du FC Erguël a décidé de renouer avec la tradition du brunch. L'entier du repas, qui ne sera pas suivi d'un spectacle cette fois, sera animé par ce Fou de Christophe Meyer. Une flûte de bienvenue sera offerte à 11h30, avant de passer à table pour un brunch traditionnel en musique. Le prix est de 40 francs par adulte. Il est de 10 francs pour les 6 à 12 ans, de 20 francs pour les 12 à 15 ans et gratuits pour les enfants de moins de 6 ans. Le FC Erguël souhaite ainsi favoriser la participation de nombreuses familles.

Comme le veut la tradition, les prélocs se dérouleront à la Brasserie de la Place, à Saint-Imier, le samedi 9 décembre, de 9h à 11h. Une prévente ayant eu lieu pour la soirée des entreprises du vendredi 26 janvier,



Nathanaël Rochat sera sur scène avec son spectacle « Y'a moyen? » les 26 et 27 janvier, photo: Nathan Hausermann

il ne reste qu'une centaine de places à table. Qu'on se le dise!

Pour les personnes qui ne pourraient pas être présentes aux prélocs, les billets seront en vente à partir du lundi 11 décembre. Il suffira d'appeler le 076 760 86 11 ou d'envoyer un mail à l'adresse suivante: prelocP-TNA@fcerguel.ch.

Toutes les informations utiles se trouveront également sur www.petitnouvelandufc.ch à partir du 4 décembre. |bégé



Le Fou animera le brunch du dimanche 28 janvier, photo: Damien Carnal

ATB SA
Ingénieurs-conseils SA Autostar

- Routes, trafic et voies ferrées
- Hydraulique
- Bâtiment et ouvrages d'art
- Décharges et carrières
- Travaux spéciaux
- Aménagement du territoire

Moutier 032 494 55 88
Courgenay 032 471 16 15
Tramelan 032 487 59 77
Saignelégier 032 951 17 22
Delémont 032 422 56 44
Laufen 061 761 17 85
Saint-Imier 032 941 71 50
www.atb-sa.ch info@atb-sa.ch

Gilomen
fiscalité & conseils sa

20 ANS

AMBASSADEUR DU Grand Chasseral

Membre FIDUCIAIRE SUISSE

mart arc jura

TOF Sports
La meilleure adresse pour tous les sportifs

Francillon 11 - 2610 Saint-Imier - 032 941 39 07

e-job.com
travail temporaire et fixe

Av. Léopold Robert 76 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: 032/ 544 97 37- email: infocdf@e-job.com

Agence générale de Neuchâtel
Dogana Massimo
Rue du Midi 22, 2610 Saint-Imier
T +41 79 204 15 10
www.vaudoise.ch

ROSSINI • GODEL
CHAUFFAGE • SANITAIRE

Claude Godel

Case Postale 224
Cure 2
2610 Saint-Imier

Tél. 032 940 72 50
Mob. 079 962 15 48
rossini-godel@bluewin.ch

GP AUTOMOBILES SA

Rue Baptiste-Savoie 16
2610 St-Imier | Switzerland
Tél. +41 32 940 11 90

SALLE DE SPECTACLES
SAINT-IMIER

LE PETIT NOUVEL AN DU FC ERGUËL

26 - 27 - 28 JANVIER 2024
PETITNOUVELANDUFC.CH

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE DE SAINT-IMIER

Les dernières informations de l'année

La bibliothèque sera fermée le jeudi 21 décembre dès midi pour l'après-midi et du 23 décembre au 10 janvier.

Du côté des animations culturelles mensuelles, prenez note des dates et heures prévues :

ApérObibliO

Vendredi 1^{er} décembre à 17h30 : rencontre culturelle entre adultes à laquelle nous convions La Dépendance pour organiser la projection du film EX-LIBRIS: The New York Public Library, un film de Frederick Wiseman (2017). Cette soirée en partenariat avec un collectif artistique influent de Saint-Imier vous proposera un buffet-apéro, suivi de la projection prévue avec un entracte dès 19h.

Mercrelivres

Mercredi 6 décembre à 14h15 et 15h30 : club de lecture en deux temps : lecture d'histoires à voix haute, tour de table des meilleurs livres jeunesse, bricolages et découverte de la bibliothèque...

Le Petit Mercrelivres pour les enfants de 7 à 10 ans se déroulera de 14h15 à 15h15 et Le Grand Mercrelivres pour les enfants de 11 à 14 ans débutera à 15h30 jusqu'à 16h45.

Christophe Lambert en écho à l'exposition

Hunt your own tracks au CCL

Vendredi 8 décembre à 18h : édition chez *Label Rapace*, une maison d'édition onnuesque lancée par Augustin Rebetez, et exposé en ce moment au CCL, Christophe Lambert a accepté notre invitation à venir nous parler de son processus créatif à la Bibliothèque. A cette occasion, il prendra quelques exemplaires des ouvrages reliés à la main de *Label Rapace* sous le coude pour nous les proposer à l'achat, mais nos rayons supportent



Christophe Lambert, auteur et artiste de Saint-Imier, sera présent à la bibliothèque vendredi 8 décembre à 18h

déjà le poids de cet opus : « *Opus Dei* est un livre de Christophe Lambert, artiste visuel habitant actuellement à Saint-Imier. Un recueil de poésie graphique. »

L'auteur et artiste reviendra sur la genèse de ce projet, de l'idée, de la

mise en place à la réalisation et la diffusion de l'ouvrage. Conjuguant au fusain les paradoxes liés aux révoltes diverses, essayant de comprendre comment agir aujourd'hui, l'artiste nous ouvre son cœur et nous transmet de manière directe et frontale ses

doutes, sa rage, mais aussi sa sensibilité et son humour ravageur, loin du politiquement correct.

Ainsi, toute l'équipe de la bibliothèque se réjouit de le recevoir et espère qu'un public chaleureux fera honneur à sa venue dans nos murs et profitera de zieuter l'exposition qui se finira le 10 décembre!

Nous attendons vos inscriptions qui ne sont pas obligatoires, mais qui nous aident à organiser les espaces et les achats nécessaires au meilleur accueil possible! Notre adresse: bibliotheque@saint-imier.ch

Last but not least, il est l'heure du bilan annuel 2023 et toute l'équipe de votre bibliothèque est heureuse d'avoir pu vous servir au fil des saisons. Elle s'est fait un véritable plaisir à vous concocter un beau programme de médiation culturelle, à vous accueillir dans ses locaux réaménagés en fonction des besoins et surtout, à agrémentez ses collections avec des titres incroyables que vous pouvez passer en revue sur notre page instagram (www.instagram.com/bibliothequede-sainti/)...

Votre feedback nous intéresse

En prévision de son rapport d'activité 2023, Anick serait ravie de recevoir un petit mot de votre part concernant votre motivation à fréquenter notre institution: êtes-vous satisfait de notre offre, pourquoi venez-vous à la bibliothèque, pourrions-nous améliorer des choses, bref quel est votre niveau de satisfaction? Ces petits textes resteront bien sûr, complètement anonymes dans le rapport de la responsable. D'ailleurs, si vous êtes intéressés par ce genre de documents, nous les tenons à votre disposition sur demande (2018-2022)!

| les bibliothécaires

SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Fenêtres de l'Avent

L'illumination des Fenêtres de l'Avent imériennes débute le 1^{er} décembre, à 18h30. Le programme complet se trouve sur le site www.saint-imier.ch. La Municipalité de Saint-Imier informera en flux continu sur ses réseaux sociaux (instagram et facebook) des fenêtres décorées.

Le Conseil municipal remercie d'ores et déjà tous les participants de leur engagement et se réjouit de voir briller chaque soir de nouvelles fenêtres. Il invite également la population à venir les admirer et partager un moment de convivialité. | cha

Représentation du Conseil municipal

L'Exécutif imérien sera représenté le samedi 2 décembre à l'inauguration de la boutique du Grand Chasseral à Sonceboz. | cm

Marché déplacé à la rue du Temple

Mardi 5 et vendredi 8 décembre

Du jeudi 7 au samedi 9 décembre, Noël Ensemble occupera la Place du marché. Les deux marchés hebdomadaires du mardi 5 et du vendredi 8 décembre seront par conséquent exceptionnellement déplacés à la rue du Temple. La Municipalité remercie marchands et clients de leur compréhension. | cm

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS DE SAINT-IMIER

Le dernier Jeudrelive de l'année

La Lumière Malice – Gus en Goguette



Théâtre musical? Concert poétique? Récit onirique mis en sons? La Lumière malice est une expérience tendre, intense et mélancolique, aux frontières des genres.

Elle raconte l'histoire d'une métamorphose. Un personnage énigmatique tente de poursuivre son existence à la suite d'un épisode douloureux et inexplicable. Peu à peu, il sentira en lui comme un appel à devenir quelqu'un ou quelque chose d'autre. Une transformation aura lieu, de manière imperceptible, mais inexorable. | ccl

Laurence Maître (textes, jeu, clavier), Yannick Gosteli (batterie), Jérôme Correa (clavier) www.ccl-sti.ch/events/3665

Christophe Lambert: Hunt your own tracks exposition

Voilà plusieurs années que la recherche de Christophe Lambert s'oriente vers les racines, ces liens invisibles que l'on tisse à travers notre vie, et leur complexité. *Hunt your own tracks*, que l'on pourrait comprendre comme *piste ta propre trace*, poursuit et complète son travail dans ce sens.

Un braconnier suivant une piste le menant à lui-même. Il y a dans cette métaphore plusieurs degrés de lecture, qui nous ramènent à une dimension chère à Christophe Lam-

bert: l'ambiguïté. On pourrait parler de la sincérité de l'artiste, suivant sa propre ligne, définie par une sorte de manifeste intérieur. L'éternel questionnement de sa propre vision et le poids des influences externes et internes, le poids des envies et de la vie, de ses doutes et de la société.

Mais aussi du besoin de se retrouver. *Hunt your own tracks* est une sorte de rétrospective réunissant des œuvres réalisées sur plusieurs années dans une mise en scène nouvelle, instaurant ainsi un nouveau dialogue, entre elles d'abord, puis avec le public. Un deuxième souffle. Peut-être le besoin de renouer avec ses racines. Tout en continuant d'aller de l'avant.

Derrière ce titre, il y a aussi l'image du serpent qui se mord la queue. Un cercle vicieux. Se traquer sans le savoir, être à la fois le chasseur et la proie. Prendre conscience de ses actes sans se poser ni en victime, ni en bourreau. Affirmer ses positions primales et revenir à l'essence de soi-même. Esotérisme contemporain, spirituel, ironique.

Hunt your own tracks est une randonnée poétique où chacun sera libre de se frayer son propre chemin dans l'univers de l'artiste. | ccl

Expo jusqu'au 10 décembre
Entrée libre
Horaires d'ouverture:
mardi à vendredi, 14h-18h
samedi à dimanche, 14h-17h

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

Méditation et musique de l'Avent

Dimanche 10 décembre à 17h à la collégiale de Saint-Imier

La paroisse de Saint-Imier vous convie à sa traditionnelle fête de l'Avent.

Au programme, conte en musique autour du feu (à l'inté-

rieur en cas de mauvais temps), chants de Noël, bricolage et décoration du grand sapin de la collégiale. Collation offerte et collecte en faveur de la jour-

née des droits humains avec l'EPER. Nous vous adressons une chaleureuse bienvenue!

| cp

PRO SAINT-IMIER

Nouveau lieu de détente et de convivialité

Une formidable équipe de Pro Saint-Imier a répondu spontanément aux souhaits exprimés par M. Nyffeler directeur du home médicalisé de la Roseraie relayé ensuite par le service de l'urbanisme et de la mobilité.

En effet quelques résidents de la Roseraie avaient souhaité pouvoir bénéficier d'un banc de repos à quelques pas du Home en direction de Son-

superlatifs exprimés avec cœur et reconnaissance par les résidents et les instances du home La Roseraie.

Gageons que ce nouveau lieu de rencontre fait également le bonheur des nombreux passants qui empruntent journalièrement ce chemin.

Un grand merci est adressé aux artisans de cette utile et remarquable réalisation:



Un banc flamboyant et accueillant

John Vuitel, Heinz Schori, Pierre Calame, Beat Chofflon et Mario Pini pour Pro Saint-Imier ainsi que Vincent Brahier et Nicolas Vuilleumier pour la Municipalité. | pro saint-imier



Un lieu de repos et de convivialité bienvenu

Leurs vœux ont été exaucés en une-deux et trois mouvements et la réalisation dépasse largement leurs espérances.

Après une petite concertation sur les lieux entre Nicolas Vuilleumier, Vincent Brahier, François Nyffeler et Pro Saint-Imier, il n'a fallu que deux jours pour créer cet espace de repos et de convivialité par la pose immédiate d'un banc provisoire le 10 octobre dernier.

Ce banc provisoire a déjà fait des heureux parmi les résidents de la Roseraie et autres nombreux promeneurs de passage.

La structure définitive installée le 21 novembre, ne fait l'objet que d'éloges et de



ASSOCIATION SAUVEZ L'ECHELETTE

Pour que la démocratie ne soit pas bafouée

Alors que la population de Sonvilier a dit non au projet éolien des *Quatre Bornes* en septembre 2020, une initiative lancée peu après refuse le verdict et demande à la commune d'organiser un nouveau vote. Des citoyennes et citoyens de Sonvilier recourent au TF contre cette atteinte à la démocratie.

Le projet de parc éolien des *Quatre Bornes* entre dans une phase décisive. Du côté neuchâtois, les 3 machines prévues à La Joux-du-Plâne ont été autorisées par toutes les instances cantonales. Reste au Tribunal fédéral de se prononcer suite à un recours déposé par plusieurs personnes, représentées par l'Association Sauvez l'Echelette.

Du côté bernois, les 6 machines supplémentaires sont elles aussi contestées. Refusant d'admettre le verdict démocratique de septembre 2020, plusieurs démarches ont été lancées pour faire revenir les éoliennes par la petite porte. La première a consisté à recourir contre le résultat de la votation auprès de la Préfecture, et la deuxième à lancer une initiative exigeant un deuxième vote sur le parc éolien.

La Commune de Sonvilier a validé cette initiative au terme d'une procédure contestable. Selon le règlement d'organisation communal, l'initiative aurait nécessairement dû être soumise préalablement à l'assemblée communale, qui aurait ainsi eu l'occasion de mener une discussion de fond. Or la commune a considéré l'initiative comme un projet rédigé de toutes pièces, ce qu'elle n'est pas, et a décidé d'organiser directement un nouveau vote sur le parc éolien.

C'est sur cet aspect essentiel que porte le recours auprès du Tribunal fédéral déposé par plusieurs citoyennes et citoyens de Sonvilier, fermement convaincus que la démocratie ne doit pas être sacrifiée sur l'autel du dieu Eole. Rien ne justifie d'ailleurs un nouveau vote: la situation énergétique n'a pas changé, le projet est le même à la virgule près et, plus que jamais, il est clair que la menace de pénurie ne sera pas écartée avec des hélices à la production aléatoire.

L'éolien est la plus destructrice des énergies dites vertes, tant pour les riverains que pour la biodiversité. Alors que les alternatives sont à notre porte, que nos autorités peuvent encourager le développement du photovoltaïque en toiture avec les taxes colossales que la population paie, le recours aux éoliennes est chaque jour moins justifié. Mais la raison s'arrête là où commencent les intérêts financiers des gros producteurs d'électricité. Une raison de plus pour encourager les installations solaires sur les toits de nos maisons: elles font de nous tous les acteurs principaux et les gagnants de la transition énergétique. | association sauvez l'échelette, claude schöenberg, président

sauvez-lechelette.ch

ASSOCIATION MUSIQUE À LA COLLÉGIALE

Voyage musical et culturel entre folk et classique

Durant ce périple, vous pourrez vous laisser envoûter par des sonorités espagnoles, allemandes, géorgiennes et argentines.



Photo: Julia Solares

Le duo Eklysis vous propose un voyage musical et culturel entre folk et classique.

Les deux interprètes, que la vie a placés au carrefour des cultures espagnole et bâloise, ont choisi des œuvres des compositeurs Manuel de Falla, Robert Schumann, Sulchan Zinzadse et Astor Piazzolla qui ont pour point commun d'avoir été inspirées par les musiques traditionnelles de leurs pays respectifs.

Ce concert original clôturera la riche saison 2023 de l'Association Musique à la Collégiale. En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, il remplace le trio GAMAJUN initialement programmé.

En 2024: concerts en pause

Le comité de l'Association Musique à la Collégiale se heurte à des problèmes financiers: retrait de différents sponsors, baisse de subventions ou subventions trop faibles, grandes difficultés à trouver de nouveaux sponsors. Partout, l'heure est à l'austérité et aux économies. Malgré le fort soutien du Conseil du Jura bernois (CJB), il apparaît impossible de continuer ainsi l'année prochaine.

Plutôt que de proposer un programme minimaliste, ou de



mettre la clef sous le paillason définitivement faute de moyens, le comité a décidé de s'octroyer une année de réflexion. Ce temps sera utilisé pour trouver des solutions. Il espère qu'en explorant d'autres pistes, l'AMC pourra repartir avec un nouveau concept en 2025.

Le comité remercie chaleureusement son public pour sa fidélité, et souhaite bénéficier de sa compréhension. Il lui donne rendez-vous dans un peu plus d'une année, en espérant pouvoir réaliser de belles nouvelles propositions musicales.

| corinne baumann, présidente

Dimanche 3 décembre, 17h
Collégiale Saint-Imier
Duo Eklysis
Marina Cotallo, violoncelle
Miguel Pisonero, piano
Prix libre (cash ou Twint)
www.musiquecollégiale.ch

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Une conférence-débat qui répond à un besoin

Transports publics: la politique des autorités est-elle à la hauteur des enjeux climatiques?



La grande majorité de la population suisse estime que nous devons encourager l'usage des transports

publics, comme le démontrent les sondages, les résultats des initiatives et des référendums sur le sujet. Pourtant

on nous annonce une augmentation des tarifs et des attaques contre les aides aux transports régionaux. Ces faits sont autrement plus surprenants que cette montée des prix est en partie due à la réduction des subventions fédérales.

Quelle politique des transports voulons-nous pour répondre aux enjeux climatiques, écologiques, sociaux et économiques?

Pour en débattre, nous avons invité François Roquier de l'Association Transports et Environnement (ATE) et Christian Fankhauser du syndicat des cheminots SEV. | *espace noir*

Jeudi 7 décembre à 19h
Espace noir
Rue Francillon 29
2610 Saint-Imier

Une équipe déjantée pour passer un bon moment

Concert électro-hip-hop samedi 2 décembre à 21h

Le collectif Urizi vous attend à Espace Noir pour une soirée électro-hip-hop, accompagné de K1k L'artisan venant tout droit de La Chaux-de-Fonds, de Doppilavi (TI), Onda (TI), Acid Twist (CAN) et Kalaka (TI). Un bon moment en perspective.

| *espace noir*

Prix libre



ESPACE DÉCOUVERTE ÉNERGIE

Grand enthousiasme pour Solarexpress en cohabitation à Mont-Soleil

Lors de son assemblée générale et de sa traditionnelle séance bilan de fin d'année, l'Espace découverte Energie (EdE) a présenté, à côté des traditionnels points statutaires, du bilan d'exploitation 2023 et dans le cadre des projets à venir, la future grande installation photovoltaïque prévue à Mont-Soleil pour produire l'électricité hivernale dont la Suisse a tant besoin.

La région du Mont-Soleil est un des sites les plus appropriés pour l'installation d'une grande centrale photovoltaïque, comme l'exige de toute urgence le Parlement fédéral avec l'initiative *Solarexpress* pour la production d'électricité en hiver. Il compte depuis une trentaine d'années une grande centrale solaire et des éoliennes. Il est bien desservi par les routes et les lignes électriques nécessaires. Les installations énergétiques, bien acceptées depuis longtemps par la population, ont été réalisées et exploitées en étroite partenariat avec les acteurs sur place, notamment l'Espace découverte Energie (EdE). Elles ont contribué à la notoriété et à la réputation

nationale de la région de Mont-Soleil.

Afin de garantir à l'avenir l'exploitation traditionnelle de l'élevage ainsi que les diverses activités de loisirs et de tourisme doux dans le précieux espace naturel de Mont-Soleil, les trois partenaires intéressés se sont réunis en une communauté de projet avec le promoteur énergétique. Il s'agit - outre la Société Mont-Soleil et la Société des Forces Electriques de la Goule - de la Bourgeoisie de Saint-Imier et de l'EdE qui regroupe notamment Saint-Imier, commune du site, ainsi que les huit autres communes situées autour du Mont-Soleil.

L'EdE attache la plus grande importance à ce que l'installation photovoltaïque d'environ

12 hectares prévue sur des surfaces partagées par des cordons boisés et bien intégrée dans le paysage ne supprime pas l'agriculture, l'estivage, les activités de loisirs et le tourisme doux, mais cohabite avec eux en toute harmonie - pour le bien de toute la région. EdE se chargera d'informer sur les caractéristiques de cette centrale, sur son suivi, son impact et ses atouts dans tous les domaines cités précédemment.

A noter que les journées portes ouvertes de EdE auront lieu les 18 et 19 mai 2024 et qu'il sera possible d'en apprendre plus sur le riche programme 2024 à cette occasion. | *moussia de watterville, directrice espace découverte energie*

SAINT-IMIER

Marché de Noël de La Roseraie

Samedi 2 décembre

Le Marché de Noël de La Roseraie aura lieu le samedi 2 décembre dès 10h et jusqu'à 15h. L'occasion d'acheter de petits présents tels que bric-à-brac, biscuits, tricots et objets décoratifs confectionnés par nos résidents et par le Foyer de jour.

Nos stands accueilleront cette année les créations de Florence Waecker: bijoux recyclés, Isabelle Christen:

bijoux, Arlette Clerc: colliers en perles pour Madagascar, Patricia Staub: poterie et objets recyclés, Florence Erard: couvertures, Florian Rufener: distillerie artisanale et objets décoratifs, Raphaël Tschantz: miel d'Ajoie et La Pimpinière avec des articles en bois.

A 11h, vous aurez le plaisir d'entendre un concert de la Chorale Sainte-Cécile de Saint-

Imier dans notre hall d'entrée.

Ne vous laissez pas saisir par le froid, vous aurez la possibilité de vous réchauffer avec un bon vin chaud et le traditionnel thé de Noël et des pâtisseries. Sans oublier la choucroute garnie servie dès 12h ou du gâteau au fromage.

Le bénéfice de cette manifestation est destiné aux résidents de La Roseraie. | cs

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



L'école expérimente STIM en route



Les élèves du cycle II (5H à 8H) de la Ferrière, Renan, Sonvilier et Mont-Soleil ont eu la chance de profiter de la tente d'expérimentation *STIM en route* (sciences naturelles, technique, informatique et mathématiques).

La Direction de l'instruction publique et de la culture de Berne, au travers de ce projet, entend intéresser les enfants aux contenus techniques et développer leur curiosité pour la science.

Les élèves ont pu y observer des phénomènes scientifiques dans le cadre d'expériences dans la tente et découvrir les différents domaines STIM grâce aux boîtes thématiques en classe.

Les thèmes scientifiques proposés étaient vastes, la programmation, les énergies, la polarisation de la lumière, les forces, etc.

Une semaine riche en expériences et découvertes! | *cm*

Changement de lieu

Assemblée municipale du 7 décembre

En raison d'un imprévu technique dans la salle communale et pour une question de sécurité, l'assemblée municipale du 7 décembre est déplacée à la salle de paroisse. Nous vous donnons donc rendez-vous le jeudi 7 décembre, à 20h, à la salle de paroisse, La Ruelle 3, 2615 Sonvilier. Nous nous excusons de ce changement indépendant de notre volonté et vous attendons à la salle de paroisse. | *cm*

BUGNENETS-SAVAGNIERES S.A.

Le stationnement sera payant aux Savagnières

A l'instar d'autres lieux touristiques et de loisirs dans la région, les Bugnenets-Savagnières se sont résolus à renoncer à la gratuité des parkings sur le site des Savagnières. Dès le 1^{er} décembre, une taxe de stationnement sera due pour les véhicules qui seront garés sur les parkings mis à disposition par la station.

L'existence de parkings a été et reste une des conditions incontournables d'accueil de la clientèle d'une station de ski. Au fil des années, le site des Bugnenets-Savagnières s'est développé non seulement pour la pratique du ski alpin, mais également comme lieu d'accueil et point de départ des skieurs de fond, des randonneurs en raquettes et à peu de phoque ainsi que de nombreux promeneurs.

Si d'un point de vue touristique, on ne peut que se réjouir de ce développement, force est de constater que l'exploitation de parkings (machines de déneigement, personnel pour le parcage des véhicules, entretien des parcs en fin de saison, pose, entretien et renouvellement de caillebotis, signalisation, etc.) représente des coûts importants, d'autant plus difficiles à supporter que les hivers sont irréguliers, tant par leur durée que par leur fréquentation.

Nous nous sommes donc approchés de la commune de Saint-Imier pour discuter de l'introduction d'une exploitation payante des places de stationnement du côté bernois à l'instar de ce qui se fait de manière quasi générale dans toutes les

stations de ski aujourd'hui. Une convention a ainsi été conclue, en automne 2022 déjà, déterminant les modalités de ce changement qui interviendra le 1^{er} décembre prochain.

Le dispositif consiste en quatre horodateurs placés sur l'ensemble de la zone de parking pour un paiement en pièces de monnaie, complétés par des applications numériques facilitant le règlement de la redevance au moyen de son smartphone. Les tarifs vont de 1 franc pour une heure à 5 francs pour la journée. Un abonnement de saison à 50 francs est proposé pour la clientèle régulière de la station. Toutes les indications sont disponibles sur le site web de la station: chasseral-snow.ch | *sr*



COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



Centre de conseil en énergie du Jura bernois

photovoltaïque
bâtiments optimisation thermique
éclairage bois énergie
isolation permia solaire électrique
chauffage rénovation
subventions



Dans le Jura bernois, le service de conseil en énergie est assuré par: Jean-Luc Juvet, ing. dipl. EPFL, 032 492 71 31, conseiller.energie@jb-b.ch

Organisé par l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B), le centre régional de conseil en énergie apporte des informations et des conseils indépendants aux habitants, institutions et professionnels du Jura bernois. Cette prestation, financée par le canton de Berne, est gratuite.

Appel téléphonique: un premier conseil gratuit

Le conseiller en énergie répond gratuitement à vos questions sur les prescriptions en matière d'énergie, les possibilités de subventions, et vous conseille pour tous vos projets à caractère énergétique: rénovation, isolation thermique, changement de chauffage, installation solaire, optimisation de vos installations, mobilité électrique, etc.

Visite sur le terrain

Selon l'ampleur de vos projets, M. Juvet peut se rendre sur place afin d'établir un diagnostic sommaire de la situation. Un rapport succinct avec des

recommandations est ensuite rédigé. Les visites sur le terrain sont gratuites à condition que la visite se focalise sur le remplacement du système de chauffage, et que celui-ci soit âgé de plus de 10 ans (conseil incitatif *Chauffez renouvelable*).

Dans les autres cas, une participation est demandée au bénéficiaire de cette prestation: la première heure de visite est facturée 160 francs pour les

privés (entreprises: 200 francs, puis 20 francs (resp. 25 francs) par quart d'heure supplémentaire. Le reste est supporté par le canton et les communes (à travers l'association Jb.B). | *cm*

www.jurabernoisenergie.ch

Election communale du 26 novembre

Election communale libre de trois membres du Conseil municipal pour la période 2024-2027

Nombre des électeurs inscrits dans le registre des votants: 395. Nombre de cartes de légitimation rentrées: 139. Nombre total de bulletins rentrés: 138. Blancs: 0. Nuls: 1. Suffrages valables: 368.

Résultats et nombre de voix par candidats

Kottelat José, 126 voix, réélu; Mouligneau Frédéric, 44 voix, non élu; Stulz Steve, 106 voix, élu; Walther Julien, 92 réélu. | *cm*

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Repas compote aux raves

Mardi 5 décembre, maison de paroisse, Sonvilier

Afin de clôturer l'année en beauté, le Club des Aînés de Sonvilier a le plaisir de vous convier à un repas compote aux raves.

Programme: 11 h30 accueil et apéritif offert. Dès 12 h30

repas, dessert et café. Des boissons à prix modique seront proposées. Prix du repas: 17 francs.

Inscription et éventuelle demande de taxi jusqu'au 2 décembre auprès de:

Maria-Michèle Thommen-Perotto, 032 941 13 62.

Bienvenue à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes de Sonvilier et d'ailleurs.

| *l'équipe d'animation*

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



La Ferrière: transport d'un alternateur 3300 kVA à l'Usine de La Goule, 1957

Le spectaculaire convoi est immortalisé devant l'Auberge du Cheval blanc, actuel Logis de La Licorne.

La centrale hydroélectrique de la Goule, située sur le Doubs, est la plus grande installation de production d'électricité hydraulique du Jura et du Jura bernois.

© Mémoires d'Ici, Fonds La Goule

TRAMUSICA

Concert de Noël



Ce samedi 2 décembre aura lieu le concert de Noël de l'ensemble à vent tramelot Tramusica, sous la baguette de son chef Biagio Musumeci.

Les jeunes musiciens de Tramusica entameront ce concert en présentant 5 pièces, toutes tirées de films de Disney. Un joli moment en

perspective. Le programme se poursuivra avec 6 morceaux interprétés par les musiciens plus expérimentés de Tramusica. En plus des thèmes de *Toy Story* et de *Vaiana* que les mélomanes de tous horizons devraient reconnaître, l'ensemble interprétera notamment *Arizona*, une pièce écrite

par Franco Cesarini, qui transportera le public au cœur des cactus et des paysages désertiques du sud des Etats-Unis.

Ce concert a lieu dans le cadre du calendrier musical de l'Avent concocté par l'Agora. Ainsi, vin chaud et autres réjouissances attendent le public à l'issue du concert.

Certains que le programme saura divertir chacune et chacun, les musiciennes et musiciens de Tramusica se réjouissent de voir un nombre public les applaudir le samedi 2 décembre à 18h, à l'Eglise réformée de Tramelan. L'entrée est libre, collecte à la sortie. | cz

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Une vision d'avenir pour le développement durable

Tramelan adopte de nouvelles lignes directrices sous l'appellation *Agenda 2040*

Le Conseil général de Tramelan a accepté lundi 27 novembre les nouvelles lignes directrices proposées par le Conseil municipal au terme d'un processus participatif démarré le printemps dernier. Un groupe de travail avait alors été composé, réunissant, en plus des membres de l'exécutif, des représentants des milieux économique, social et environnemental. Les Tramelots ont par ailleurs été invités à participer à un atelier public le 30 août pour contribuer à définir les priorités pour les années à venir.

La démarche, encadrée par le bureau Natura et soutenue par le canton de Berne (Office de l'environnement et de l'énergie - OEE), a débouché sur la création d'un document posant une vision d'avenir et les objectifs de développement propres à la concrétiser. Ce document disponible sur tramelan.ch constituera la colonne vertébrale de la politique communale des prochaines législatures.

Le programme de législature 2023-2026 sera d'ailleurs composé sur cette base et présenté début 2024.

Des idées pour construire demain

De nombreuses idées de mesures concrètes sont également ressorties de la démarche participative. Sans nature contraignante, elles peuvent également être consultées sur la page *Agenda 2040* du site web communal. Il est possible de soumettre de nouvelles propositions s'inscrivant dans le cadre des lignes directrices.

Le Conseil municipal se réjouit de l'adoption de cet outil stratégique qui assurera une planification collégiale et cohérente des projets communaux pour les législatures actuelle et suivantes. Rappelons que la Municipalité planifie également son avenir énergétique avec la rédaction d'un plan directeur communal de l'énergie en collaboration avec Jura bernois. Bienne (Jb.B). | cm

ARMÉE DU SALUT

Reprendre goût à la vie : Julie Chloé chante et témoigne

Julie Chloé est une artiste émergente dans le milieu Gospel francophone. Sa foi et ses épreuves sont exprimées avec précision et sensibilité dans ses textes et ses mélodies.

Une étude alarmante de l'UNICEF a récemment révélé qu'un tiers des jeunes Suisses âgés de 14 à 19 ans connaissent des problèmes graves de santé psychiques, et un jeune sur onze a même déjà tenté de se suicider. Aujourd'hui âgée de 20 ans, Julie Chloé a elle aussi connu une méchante dépression il y a quelques années suite à des abus psychologiques et spirituels subis dans une communauté chrétienne. Mais plutôt que de se rebeller contre ce Dieu dont certains ont déformé le message à des fins personnels, elle cherche à mieux le connaître. Cette quête amène Julie à vivre une expérience personnelle avec



Dieu qui redonne du sens et de la saveur à sa vie. Ainsi, comme toute jeune artiste, elle se met à écrire des textes et à composer des mélodies qui expriment ses doutes, ses questions et ses blessures, mais aussi son espérance et sa confiance en Dieu. Rapide-

ment, elle devient, une source d'inspiration et de réconfort, en particulier pour les jeunes.

Après avoir étudié le violon au conservatoire, puis le chant, c'est en autodidacte que Julie Chloé s'est mise au piano. Julie vit dans la Béroche neuchâteloise et étudie la psychologie à l'université de Fribourg. Passionnée par la vie et son sens, elle aime raconter ses jeunes et déjà fortes expériences de vie en les ponctuant de ses chants. | armée du salut

Vendredi 8 décembre, 19h, apéro, 19h30, soirée publique : Concert-témoignage Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan



Entrée libre, chapeau
Info : tramelan.armeedusalut.ch

BULLETIN DE LA SECTION JURASSIENNE DU TCS

Pierre-Arnauld Fueg rejoint le Comité politique du siège du TCS

Le bulletin de la Section jurassienne du TCS, N° 6/2023, sort ce jeudi 30 novembre, encarté, comme d'habitude, dans le magazine national *Touring*.

Il annonce que le président de section, Pierre-Arnauld Fueg, a récemment été nommé au Comité politique du siège du TCS, lui qui est déjà membre du conseil d'administration du plus grand club suisse de la mobilité depuis 2011.

Il s'agit d'un beau gage de confiance.

Cette édition marque également l'arrivée d'une nouvelle rubrique intitulée *Les pièges de la route*. L'objectif est de présenter, régulièrement, les dangers, parfois difficilement visibles, que recèlent les tronçons que nous empruntons quotidiennement, afin d'augmenter la vigilance des usagers. A ce titre, les membres

de la section sont invités à faire part à la rédaction du bulletin de section des dangers de la route auxquels ils seraient confrontés.

Cours pour apprendre à maîtriser son véhicule sur routes glissantes

Apprendre à maîtriser son véhicule sur routes glissantes est de saison. Dans ce cadre, la Section jurassienne propose de participer à un cours ad hoc dispensé par TCS Training&Events, le samedi 6 janvier 2024, sur le circuit neuchâtelois de Lignièrès.

Un cours destiné à la fois aux membres et non-membres de la section.

Cette publication rappelle également que la vignette autoroutière électronique est désormais disponible sur www.e-vignette.ch et que celle pour 2024 peut être achetée à partir du ven-



dredi 1^{er} décembre. Enfin, la commission juniors mettra sur pied, le dimanche 17 décembre prochain, au Cinématographe, à Tramelan, une séance gratuite destinée aux familles membres de la Section jurassienne du TCS. Le dessin animé *Migration* sera projeté à cette occasion. | comm

CONCOURS

GAGNEZ UNE PLACE AU MATCH

Saurez-vous retrouver les chauves-souris qui se sont cachées dans nos pages ?

5 magnifiques prix sont à gagner !

Pour participer, il vous suffit de compter le nombre de chauves-souris trouvées dans cette édition (*Feuille d'Avis du District de Courtelary N° 44 du vendredi 1^{er} décembre 2023*) et de nous retourner le coupon de participation rempli.

Délai de réception du coupon de participation

Le coupon de participation doit nous être remis au plus tard le jeudi 7 décembre à 12 h, par mail à concours@bechtel-imprimerie.ch ou par courrier à Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary.

Le tirage au sort aura lieu le jeudi 7 décembre et les gagnants seront contactés dans l'après-midi.

La remise des prix aura lieu le samedi 9 décembre à 11 h à la Clientis Arena, Beaugard 2, 2610 St-Imier.

Bonne chance à tous !

Lors de ma chasse, j'ai trouvé _____

La chauve-souris ici présente sert d'exemple et **ne doit pas être comptée** dans la chasse !



Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Email

EN SALLES Programme
et réservations

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

WISH
VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE, 15H30 ET 18H
SAMEDI 2 DÉCEMBRE, 15H
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE, 14H
MARDI 5 DÉCEMBRE, 15H 15

de Chris Buck. Asha, jeune fille de 17 ans à l'esprit vif et dévouée à ses proches, vit à Rosas, un royaume où tous les souhaits peuvent littéralement s'exaucer. Dans un moment de désespoir, elle adresse un vœu aux étoiles auquel va répondre une force cosmique: une petite boule d'énergie infinie prénommée Star. Ensemble, Star et Asha vont affronter le plus redoutable des ennemis et prouver que le souhait d'une personne déterminée, allié à la magie des étoiles, peut produire des miracles. *Un film qui va enchanter petits et grands – Un film absolument magique! Une célébration de l'espoir, de la communauté, de la réalisation de soi! Un hommage pour les 100 ans de magie des studios Disney!* Durée 1 h 33, âge 6 ans, français.

LA TRESSE
VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE, 20H30
SAMEDI 2 DÉCEMBRE, 21H
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE, 17H
MARDI 5 DÉCEMBRE, 17H30

de Laetitia Colombani avec Kim Raver, Fotini Peluso, Mia Maelzer. Inde. Smita est une Intouchable. Elle rêve de voir sa fille échapper à sa condition misérable et entrer à l'école. Italia. Giulia travaille dans l'atelier de son père. Lorsqu'il est victime d'un accident, elle découvre que l'entreprise familiale est ruinée. Canada. Sarah, avocate réputée, va être promue à la tête de son cabinet quand elle apprend qu'elle est malade. Trois vies, trois femmes, trois continents. Trois combats à mener. Si elles ne se connaissent pas, Smita, Giulia et Sarah sont liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime et de plus singulier. *Basé sur le livre best-seller de la réalisatrice. Un véritable voyage à travers les émotions et les réalités diverses auxquelles sont confrontées les protagonistes!* Durée 2 h 01, âge 12 ans, français, vo s.t.

SIMPLE COMME SYLVAIN
SAMEDI 2 DÉCEMBRE, 18H
LUNDI 4 DÉCEMBRE, 17H45

de Monia Chokri avec Sylvain Corbeil, Nancy Grant, Nathanaël Karmitz. Sophia est professeure de philosophie à Montréal et vit en couple avec Xavier depuis 10 ans. Sylvain est charpentier dans les Laurentides et doit rénover leur maison de campagne. Quand Sophia rencontre Sylvain pour la première fois, c'est le coup de foudre. Les opposés s'attirent, mais cela peut-il durer? *Un conte moral sur la crise de la quarantaine. Une comédie tendre et un pur plaisir!* Durée 1 h 51, âge 14 ans, français.

NOËL AVEC LES FRÈRES KOALAS
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE, 10H
CINÉ-KIDS

de Tobias Fouracre. Cette année, Noël sera inoubliable dans le désert australien: les frères Koalas ont invité tous ceux qu'ils aiment, même Penny qui vit en Antarctique! Mais celle-ci se blesse l'aile avant de partir. Qu'à cela ne tienne, les Frères Koalas décident de traverser l'océan à bord de leur avion pour partir à sa recherche sur la banquise. Pendant ce temps, leurs amis finalisent les préparatifs de la grande fête. *Un film délectable et initiatique. Une belle aventure* Durée 0 h 46, âge 3 ans, français.

L'ENLÈVEMENT
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE, 20H

de Marco Bellocchio avec Paolo Pierobon, Fausto Russo Alesi, Barbara Ronchi. En 1858, dans le quartier juif de Bologne, les soldats du Pape font irruption chez la famille Mortara. Sur ordre du cardinal, ils sont venus prendre Edgardo, leur fils de sept ans. L'enfant aurait été baptisé en secret par sa nourrice étant bébé et la loi pontificale est indiscutable: il doit recevoir une éducation catholique. Les parents d'Edgardo, bouleversés, vont tout faire pour récupérer leur fils. Soutenu par l'opinion publique de l'Italie libérale et la communauté juive

internationale, le combat des Mortara prend vite une dimension politique. Mais l'Eglise et le Pape refusent de rendre l'enfant, pour asseoir un pouvoir de plus en plus vacillant. *Les soldats du Pape font irruption chez la famille Mortara pour enlever Eduardo, leur fils de sept ans.* Durée 2 h 15, âge 12 ans, vo s.t.

HUNGER GAMES: LA BALLADE DU SERPENT ET DE L'OISEAU CHANTEUR
LUNDI 4 DÉCEMBRE, 20H

de Francis Lawrence avec Rachel Zegler, Tom Blyth, Peter Dinklage. Prequel de Hunger Games se déroulant 64 ans plus tôt, dans les années qui ont suivi la période des Jours sombres, la première rébellion ratée à Panem. De nombreuses années avant de devenir Président de Panem, le jeune Coriolanus Snow est choisi comme mentor du district 12 lors des nouveaux Hunger Games annuels, le jeune Snow est alarmé lorsqu'on lui confie le rôle de mentor de Lucy Gray Baird, la jeune fille tributaire du pauvre District 12. Après que Lucy Gray ait attiré l'attention de tout Panem en chantant de manière provocante pendant la cérémonie de la moisson, Snow pense qu'il pourrait faire pencher la balance en leur faveur. Unissant leurs instincts pour le spectacle et leur nouveau sens politique, la course contre la montre de Snow et Lucy pour survivre révélera finalement qui est un oiseau chanteur et qui est un serpent. Durée 2 h 37, âge 14 ans, français.

NAPOLEON
MARDI 5 DÉCEMBRE, 20H

de Ridley Scott avec Joaquin Phoenix, Vanessa Kirby. Fresque spectaculaire, Napoléon s'attache à l'ascension et à la chute de l'Empereur Napoléon Bonaparte. Le film retrace la conquête acharnée du pouvoir par Bonaparte à travers le prisme de ses rapports passionnels et tourmentés avec Joséphine, le grand amour de sa vie. *Auteur d'épopées mémorables, Ridley Scott évoque le génie militaire ainsi que les stratégies politiques de Napoléon, tout en mettant en scène des séquences de bataille parmi les plus impressionnantes jamais filmées. Une œuvre monumentale et Joaquin Phoenix époustouffant!* Durée 2 h 38, âge 12 ans, français.

MIGRATION
MERCREDI 6 DÉCEMBRE, 15H30

de Benjamin Renner. La famille Colvert est en proie à un dilemme d'ordre domestique. Alors que Mack est totalement satisfait de patauger paisiblement et définitivement avec sa famille, dans leur petite mare de la Nouvelle-Angleterre, sa femme Pam serait plutôt du genre à bousculer un peu cette routine pour montrer à ses enfants – Dax qui n'est déjà plus un caneton et sa petite sœur Gwen – le reste du monde. Lorsqu'ils accueillent, le temps de leur halte, une famille de canards migrateurs, c'est l'occasion rêvée pour Pam de persuader Mack de les imiter et de se lancer dans un périple en famille: destination la Jamaïque, en passant par New York. *Un film plein d'humour et des personnages inoubliables!* A voir en famille! Durée 1 h 32, âge 6 ans, français.

FILE L'ALLAINE
MERCREDI 6 DÉCEMBRE, 18H
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR

de Louis-Philippe Donzé. File l'Allaine adopte l'itinéraire des eaux de la rivière Allaine et de la plupart de ses affluents. C'est un voyage qui part de sa source jusqu'à ce qu'elle quitte son hydronyme, là où elle s'évanouit dans d'autres cours d'eau plus importants. Le fil de l'Allaine, c'est le fil conducteur auquel sont accrochées les histoires d'une vingtaine de personnes choisies en Ajoie et en France voisine. Le point commun de ces divers intervenants: tous ont un fil qui les relie à l'eau qui court. *Un beau documentaire qui nous invite à prendre soin de nos précieuses rivières!* Durée 1 h 51, âge 16 ans, français.



Dumb money, photo: TMDb.pro

MAESTRO
MERCREDI 6 DÉCEMBRE, 20H30

de Bradley Cooper avec Bradley Cooper, Maya Hawke, Carey Mulligan. Le film raconte la vie publique, privée et compliquée du légendaire compositeur Leonard Bernstein. L'homme, considéré comme l'un des plus grands compositeurs et chefs d'orchestre de tous les temps, a eu une relation romantique complexe avec sa femme Felicia. Ils ont partagé trente ans de leur vie commune et ont eu trois enfants. Felicia était cependant consciente des nombreuses aventures de son mari avec d'autres hommes. *Le film parle ouvertement des sacrifices que ces artisans exigent de leurs familles et conjoints!* Durée 2 h 09, âge 16 ans, français.

ET LA FÊTE CONTINUE
JEUDI 7 DÉCEMBRE, 18H

de Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Gérard Meylan. Rosa est le cœur et l'âme de son quartier populaire du vieux Marseille. Elle partage son énergie débordante entre sa grande famille très unie, son travail d'infirmière et son engagement politique en faveur des plus modestes. Mais à l'approche de la retraite, ses

illusions vacillent. Portée par la vitalité de ses proches et par sa rencontre avec Henri, elle va réaliser qu'il n'est jamais trop tard pour accomplir ses propres rêves, politiques et personnels. *Un conte politique enchanteur!* Durée 1 h 46, âge 10 ans, français.

DUMB MONEY
JEUDI 7 DÉCEMBRE, 20H 15

de Craig Gillespie avec Paul Dano, Seth Rogen. L'incroyable histoire vraie d'un homme ordinaire et de ses followers qui ont ébranlé Wall Street en misant sur GameStop, une entreprise à laquelle personne ne croyait. En engageant toutes ses économies sur un pari fou, Keith Gill et ceux qui décident de le suivre, vont gagner beaucoup, beaucoup d'argent: Wall Street a ses nouveaux lous. Mais ce qui enrichit les uns appauvrit les autres, et les milliardaires des fonds d'investissement ne vont pas tarder à riposter. *Un youtubeur se retrouve du jour au lendemain millionnaire après avoir investi dans un magasin. Le film est captivant, le résultat est jouissif et cinglant!* Durée 1 h 44, âge 14 ans, français.

WISH
VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE, 17H 
SAMEDI 2 DÉCEMBRE, 10H ET 14H 
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE, 14H 

voir sous Cinématographe, Tramelan.

DUMB MONEY
VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE, 20H
SAMEDI 2 DÉCEMBRE, 21H
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE, 17H

voir sous Cinématographe, Tramelan.

RIEN À PERDRE
SAMEDI 2 DÉCEMBRE, 17H
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE, 20H
MARDI 5 DÉCEMBRE, 20H

de Delphine Deloget avec Virginie Efira, Arieh Worthalter, Félix Lefebvre. Sylvie habite à Brest avec ses deux enfants, Sofiane et Jean-Jacques. Ensemble, ils forment une famille très soudée. Une nuit, Sofiane se blesse alors qu'il est seul dans leur maison. Après un signalement, l'enfant est placé en foyer. Avec l'aide d'une avocate, de ses frères et de l'amour de ses enfants, Sylvie est confiante: elle est persuadée d'être plus forte que la machine administrative et judiciaire. Durée 1 h 52, âge 14 ans, français.

MIGRATION
MERCREDI
6 DÉCEMBRE, 14H

de Benjamin Renner. La famille Colvert est en proie à un dilemme d'ordre domestique. Alors que Mack est totalement satisfait de patauger paisiblement et définitivement avec sa famille, dans leur petite mare de la Nouvelle-Angleterre, sa femme Pam serait plutôt du genre à bousculer un peu cette routine pour montrer à ses enfants – Dax qui n'est déjà plus un caneton et sa petite sœur Gwen – le reste du monde. Lorsqu'ils accueillent, le temps de leur halte, une famille de canards migrateurs, c'est l'occasion rêvée pour Pam de persuader Mack de les imiter et de se lancer dans un périple en famille: destination la Jamaïque, en passant par New York. Durée 1 h 32, âge 6 ans, français.

SILENT NIGHT: VENGEANCE SILENCIEUSE
MERCREDI 6 DÉCEMBRE, 20H

de John Woo avec Joel Kinnaman, Catalina Sandino Moreno. La veille de Noël, Godlock assiste à la mort de son jeune fils sous les tirs croisés d'un gang. Alors que Godlock se remet d'une blessure qui l'a privé de sa voix, il fait de la vengeance sa raison de vivre: il commence un programme d'entraînement rigoureux pour venger la mort de son fils. Durée 1 h 44, âge 18 ans, français.

NOËL JOYEUX
JEUDI 7 DÉCEMBRE, 20H

de Clément Michel avec Franck Dubosc, Emmanuelle Devos. Noël chez les Barand, c'est sacré! Surtout pour Vincent, le père, qui se fait une joie de voir toute sa famille réunie. Quand ses enfants annulent leur venue au dernier moment, il ne conçoit pas l'idée de passer les fêtes en tête à tête avec sa femme. Il décide donc de se rendre dans une maison de retraite afin de convier une pensionnaire esseulée à venir fêter Noël chez eux. Débarquent alors Monique et sa meilleure amie Jeanne qui vont très vite prendre leurs aises et semer un joyeux bazar. Pour tous les quatre, ce 24 décembre promet d'être aussi explosif qu'inattendu! *Puis à Tramelan dès le 14 décembre* Durée 1 h 27, âge 8 ans, français.



Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

LES POLITICIENS SUISSES TRÈS INFLUENCÉS PAR L'INDUSTRIE DU TABAC



Menus de fête

La Fine Bouche Rit
Boucherie artisanale 079 502 93 48

Nos suggestions pour les fêtes

<p>Nos spécialités artisanales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pâtés en croûte • Terrines • Plats froids • Fondues Thaï, Safari, Nomade • Filet mignon de porc en croûte • Filet de bœuf Wellington 	<p>Mais encore...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Foie gras • Mousse de foie gras • Fondues Bressane, (panures sans gluten), Chinoise, Bourguignonne • Saumon frais CH • Bœuf, veau et porc de la région • Volailles CH
--	---

Pour les commandes anticipées passées avant le 10 décembre, nous vous offrons une remise de **10%**

Possibilité de retirer les commandes le 24 décembre entre 9 h et 12 h

Rue Dr-Schwab 7 - 2610 Saint-Imier
www.lafinebouche-rit.ch - info@lafinebouche-rit.ch

Menu spécial fête de Noël et fin d'année
sur réservation

Restaurant-pizzeria
Repas d'entreprise - Events - Café
Saint-Imier
032 941 22 69

Horaires
Lundi au samedi : 8h30-14h - 17h30-23h
Dimanche : 17h-23h

Menu de la Saint-Sylvestre
31 décembre 2023, salle Communale de Plagne

Rue Clos Michel, 2
2538 Romont (BE)
Tél. 032 377 35 07
lecommunal@ctb-promo-services.ch

Le Communal

Apéritif de bienvenue
Avocat aux crevettes
Crudités de viandes froides
Cannelloni alla Fiorentina
Carré de veau flambé au four
En douceur de champignons
Gratin dauphinois et trio de légumes
Dessert
Flûte de mousseux et cotillons

Animation musicale avec Morgane & Kry's
79 fr. 50/pers. hors boisson (prix de faveur pour enfants jusqu'à 12 ans)
La Famille Ciccolepre se réjouit de votre présence, les places sont limitées et uniquement sur réservation jusqu'au 22 décembre 2023!
En cas de fatigue, nez rouge vous accompagne en sécurité au N° 0800 802 208
***** BAR ***** AMBIANCE *****

MENU DE NOUVEL AN LE FÉDÉRAL
2613 Villerset

AMUSE-BOUCHE

SAUMON FUMÉ
TOAST AU BEURRE
SALADE

FILET DE BŒUF
SAUCE AUX MORILLES
POMMES DUCHESSE
LÉGUMES DE SAISON

SORBET COLONEL
OU
TARTE AU CITRON
69.-

ANIMATION MUSICALE AVEC L'ORCHESTRE BAUMANN-MARTI

MENU DE NOËL

Entrée
Salade Mêlée

Plat
Filet Mignon de Porc aux Morilles
Frites

Dessert
Tarte au citron

45.-

032 940 72 92
de 26 décembre à 30 décembre

Menu du Nouvel An 2024

Une coupe de Prosecco offerte

Entrée
Carpaccio de Saumon

Plat
Filet de Bœuf sauce aux Morilles
Frites

Dessert
Tiramisu

49.-

Réservation conseillée
032 940 72 92
Place du Marché 3
2610 Saint-Imier

Châlet Mont-Crosin
Hôtel - Restaurant

24 et 25 décembre brunch de Noël au Chalet dès 9 h 30
26 et 27 décembre fermé
31 décembre ouvert dès 10 heures, le soir menu de fin d'année
1^{er} janvier ouvert dès 10 heures
2 et 3 janvier fermé

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter.
Bonne et heureuse année à tous!

Mont-Crosin 65 - 2610 Mont-Crosin - 032 944 15 64
info@chalet-montcrosin.ch - www.chalet-montcrosin.ch

BUFFET DE LA GARE
HOTEL-RESTAURANT-PIZZERIA

La Gare 3, 2608 Courtelary
032 555 44 11

Menu du 31 décembre

Verre de champagne

Petite salade paysanne
Foie gras de canard

Filet de bœuf, sauce morilles
Rösti, légumes maison

Crème brûlée maison
60 francs par personne

NOËL ET SAINT-SYLVESTRE

Les restaurateurs de la région mettent les petits plats dans les grands pour vous régaler avec une grande variété de plats et menus spéciaux à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Contactez directement l'établissement pour réserver votre table et ainsi passer des moments inoubliables et festifs en famille, entre amis ou entre collègues dans le cadre d'un repas d'entreprise.

SONCEBOZ

Le Grand Chasseral tient désormais boutique à la Couronne

Mardi 28 novembre, la presse était conviée à découvrir en avant-première la nouvelle boutique et le café emménagés dans les locaux de la Couronne à Sonceboz. L'ouverture officielle des lieux pour le public est prévue le samedi 2 décembre.

Emmener un peu du Grand Chasseral à la maison

C'est l'objectif que se fixe Fabien Mérillat, le nouveau gérant d'hospitalité, comprenez le responsable du café et de la boutique, qui espère qu'à terme la Couronne va attirer non seulement les gens de la région, mais aussi les touristes et autres voyageurs de passage dans le Grand Chasseral.

Les produits proposés par la boutique représentent en quelque sorte la quintessence de l'identité de la région, incarnée par les produits du terroir à déguster, mais aussi par des objets plus techniques, comme ce modèle spécial de couteau suisse estampillé Grand Chasseral, des créations artisanales, des T-shirts ou encore une palette de livres historiques, techniques ou de fiction écrits par des auteurs de la région.

«Pour l'ouverture, nous pourrions proposer une soixantaine de produits qui sont livrés par une trentaine de producteurs. Il est clair que la boutique et son offre vont évoluer dans le temps, en fonction des demandes des clients et des propositions des fournisseurs», explique le gérant.

Quelles sont les conditions pour pouvoir vendre ses produits dans la boutique? Il faut avant tout être résident du Grand Chasseral. Pour tous les produits alimentaires, ils doivent être produits sur place



Le président de la Fondation Grand Chasseral, Patrick Linder, a présenté tous les acteurs qui ont collaboré à l'ouverture de la boutique de la Couronne

et avec des ingrédients provenant de l'agriculture locale. Et, bien sûr, chaque producteur doit obtenir un certificat avant de pouvoir labelliser ses produits *Grand Chasseral*.

«Même le café que nous servons est torréfié au feu de bois à Tavannes!» précise Fabien Mérillat.

Toutes les boissons sont régionales, du vignoble de La Neuveville, mais aussi produites par les limonadiers, brasseurs et distillateurs qui ne manquent pas dans le Grand Chasseral. Même chose pour toutes les friandises, des produits carnés, en passant par une large variété de fromages, de confitures ou encore de biscuits.

«Nos produits phares sont nos fromages AOC, la Tête de moine et le Gruyère», souligne Saralina Thiévent, la chargée du

projet Terroir et développement régional pour le compte du Parc Chasseral.

L'approvisionnement de la boutique a nécessité la mise sur pied d'une centralisation des commandes. En collaboration avec la coopérative D/CLIC Terroirs, l'acheminement des produits livrés à Sonceboz se fait de manière groupée. Cette plateforme internet permet aussi aux producteurs de s'exporter plus loin en Suisse ou même à l'étranger.

Un écrin moderne, mais authentique

C'est l'Atelier Oi de La Neuveville qui a reçu le mandat de concevoir l'aménagement de la boutique et du café.

«Nous existons depuis 1991, donc avant l'ère de l'ordinateur. C'est pourquoi nous avons

gardé un contact étroit avec la matière et l'artisanat, constate Patrick Reymond, de l'Atelier Oi. A la Couronne, nous avons essayé de garder un maximum de choses déjà existantes, de conserver la patine et les marques du temps.»

Cela se traduit par la conservation de la boiserie sombre du plafond d'origine du café et l'utilisation de bois de frêne régional pour le mobilier de la boutique, qui se veut avant tout pratique et fonctionnel, mais qui laisse tout de même la place à une certaine mise en scène des produits et à la touche particulière des créations signées Oi.

A noter que le café et la boutique resteront ouverts sept jours sur sept, en journée seulement, le but n'étant de faire concurrence aux restaurateurs locaux.



La salle du café a gardé son cachet d'origine grâce à la conservation de son plafond en bois sombre d'origine

Une équipe fédérée autour de la Couronne

L'ouverture de la boutique a permis de rassembler de nombreux acteurs du domaine des produits du terroir, comme le projet de développement régional, une première dans le Grand Chasseral, qui travaille sur le projet *Produire et manger local*, qui prévoit de coordonner la distribution des produits régionaux à la Couronne, bien sûr, mais aussi dans les cabanes qui devraient voir le jour sur l'ensemble du territoire ou encore via le réseau des femmes paysannes.

L'union des femmes paysannes a d'ailleurs décidé d'établir son bureau dans le bâtiment de la Couronne, histoire d'être au cœur des activités du Grand Chasseral. Elles vont notamment préparer tous les apéros

gourmands qui accompagneront les nombreux événements qui devraient se tenir à la Couronne. A la boutique, elles vont proposer leurs paniers du terroir et d'autres produits issus de leur savoir-faire parfois ancestral.

Une sàrl a été créée pour assurer la gestion du café et de la boutique, une société qui, à terme, devra parvenir à s'auto-financer.

Après l'ouverture de la boutique, le président de la Fondation Grand Chasseral, Patrick Linder, promet déjà la prochaine étape de la matérialisation de la marque territoriale à la Couronne, celle qui mettra en lumière le monde culturel de la région. Histoire à suivre donc!

| t/

JURA BERNOIS TOURISME

Grand Chasseral marque son territoire le long des routes

Le 22 novembre, Jura bernois Tourisme a présenté son projet d'implantation de panneaux routiers estampillés *Grand Chasseral* sur les routes cantonales du Jura bernois. Le premier de ces panneaux a été posé au Cernil, au bas des Reussilles, sur la commune de Tramelan.

Un acte symbolique

Le président de Jura bernois Tourisme, Serge Rohrer estime que cette première pose de panneau est un acte hautement symbolique. «Certes, moins spectaculaire que la remise des clés de la nouvelle Couronne à Sonceboz. Mais pour la première fois, le Grand Chasseral s'affiche ailleurs qu'en son cœur, faisant connaître son existence aux visiteurs qui arrivent dans la région.»

Après Tramelan, les deux prochains panneaux seront installés ces prochaines semaines à Crémises et à La Cibourg. «Il s'agit de trois panneaux qui existaient déjà, avec l'ancienne appellation Jura bernois, pour lesquels nous n'avons pas eu besoin de demander de permis de construire, explique le directeur de Jura bernois Tourisme, Guillaume Davot. Une dizaine d'autres panneaux devraient suivre à de nouveaux emplacements. Peut-être même sur l'autoroute



Le panneau Grand Chasseral flambant neuf posé au bas du Cernil est le premier de la série de panneaux qui devraient bourgeonner le long des routes d'entrée du Jura bernois

dans la région biennoise, même si cette démarche est nettement plus compliquée et plus onéreuse»

La pose des premiers panneaux ne devrait coûter que quelques dizaines de milliers de francs. Le budget total, qui comprend la pose de panneaux autoroutiers, devrait, lui, dépasser les 50 000 francs.

Des panneaux sobres, mais efficaces

Conçus par l'agence de Tavannes Stractis, celle qui est à l'origine du logo du Grand Chasseral, les pan-

neaux portent un message de quelques mots seulement: *Grand Chasseral - Bienvenue, Willkommen, Welcome*. «Les prescriptions de l'Office fédéral de la circulation sont très strictes. Les couleurs, le nombre de mots, les dimensions, tout est réglementé, constate Guillaume Davot. Mais nous avons réussi à faire passer le message principal, tout en éveillant l'intérêt des gens qui passent devant nos panneaux.»

La partie visuelle des panneaux est chaque fois une photo, en rapport avec le site où se dresse chaque pan-

neau. Ainsi celui de Tramelan porte une photo d'une ébauche de mouvement d'horlogerie, référence aux activités industrielles de la commune. Sur le panneau de Crémises, c'est la beauté du paysage qui sera mis en vedette par une photo du Cornet de Vincent Bourrut. Enfin, sur le panneau prévu non loin du rond-point de La Cibourg, c'est la Tête de Moine qui sera la vedette.

Ces panneaux auront pour fonction de signaler, bien sûr, l'entrée sur le territoire du Grand Chasseral, mais aussi d'informer sur les activités industrielles, culturelles, agricoles, les spécialités culinaires ou encore les particularités du paysage.

Au cours des deux prochaines années, ils remplaceront les anciens panneaux *Jura bernois* avec leur symbolique écureuil, un personnage qui avait été créé en 1996 par l'illustrateur et auteur de BD de Tramelan Denys Mathey.

L'avenir dira si ces nouveaux panneaux *Grand Chasseral* parviendront à propager la nouvelle marque territoriale. En tout cas, ils risquent moins de se faire barbouiller, comme c'était le cas pour les panneaux *Jura bernois*, sur lesquels le mot *bernois* disparaissait régulièrement sous les couches de spray. | t/

AGENDA

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE

- Vente de l'Avent, halle polyvalente, La Ferrière, dès 17 h
- Fête de fin d'année, La Libellule, La Heutte, dès 17 h
- Exposition de Noël à la Grange, La Heutte, de 18 h à 21 h

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

- Samedi à Sonvi, marché artisanal, Le Pré-aux-Bœufs, Sonvillier
- Les petits ateliers de la médiathèque, entretien de son vélo, CIP, Tramelan, de 10 h à 12 h
- Match au loto du FC Orvin, hall de gym, Orvin, 20 h 15
- Marché de Noël, Hospice le Pré-aux-Bœufs, Sonvillier, dès 10 h
- Marché de Noël, La Roseaie, Saint-Imier, dès 10 h
- Concert de Noël de Tramusica, église réformée, Tramelan, 18 h
- Concert électro-hip-hop, Espace noir, Saint-Imier, 21 h
- Exposition de Noël à la Grange, La Heutte, de 10 h à 16 h
- Loto du joueur club Echo de la Doux, halle polyvalente, Cormoret, 20 h

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

- Brunch musical, airs d'opéra, CIP, Tramelan, 11 h
- Exposition de Noël à la Grange, La Heutte, de 10 h à 16 h
- AMC, duo Eklysis, violoncelle et piano, collégiale, Saint-Imier, 17 h
- Chandor, église, Orvin, 16 h

MARDI 5 DÉCEMBRE

- Repas compote aux raves du club des aînés de Sonvillier, maison de paroisse, dès 11 h 30, repas à 12 h 30

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9 h 30
- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch
- Cyberthé, Espace Jeunesse d'Erguël, Saint-Imier, de 10 h à 12 h
- Passage du Saint-Nicolas et du père Fouettard, centre communal, Plagne, 17 h
- Collectif Rohling: Video Dance Game, salle de spectacles, St-Imier, 14 h

JEUDI 7 DÉCEMBRE

- Scrabble, CIP, Tramelan, 18 h 45
- *L'enjeu des transports publics*, Espace noir, Saint-Imier, 19 h
- Noël Ensemble, St-Imier, dès 17 h

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

- Noël Ensemble, St-Imier, dès 17 h 15

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

- Marché de Noël, salle polyvalente, Cormoret, de 10 h à 17 h
- Journée nationale du Téléthon
- Noël Ensemble, St-Imier, dès 10 h 45

MERCREDI 13 DÉCEMBRE

- Club de lecture, des livres et nous, CIP, Tramelan, de 12 h à 13 h

EXPOSITIONS

- Christophe Lambert, CCL, St-Imier, jusqu'au 10 décembre, me-ve 14h-18h, sa-di 14h-17h
- Expo de peintures de Nicolas Buchwalder, CIP, Tramelan, jusqu'au 22 décembre. Lu-ve de 8 h à 20 h, sa de 15 h à 20 h, dimanche fermé (fermé les 24, 25 novembre)

CLUB DE LUTTE DE LA VALLÉE DE TAVANNES ET ENVIRONS 

Une saison qui restera dans les annales

L'assemblée générale du Club de lutte de la vallée de Tavannes et environs (CLT) s'est déroulée récemment à la salle communale de Tavannes en présence d'une quarantaine de membres. Le président Jérôme Rebsamen et le chef technique Jean-Philippe Kläy sont revenus sur une saison 2023 qui restera gravée dans l'histoire du club et de la lutte dans le Jura bernois. Après la visite à Tavannes du Roi de 2010 Kilian Wenger en février et la Fête de lutte du Jura bernois dans la patinoire de Saint-Imier fin avril, la Fête cantonale bernoise s'est déroulée les 24 et 25 juin à Tramelan devant plus de 6000 spectateurs. En tant que société co-organisatrice, le CLT a mis près de 100 personnes à disposition qui se sont partagés quelque 4000 heures de bénévolat. Même si son organisation n'a pas été un long fleuve tranquille, notamment en raison du renvoi de deux ans lié à la pandémie, l'événement attendu depuis 2019 aura finalement été une grande réussite. A l'échelon local, la participation à la Fête des Saisons en août a également donné satisfaction, malgré la canicule. Les entraînements au local de lutte sont très bien fréquentés et les demandes d'initiation au sport à la culotte de jute sont en augmentation.

Le bilan est tout aussi remarquable au niveau sportif. Grâce à ses deux couronnes et ses très bonnes prestations aux fêtes alpestres du lac Noir et du Brünig, Alex Schär a pu faire partie des 32 lutteurs bernois sélectionnés pour la Fête d'Unspunnen. A Interlaken, le Tramelot a terminé avec un



Fête cantonale bernoise de lutte à Tramelan

magnifique bilan de trois victoires et trois passes nulles, se classant ainsi au rang 11a devant plusieurs couronnés fédéraux confirmés. Les jeunes lutteurs du CLT ont quant à eux remporté 45 palmes dont 13 victoires. Une grande part du butin revient à Mirco Tschan qui a enlevé à lui seul 16 palmes dont 10 victoires. Le Curgismondain recevra la distinction

de meilleur jeune lutteur du canton dans la catégorie 2008 lors de la prochaine assemblée de l'association cantonale. Deux jeunes lutteuses ont en outre participé à quelques fêtes féminines, dont celle qui s'est tenue à Tramelan.

En ce qui concerne 2024, la Fête de lutte du Jura bernois aura lieu les 29 et 30 juin à Raimeux. La Journée fédérale

des lutteurs espoirs aura lieu le 25 août à Sion avec potentiellement plusieurs jeunes du CLT. Le comité, réélu en bloc pour deux ans, a par ailleurs décidé de renoncer à la fête de club bisannuelle, dont la date habituelle aurait coïncidé avec le temps fort de la saison, à savoir la fête des 125 ans de l'association fédérale à Appenzell le 8 septembre. | nm



Mirco Tschan à la Journée cantonale bernoise des lutteurs espoirs à Frauenkappelen



Alex Schär à la fête d'Unspunnen

ASSOCIATION DES LUTTEURS ET GYMNASTES AUX NATIONAUX DU JURA BERNOIS 

Assemblée générale du samedi 25 novembre



Michel Tschan, nouveau responsable technique des jeunes, photo: ALGNJB-2023



Michel Schaer, nouveau membre d'honneur de l'ALGNJB, photo: ALGNJB-2023

La région des Pontins s'était vêtue de son magnifique manteau neigeux pour recevoir les colosses régionaux en ce jour d'assemblée générale de l'Association des lutteurs et gymnastes aux nationaux du Jura bernois ALGNJB. Pas moins de 40 personnes ont bravé la route pour pouvoir y participer.

Le président Reinhard Jossen a laissé un petit quart d'heure de battement avant de débiter les joutes justement en raison de l'état des chaussées enneigées. Les rapports, respectivement du président et des chefs techniques, ont unanimement démontré qu'au final l'année 2023 aura été particulièrement riche à tous les points de vue. Il y a eu la fête de lutte du Jura bernois qui s'était déroulée tôt dans l'année, mais bien au chaud dans la patinoire de Saint-Imier. Cette version indoor aura démontré les avantages non négligeables sur le plan de l'organisation de pouvoir profiter d'infrastructures fixes. Un week-end rondement mené par le comité d'organisation porté par le club de hockey de Saint-Imier et la société d'équitation du Vallon de Saint-Imier.

Ensuite, c'était déroulé la fête cantonale bernoise de lutte en terre tramelote. Un événement qui revient environ toutes les 7 années dans le Jura bernois. Celle-ci devait se

faire en 2021, mais la pandémie en avait décidé autrement. Au final, et 2 années plus tard, la motivation est restée intacte et l'événement a été couronné de succès, accompagné par une météo de rêve. La fête régionale organisée par le club de Péry a également démontré l'importance d'organiser ce genre de manifestation. Là également l'intérêt grandissant du public pour la lutte a été constaté et les lutteurs peuvent se faire plaisir.

Du côté des lutteurs, nous retiendrons l'excellente performance du tramelot et tête de proue des régionaux Alex Schaer. L'athlète s'est offert une couronne à la fête de lutte du Jura bernois. Lancé sur son succès et peut-être un peu remonté par le fait de n'avoir pas obtenu de couronne chez lui à la cantonale bernoise, Alex a fourni une magnifique performance lors de la mythique Unspunnen avec 3 passes gagnées et 3 passes nulles. Les jeunes lutteurs eux se font fait plaisir et sans complexe. Remontés comme des coucous, les petits costauds régionaux auront raflé au final pas moins de 79 palmes et 13 victoires durant cette année. L'ancien record de 2021 avec 69 palmes est donc déjà aux oubliettes. Les meneurs qui sont Tschan Mirco, Zeller Boris

et Burkhalter Tom on excellemment bien joué le rôle de moteur envers leurs camarades de club cette saison.

Ça bouge au comité

Reinhard Jossen, président sortant, a été réélu par acclamation pour un nouveau mandat de deux années. Il a toutefois prévenu que ce serait son dernier. Il a demandé à l'auditoire de ne pas trop attendre pour réfléchir à sa succession. Michel Tschan de Corgémont fait son entrée au comité en qualité de chef technique des jeunes lutteurs. Lionel Burger des Prés d'Orvin, fait également son entrée en qualité d'assesseur. Quant aux autres membres, ils ont tous été réélus. Ainsi, après 4 années de places à repourvoir, le comité de l'ALGNJB est à nouveau au complet.

La caisse se porte très bien

Moritz Jäggi, chef des finances, a informé que celle-ci se porte très bien en ce moment. Les entrées induites par les résultats financiers positifs des dernières fêtes de lutte ainsi que des dépenses scrupuleusement contrôlées se soldent par un bilan réjouissant.

Les prochaines fêtes de lutte du Jura bernois

Les délégations des comités d'organisation des prochaines fêtes de lutte du Jura bernois qui sont Raimeux 2024 et Nods 2025 étaient présents et ont chacun exposé l'état de préparation de leur organisation respective. A noter qu'il est réjouissant pour le comité ALGNJB de constater l'engouement pour la mise sur pied de notre fête de lutte à

couronnes. Pour la suite, des démarches sont déjà en cours.

Nomination d'un membre d'honneur

Michel Schaer, de Tramelan a été nommé membre d'honneur de l'ALGNJB. A la lecture de son parcours par son colistier de longue date, Jean-Philippe Kläy, chacun aura compris que cette reconnaissance est plus que méritée pour cette figure marquante de la lutte régionale.

Michel Schaer est un lutteur émérite qui connaît parfaitement les rouages de la discipline et qui fonctionne actuellement comme arbitre. Il est le papa d'Alex Schaer, ce qui nous rappelle l'histoire de la pomme qui ne tombe jamais loin de l'arbre. Un grand costaud qui retient une larme à l'épinglage de sa médaille d'honneur ça vous met toute une salle dans l'émotion.

100 ans gravé dans le marbre

Didier Wicht est revenu sur la plaquette du jubilé des 100 ans de l'ALGNJB. Ce magnifique ouvrage avait été dévoilé lors d'une conférence de presse en marge de la fête cantonale bernoise de lutte à Tramelan. L'éditeur Daniel Lüthi a exposé son travail de recherche et a répondu à quelques questions. Ce livre peut être commandé sur le site internet de l'association.

La suite

La prochaine assemblée se déroulera quelque part dans le Cornet en date du 23 novembre 2024. Le programme des activités 2024 sera visible sur le site internet d'ici peu. Suite à ça, tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas dans une ambiance chaleureuse. | algnjb

SAINTIBASKET 

Les U14 joueront des matchs amicaux

Début de saison un peu particulière pour les U14 de Saintibasket, puisque malgré le contingent, il n'y a pas assez de joueurs licenciés pour que l'équipe soit inscrite au championnat de l'ACNBA cette saison.

Malgré cela, le club a décidé d'organiser tout au long de l'année des matchs amicaux pour que les jeunes puissent avoir des compétitions.

Mercredi 22 novembre l'équipe est allée à La Chaux-de-Fonds pour le premier match. Malgré la petite différence de niveau, Saintibasket a montré que les progrès sont au rendez-vous et que le plaisir de jouer est toujours présent avec des joueuses et joueurs qui ont grandi et mûri, on a pu observer de beaux moments de jeu et une belle cohésion dans cette équipe,

ce qui fait dire que le choix a été bon d'avoir ces quelques matchs pendant la saison. Le score final n'a malheureusement pas été en faveur des Imériens.

Ont joué: Perazzi L., Mathys M., Huguet S., Threuthard L., Ewesse J., Ehl T., Berchtold A., Perret E., Hugi L., Le Floch M., De Almeida E.

Le prochain match aura lieu à Saint-Imier le samedi 9 décembre prochain dès 9h30 contre des voisins frontaliers venant de Morteau (Val Morteau basket), une belle matinée et une belle expérience en perspective, venez nombreux pour les encourager. Les U12 quant à eux se déplaceront le dimanche 10 décembre à Marin pour un tournoi. | Ida

U14 CdF - Saintibasket ____ 55-26 (match amical)

HALTÉRO-CLUB TRAMELAN 

Championnat romand

Samedi dernier, l'Haltéro-club Tramelan a accueilli le 40^e Championnat romand d'haltérophilie. Ce ne sont pas moins de 64 athlètes qui se sont inscrits pour se disputer le titre de champion romand dans leur catégorie respective. Dans la catégorie féminine, la victoire est revenue à la lausannoise Célia Guex devant ses camarades de club Zélie Michelin et Nadine Blanchard. Chez les hommes,

la bataille annoncée entre le local Yannick Sautebin et le prévôtois Dany Termignone a tourné à l'avantage du prévôtois qui s'impose avec un total de 311,65 points contre 307,65 pour le tramelot.

A noter que le jeune tramelot Dylan Sautebin a battu le record de Suisse à l'arraché avec 80 kg. Il termine également sans surprise meilleur junior de ce championnat romand. | vv

HOCKEY CLUB CORGÉMONT

Un premier tour satisfaisant

Suite à la première partie du championnat, Corgémont a enchaîné avec deux nouvelles victoires à l'extérieur contre Courtételle et Fleurier. Si celle contre les Jurassiens fut poussive, on peut confirmer que celle obtenue dans le Val-de-Travers peut servir de match de référence, tant défensivement qu'offensivement, avec un score sans appel de 0-5.

Malheureusement, les Curgismondains ont perdu les trois matchs suivants sur la plus petite marge possible, excepté la victoire en coupe bernoise. Ces défaites, les unes plus frustrantes que les autres, surtout contre les deux équipes jurassiennes de Bassecour et des Enfers qui nous devancent de peu au classement, serviront de bonne base afin de corriger les petits détails qui permettront aux gars à Paratte de lorgner le podium qui se trouve à 5 points avec une actuelle 5^e place au classement sur 12 équipes. | vg

Courtételle – Corgémont 3-5
Fleurier – Corgémont 0-5
Corgémont – Bassecour 4-5
Corgé – Binningen (coupe BE) 11-3
Corgémont – Tavannes 3-4
Les Enfers – Corgémont 3-2

Vendredi 1^{er} décembre

20h30:
Ponts-de-Martel – Corgémont

Samedi 9 décembre

21h: Corgémont – Moutier

Mardi 12 décembre

20h30: Star Chaux-de-Fonds – Corgémont (coupe suisse)

Mercredi 13 décembre

19h45:
Franches-Montagnes – Corgémont

Mercredi 20 décembre

20h: Corgémont – Val-de-Ruz



HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Entrées gratuites pour le match de samedi

On va anticiper la Saint-Nicolas à la Clientis Arena, samedi 2 décembre dès 18h, ceci à l'occasion du match de la 1^{re} équipe qui recevra Vendlincourt. Le saint Nicolas sera présent avec quelques paquets cadeaux. Pour le Noël des Bats, l'entrée sera gratuite au match. Et pour que l'instant soit plus festif encore, une bonne fondue après le match pourra agrémenter la soirée (réservations souhaitées sur info@sainti-bats.com). Le Mouvement Juniors, le comité, le Team Events et les joueurs du HC Saint-Imier vous attendent nombreux pour l'ouverture des festivités de Noël.

Les U20 maîtrisent Université Neuchâtel

Les U20 coachés par Evan Vuilleumier, assisté de l'entraîneur de la 1^{re} équipe du HC Saint-Imier, ont été réguliers dans leur entreprise face aux jeunes universitaires de Neuchâtel. Trois filets par tiers-temps à un rythme plus ou moins régulier leur ont permis de garder à distance un contradictoire qui ne fut pas en mesure de s'opposer à la marche en avant des Bats.

Dans la première période, les visiteurs pouvaient maintenir un écart raisonnable (3-1). Mais après la première pause, les Imériens scoraient à trois reprises sans que les Neuchâtelois ne puissent riposter. Le gros du job était fait, la réaction des hommes de Marc Gaudraut dans le dernier vingt fut trop tardive pour changer quoi que ce soit.

Un revers dommageable pour les U17 Top

Face à une formation qui semblait à portée des jaunes et noirs, les Imériens se sont loupés. Trop de respect dans le jeu de l'adversaire, un manque d'engagement pour aller aux duels, et sans doute un collectif insuffisant, c'en était trop. Les visiteurs



Bien que soutenue par ses défenseurs, Nolwen Boldini pourtant très attentive n'a pas pu combler tous les oublis de ses coéquipiers en U17

valaisans du Chablais ont pourtant séché jusqu'à la mi-match pour trouver une faille devant une Nolwen Boldini attentive et bien soutenue par ses coéquipiers. Mais une fois le score ouvert, les Bats se sont mis à poursuivre une marque déficitaire, mais de manière trop disparate pour inverser le cours des choses.

Ecole de hockey

On est en pleine saison, mais l'école de hockey ouvre toujours ses portes. Tu aimes le hockey sur glace, tu aimes un sport d'équipe ?

Nous sommes là pour toi, tous les mercredis de 17h30 à 18h30 et samedis de 9h à 10h (sur glace).

Tu vas t'éclater dans un monde structuré, prêt à t'accueillir pour faire partie de la famille du HC Saint-

Imier. Plus de renseignement au 079 426 95 37 ou 079 280 25 66. | gde

Filles Saint-Imier – Dragons Queens 1-5
U20 A Saint-Imier – Université Neuchâtel 9-3
U17 Top Saint-Imier – Valais Chablais 0-3
U15 A Franches-Montagnes – Saint-Imier 5-6
U13 Top Saint-Imier – Université Neuchâtel 4-3

Samedi 2 décembre

Filles 12h15:
Saint-Imier – Neuchâtel Academy
2^e I. 18h: Saint-Imier – Vendlincourt
U17 Top 20h:
Yverdon-les-Bains – Saint-Imier
U13 Top 17h: Tramelan – Saint-Imier

Dimanche 3 décembre

U15 A 15h30: St-Imier – Les Griffons
U17 Top 16h: Wallis Future – St-Imier



Des relances intéressantes pour Maël Blanchoud, mais trop souvent sans suite

SOCIÉTÉ DE TIR SAINT-IMIER

Fin de saison pour les tireurs imériens

La saison de tir s'est achevée par le tir de clôture. 17 tireurs sont venus lâcher les dernières cartouches au stand de tir de Saint-Imier le 14 octobre dernier. Au programme, deux cibles à tirer suivies d'un souper convivial.

Le matin même, trois jeunes tireurs étaient qualifiés pour la finale romande qui avait lieu au stand de tir de Bassecour. Pour la deuxième année consécutive, Swen Lardon et Grégoire Zmoos se sont qualifiés pour y participer et cette année Valérie, la petite sœur de Grégoire, les a rejoints. Voici leurs résultats: Grégoire 113 pts, Swen 104 pts et Valérie 59 pts. Bravo à eux trois.

Notre traditionnel 4^e Tir de la Combe-Grède a réuni 161 tireurs. Malgré une légère baisse de participants, le comité était satisfait des quatre jours de tir.

Les membres de la société ne vont cependant pas rester inactifs durant la saison d'hiver, ils vont participer à différents tirs à Kölliken, à Balsthal, à Mümliswil, à Bassecour et à Roches avant de poser leurs fusils pour les fêtes de fin d'année et recommencer une nouvelle saison début février au tir du Carnaval à Aumont et en mars au tir du Grauholz à Berne. Sans oublier que le samedi 20 jan-

vier, ils se retrouveront pour leur traditionnel souper du nouvel an.

Résultats de la saison 2023

Challenge de la société:
1. Nicolas Wüthrich 315 pts;
2. Hans-Jürg Gottet 307 pts;
3. Gaëtan Aellen 293 pts;
4. Franz von Büren 290 pts;
5. Etienne Moszczanski 290 pts;
6. Robert Aellen 284 pts.

Super Challenge de la société: 1. Nicolas Wüthrich 805 pts; 2. Hans-Jürg Gottet 789 pts; 3. Gaëtan Aellen 751 pts; 4. Franz von Büren 748 pts; 5. Robert Aellen 737 pts.

Tir du 132^e de la société:
1. Hans-Jürg Gottet 90 pts;
2. Adrian Zermatten 89 pts;
3. Kateline Arrigo 88 pts;
4. Nicolas Wüthrich 85 pts;
5. Frédéric Zufferey 85 pts;
6. Franz von Büren 79 pts;
7. Robert Aellen 75 pts;
8. Florian dos Santos Ferreira 75 pts; 9. Gaëtan Aellen 64 pts; 10. Grégoire Zmoos 54 pts; 11. Valérie Zmoos 37 pts.

Tir de la Combe-Grède Saint-Imier: 1. Frédéric Guerne 96 pts; 2. Adrian Zermatten 93 pts; 3. Nicolas Wüthrich 85 pts.

Tir de clôture Saint-Imier: 1. Adrian Zermatten 1068 pts;

2. Kateline Arrigo 1054 pts;
3. Hans-Jürg Gottet 1040 pts;
4. Gaëtan Aellen 1033 pts;
5. Franz von Büren 1015 pts;
6. Nicolas Wüthrich 1013 pts;
7. Robert Aellen 992 pts;
8. Frédéric Guerne 974 pts;
9. Swen Lardon 921 pts;
10. Théo Maire 907 pts;
11. Eliot Ummel 870 pts;
12. Samy Zahnd 846 pts;
13. Sheila Helbling 812 pts;
14. Etienne Moszczanski 789 pts;
15. Valérie Zmoos 732 pts; 16. Dominique Moszczanski 731 pts; 17. Grégoire Zmoos 707 pts.

Tir du Canada: meilleur résultat Adrian Zermatten 93 pts.

Tir bernois: meilleur résultat: Frédéric Gaudun 90 pts.

Tir des Démineurs en faveur de la fondation Digger à Tavannes: meilleur résultat: Adrian Zermatten 91 pts.

Challenge Jeunes tireurs Saint-Imier: 1. Samy Zahnd 387 pts; 2. Florian dos Santos Ferreira 386 pts; 3. Swen Lardon 371 pts; 4. Yann-Loïc Moszczanski 366 pts; 5. Florent Grossenbacher 334 pts; 6. Kevin Pequignot 328 pts; 7. Grégoire Zmoos 285 pts; 8. Timéa Zufferey 284 pts; 9. Valérie Zmoos 161 pts. | ga

Les résultats complets de la société sont à retrouver sur www.tir-saint-imier.ch

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

Bilan de fin de premier tour

Le premier tour du championnat est déjà terminé pour certaines équipes. Nous faisons ici le point à mi-parcours.

D3M23: bilan positif pour cette équipe au terme de ce premier tour: 6 matchs, 4 victoires. Terminant 2^e de leur groupe, elles joueront leur prochain tour dans le groupe de tête, se battant ainsi pour la 1^{re} à la 6^e place. L'équipe a su prouver qu'elle était un jouant un volleyball de bon niveau et en gardant la tête haute, même dans les matchs serrés.

D4: après un premier tour où il n'aura souvent manqué que quelques points ou un peu de chance, la D4 va poursuivre sa saison dans le groupe relégation. Ce premier tour aura donc été bouclé avec une seule victoire contre l'équipe deuxième au classement du groupe tout de même. Cette équipe composée de nouvelles joueuses a montré une belle progression et aura sûrement son mot à dire lors du 2^e tour.

M17: l'équipe termine le 1^{er} tour en tête de son groupe, grâce notamment à une bonne régularité de présences aux entraînements et à sa grande motivation, ce qui lui permettra d'effectuer la suite du championnat dans le groupe titre. Après une première et unique défaite 3-2 contre VEBB, 2^e du groupe, elles gagnent le match

retour 3-0! Belle performance pour les filles de La Suze. Le deuxième tour sera fort intéressant et leur permettra de progresser et surtout d'apprendre énormément.

M15: pour ce qui est des deux équipes M15, composées de joueuses du club et du VBC Tramelan, elles ont montré une amélioration significative dans le jeu. La plupart des joueuses sont débutantes et ont eu leur premier contact avec la compétition ces derniers mois. Le résultat et l'évolution sont très positifs et elles continuent à travailler pour remporter des victoires. La motivation et l'engagement restent très élevés, permettant à l'équipe d'évoluer rapidement et efficacement. Les deux équipes se retrouveront dans le groupe classement lors du deuxième tour.

D1: notre équipe de première ligue, actuellement deuxième de son groupe, terminera le premier tour demain au terme

d'un match l'opposant aux premières du groupe, le VBC Epalinges. Venez les encourager demain à 18h à Corgémont! | ca

Suivez-nous sur Instagram @vbclasuze et Facebook pour avoir toutes les dernières informations sur les matchs, tournois, événements et résultats

D1 Porrentruy – La Suze 0-3
D2 VEBB – La Suze A 3-1
D2 Val Terbi – La Suze B 2-3
H2 La Suze – E2L 3-1
M15 VFM – La Suze A 3-0

Vendredi 1^{er} décembre

D2 20h45, Saignelégier: VFM – La Suze B

Samedi 2 décembre

D1 18h, Corgémont: La Suze – Epalinges
D2 16h, Vicques: Val Terbi – La Suze A

Lundi 4 décembre

H2 20h45, Malleray: BMV 92 – La Suze

VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D 4^e I. Tramelan – Develier 3-1
D 5^e I. Tramelan – Péry Volleyball 3-0

Samedi 2 décembre

D 5^e I. 17h30, Centre sportif de l'Oiselier A: Porrentruy – Tramelan

GIRON JURASSIEN DES CLUBS DE SPORTS DE NEIGE ❄️

Un hiver qui s'annonce dynamique sur tous les tableaux, en alpin comme en nordique

Lors de sa conférence de presse d'automne, le Giron Jurassien des clubs de sports de neige a pu présenter ses équipes sportives, ses manifestations et ses projets pour la saison à venir. Le dynamisme de l'association a été souligné, notamment car elle sera représentée à tous les niveaux du sport de compétition, en alpin comme en nordique. Le programme des manifestations a également été dévoilé, avec de nombreuses compétitions tant pour les écoliers, les amateurs, les jeunes compétiteurs et les licenciés, couvrant l'ensemble du territoire de l'Arc jurassien.

Une des raisons d'être du Giron Jurassien est d'offrir la possibilité aux jeunes sportifs de la région de rêver et d'acquiescer toutes les bases nécessaires pour devenir atteindre le haut niveau, sans oublier d'offrir un cadre pour que chaque sportif, écolier, amateur ou licencié, afin qu'il puisse s'épanouir dans les sports de neige. «C'est donc avec une certaine fierté et beaucoup d'impatience que nous lançons cette saison, mentionne Didier Cuche, Président du Giron Jurassien. En effet, nous avons cette saison des athlètes à tous les niveaux et avec des ambitions élevées. Tout comme un magnifique programme d'événements.»

On note en effet qu'en alpin, Rémi Cuche (SC Chasseral Dombresson), membre du cadre B de Swiss-Ski, sera engagé en Coupe d'Europe de vitesse. Amélie Klopfenstein (SC Romand Bienne), membre du cadre C Swiss-Ski, va quant à elle effectuer son retour en Coupe d'Europe dans les disciplines techniques après une saison blanche (blessure). Justine Herzog (SC Chasseral Dombresson) et Cheryl Sunnier



Ilan Pittier, photo: Stephan Boegli



Amélie Klopfenstein, photo: Etienne Bornet

Des manifestations et des compétitions pour tous les goûts

En collaboration avec les ski-clubs régionaux et ses partenaires, le Giron Jurassien est heureux de dévoiler un calendrier qui fait la part belle à toutes et tous.

Des écoliers (Sunrise Snow Days, Dario Cologna Fun Parcours, Coupe Didier Cuche, storio nordIX games), aux jeunes compétiteurs et aux licenciés avec la Ragusa Ski Cup, ou encore aux amateurs (licenciés ou non) pour le Viteos Ski Tour, toutes les disciplines, tous les pratiquants et tous les âges peuvent trouver du bonheur dans l'Arc jurassien cet hiver. «Le souhait est donc d'avoir une belle saison afin que le travail des bénévoles soit récompensé et que les sports de neige puissent se vivre de la plus belle des façons dans notre région.» conclut Didier Cuche à l'aube de cette nouvelle saison excitante. |mv

PRO SENECTUTE

Raquettes

Mardi 12 décembre: randonnée en raquettes dans le Jura bernois En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Location de raquettes sur demande. Lieu défini en fonction des conditions météo. Responsable: Annemarie Willemin, 078 858 92 75.

Judi 14 décembre: randonnée en raquettes dans le Jura bernois En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Location de raquettes sur demande. Lieu défini en fonction des conditions météo. Responsable: Eugène Benoît, 079 503 76 56. | pro senectute

(SC Biel/Bienne) évolueront enfin au sein du centre national de performance ouest de Swiss-Ski au niveau du circuit FIS. Enfin, du côté du CRP Ski Alpin GJ, Elliott Ducommun (SC Chasseral Dombresson) va entamer sa dernière saison avec les U16 dans avec l'optique de skier aux avant-postes de la relève suisse et viser le centre national de performance.

Du côté nordique, Ilan Pittier (SC La Vue-des-Alpes), membre du cadre B Swiss-Ski, est pressenti pour performer sur la scène internationale, notamment lors des championnats du monde juniors, sur le circuit

des compétitions européennes ou encore lors de possibles sélections en Coupe du monde. En leur qualité de membres du groupe candidats Swiss-Ski, Wilma Lauenstein (SC La Vue-des-Alpes) et Maxime Béguin (SC La Vue-des-Alpes) vont pour leur part avoir de belles opportunités sur les circuits national et européen.

Par ailleurs, le Giron Jurassien sera représenté par des athlètes de classe mondiale avec Alexi Mosset et Maxime Mosset du SC La Vue-des-Alpes en télémark, par Robin Tissières (SC Chasseral Dombresson) et enfin par l'un des meilleurs skieurs alpins handisport du

monde avec Robin Cuche (SC Chasseral Dombresson).

Un label Swiss-Ski pour le CRP Ski Nordique GJ

Tous les signaux sont au vert pour la relève nordique. Swiss-Ski a attribué un label définitif de *centre régional de performance* à la structure du Giron Jurassien qui était déjà certifié en tant que projet pilote par Swiss-Ski et Swiss Olympic. Par ailleurs, les quatre nouveaux membres du CRP Ski Nordique GJ sont tous issus du SC Saignelégier, ce qui est une grande première pour le club formateur jurassien au sein de cette structure.

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER ❄️

Une semaine bien remplie

Le week-end dernier, notre patineuse, Caly Iannantuoni se déplaçait en terre tessinoise pour la Lugano Cup. Elle obtient la douzième place de sa catégorie, avec un total de 53,97 pts. Prochaine compétition à Lucerne le week-end du 8 au 10 décembre.

Malheureusement, Mya blessée, a dû renoncer à défendre ses chances dans cette compétition. Nous lui souhaitons un bon rétablissement et espérons qu'elle pourra au plus vite concourir à nouveau sur les diverses patinoires de notre pays.

Deux de nos patineuses, Sarah et Anaé ont suivi pour la deuxième année consécutive un séminaire de patinage contemporain à Lucerne. Cette journée sous la direction de 5 personnalités venues de toute la Suisse dont Auriane Collet, déjà connue de nos filles, a été remplie de beaucoup de plaisir, de rencontres, de travail hors et sur glace. Lili et Anaé vont se rendre à Sion pour la Coupe du Rhône. Toutes deux vont concourir le dimanche. Lili va prendre son



Caly, catégorie Juvénile U13

départ à 12h26 en catégorie Bronze B et Anaé quant à elle sera engagée à 13h44 en catégorie Bronze A. Le CPSI souhaite d'ores et déjà beau coup de plaisir et plein succès pour cette compétition en terre valaisanne.

Cette période de fin d'année est très chargée au niveau des compétitions se déroulant en Suisse. En effet, chaque week-end notre staff professoral accompagne nos patineuses dans diverses compétitions. Les 8, 9 et 10 décembre, Nathalie se déplacera à Lucerne avec Caly et Eloïse quant à elle sera en déplacement à Tramelan pour accompagner 4 de nos patineuses. Elisa Barras et Jade Magri vont faire leur première sortie de la saison en compétition. Elisa va évoluer en catégorie Acier et Jade en catégorie Cuivre. Camille et Maïlys présenteront pour leur deuxième sortie un programme libre aux juges.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier Nathalie, Eloïse, Florine et Charlotte pour l'accompagnement des patineuses lors des différentes compétitions. | fs

Apprenez à me connaître

Nom, prénom: Comisso Sarah.

Date de naissance: 2 août 2005.

A quel âge as-tu commencé à patiner? J'ai commencé à 7 ans.

Comment t'est venue l'envie de pratiquer ce sport?

Mes parents voulaient que je fasse du sport, j'ai choisi un peu au pif.

Dans quelle catégorie es-tu? Je ne fais plus de compétition à cause d'une blessure, mais j'étais en Interargent ARP.

Combien d'heures par semaine t'entraînes-tu? 6 heures environ, je pense.

Que préfères-tu accomplir dans ce sport? Réussir de nouveaux sauts.

Quelles sont tes passions? La danse et le sport automobile.

Quel métier rêves-tu de faire? Avocate.

Quel est ton plus beau souvenir au Club des patineurs de Saint-Imier? Mon tout premier gala.

Nom, prénom: Wenger Stella.

Date de naissance: 4 février 2016.

A quel âge as-tu commencé à patiner? A 4 ans.

Comment t'est venue l'envie de pratiquer ce sport?

En regardant les patineuses lors d'entraînement.

Dans quelle catégorie es-tu? Etoile.

Combien d'heures par semaine t'entraînes-tu? 4 heures.

Que préfères-tu accomplir dans ce sport? En globalité j'aime tout.

Quelles sont tes passions? Le patinage, le ski et une amie.

Quel métier rêves-tu de faire? Enseignante et professeure de patinage.

Quel est ton plus beau souvenir au Club des patineurs de Saint-Imier? Je n'en ai pas un en particulier.



URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 1^{er} au 7 décembre: pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 45. **TRAMELAN** Du 1^{er} au 7 décembre: Pharmacie Plus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 18 h 30-18 h 45. *Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. **PARB** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 17 h-21 h.

BIBLIOBUS UPJ

ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE Vendredi 15 décembre: 16 h-17 h. **FRIN-VILLIER ENTRÉE DU VILLAGE** Mardi 12 décembre: 16 h 15-17 h. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 15 décembre: 17 h 30-19 h 15. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 15 décembre: 14 h 30-15 h 30. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 12 décembre: 17 h 45-19 h 30. **SONCEBOZ COMMUNE** Mardi 19 décembre: 16 h 30-19 h 30. **CORGÉMONT GARE** Mardi 9 janvier: 15 h 15-17 h. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 2 décembre: 9 h 45-11 h 45. www.bibliobus.ch

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17 h-18 h 30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE** Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 17 h-19 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6**. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h à 19 h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILIER COLLÈGE** Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi: 15 h 15-17 h 15, jeudi: 17 h-19 h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h. Jeudi: 18 h 15-19 h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13 h-19 h, jeudi: 13 h 30-18 h, vendredi: 15 h-21 h, 032 485 70 44, 076 710 67 43, <https://perly-laheutte.ch/liste-et-annuaire/centre-animation-jeunesse-caj/>

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9 h-17 h. 032 941 55 45, cejare@

cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER** rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14 h-18 h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h (dernière entrée à 16 h 30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h. La place de jeux: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE D'LA ZOUC 1 Mardi: 16 h-18 h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14 h-18 h, animations (voir programme sur le site internet). 2 mercredis par mois: 13 h 30-17 h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15 h 15-18 h 30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15 h 15-21 h 30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, WhatsApp: 077 481 71 34, espacejeunesse.derguel Espace Jeunesse d'Erguël, 2610.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe Tous les mercredis, gym Seniors: dames, 9 h-10 h, messieurs, 10 h-11 h, mixtes 14 h-15 h. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **CORMORET SALLE DE GYM** Gym des aînés Bel Automne les mardis: de 9 h à 10 h 15. rens.: Fif, 032 944 18 02. Gym-parents: mercredi 10 h-11 h, rens.: Catherine Huguélet, 079 713 01 84. **COURTELARY SALLE DE GYM** Gym dames, lundi: de 19 h 30 à 20 h 30. Volley dames, entraînement, mercredi: de 20 h à 22 h, rens.: feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés, mercredi: de 14 h à 15 h, rens.: 032 944 18 02. **ORVIN HALLE** Lundi: 16 h 30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14 h 15 à la halle de Péry; samedi ou dimanche: 11 h-12 h à la place roue. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lundi:

19 h 45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYM** Mardi: 19 h 30-20 h 30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com. **VILLERET HALLE DE GYM** Gym des aînés, lundi: de 17 h à 18 h.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, renseignement: info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois: 9 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, mercredi: 13 h-20 h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8** 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN** au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 2 et 3 décembre assurés par Nicolas Pierre et John Todeschini. Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h, vendredi 7 h 30-12 h

Mise en pages

Coraline Bolle (responsable)
Claude Sansonnens (annonces)
Nathalie Rose, Maéva Lauber

Corr. et facturation: Nicole Loriot
Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h. 032 485 01 53, avs@perly-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h. Vendredi: 8 h 30-11 h 30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h 30-16 h 30, je: 9 h 30-12 h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10 h-12 h. Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi-jeudi: 7 h 30-11 h 45 (après-midis sur rdv préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi: 10 h-12 h. 15 h-18 h, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h, 14 h-16 h 30, vendredi: 10 h-13 h. Permanence téléphonique: Lundi: 9 h-12 h, 15 h-18 h, mercredi: 9 h-12 h, jeudi: 9 h-12 h, 14 h-16 h 30, vendredi: 9 h-13 h. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16 h-18 h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), mercredi: 10 h 30-12 h, jeudi: 16 h-18 h, ve: 10 h 30-12 h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA**

HEUTTE Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@perly-laheutte.ch, www.perly-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30. Mardi-vendredi: 8 h-12 h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11 h-13 h, 16 h-18 h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9 h-11 h 30, 14 h-17 h. Mardi: 14 h-17 h. Jeudi: 14 h-18 h. Vendredi: 9 h-16 h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Fermé jeudi 7 décembre. Mardi et jeudi: 15 h-17 h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h. Mardi, mercredi et jeudi: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30. Vendredi: 8 h-12 h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h, 13 h 30-15 h 30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mt-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45. Mercredi: 14 h-16 h 45. Jeudi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h. Vendredi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi-jeudi: 9 h-12 h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

DIVERTISSEMENT

5	8					3	
		9		4	8	2	
	4		2	1		9	
	5	6					
		7	6		9		
					5	2	
	9		1	7		6	
8		4	6		3		
6						5	7

© raetsel.ch 1730508

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

V	R	Y	G	D	N	A	T	S	N	N	D	Q	B
N	Y	S	F	S	N	L	H	A	U	T	E	U	R
E	S	Y	Z	U	F	S	J	Z	C	G	F	I	D
T	Y	B	R	X	G	O	Q	J	G	O	V	I	N
S	A	U	F	S	I	R	O	P	K	B	D	V	S
A	O	C	S	J	H	R	U	O	V	M	C	E	Y
R	R	U	T	E	Y	D	X	H	M	G	N	N	R
I	A	A	P	R	I	Z	N	B	G	T	T	E	M
N	V	E	Z	B	B	J	W	W	I	S	G	F	O
E	U	D	L	U	X	B	E	R	A	H	T	I	C
G	C	R	B	E	J	I	L	I	A	M	D	K	B
O	R	A	A	U	Y	O	O	T	K	U	P	J	F
J	Q	F	M	M	T	Z	V	F	N	V	O	D	K
T	P	B	K	A	Y	A	K	R	W	M	C	K	W

- | | | | |
|---------|---------|-------|---------|
| CITHARE | GUEPE | SENTI | TSARINE |
| CODER | HAUTEUR | SIROP | TUB |
| FARDEAU | KAYAK | STAND | VIN |

6	9	1	4	2	3	5	8	7
2	7	8	6	5	9	1	4	3
4	5	3	7	1	8	6	9	2
7	4	2	8	6	1	9	3	5
8	3	5	9	7	4	2	1	6
1	6	9	2	3	5	8	7	4
3	8	4	5	9	2	7	6	1
9	2	7	1	4	6	3	5	8
5	1	6	3	8	7	4	2	9

Solutions de la semaine dernière

R	E	C	U	E	I	L	L	I	R
M	I	N	E	R	A	I	E		
C	E	N	S	A	I	S	E		
L	U	C	D	I	N	E	N	T	
T	I	R	E	T	R	Y	E		
M	E	N	E	M	S	E	A		
N	I	O	L	U					
F	A	T	A	R	B	O	N		
E	T	R	E	S	I	P	C		
B	R	I	E						

Rubrique offerte par

Découvrez ce qu'il se trame...

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18

Grand Chasseral imprimé en suisse

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

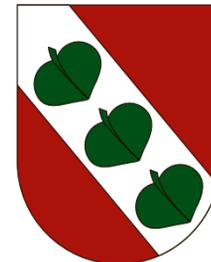
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la Feuille d'Avis du District de Courtelary

Corgémont



Avis de construction

eBau 2023-21228

Requérante: Pascale Bichsel, Grand-Rue 17, 2710 Tavannes.

Auteurs du projet: idem.

Emplacement: parcelle N° 268, au lieu-dit: «Champs-Martin 6» commune de Corgémont.

Projet: construction de 3 garages avec place aménagée en pavés filtrants et construction de 3 balcons sur la façade sud de l'habitation existante. Démolition d'un muret pour permettre l'accès.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone Brues.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 24 décembre 2023, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 24 novembre 2023

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

eBau 2023-21204

Requérants: Noémie et Jean-Christophe Isenschmied, Sur le Crêt 2, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: aic architecture et immoconcept sàrl, Kenny Harnisch, chemin des Blés 1, 2606 Corgémont.

Emplacement: parcelle N° 789, au lieu-dit: «Rière l'Eglise 8» commune de Corgémont.

Projet: transformation et agrandissement de la PPE 789-3.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 24 décembre 2023, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 24 novembre 2023

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Avis de construction

Requérant: Julien Schönenberger, Crêt du Saplot 101, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: idem que requérant.

Propriétaire foncier: idem que requérant.

Projet de construction: construction d'un couvert pour des logettes supplémentaires au sud du bâtiment sis Crêt du Saplot 10s ainsi qu'un hangar au sud du bâtiment sis à Crêt du Saplot 10r, le tout sur la parcelle N° 1363, hors zone.

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: structure en béton avec étayage en bois et la toiture en tôle brune.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 24 novembre 2023

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérants: Christelle et Christian Ruch, Les Faverges 8, 2712 Le Fuet.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Propriétaires fonciers: idem que requérants.

Projet de construction: rénovation et agrandissement dans le volume du rural de l'appartement sud-ouest, créations de garages dans l'étable au nord et aménagement extérieurs au sud le tout dans le bâtiment sis à La Tannerie 4 et rue du Temple 1, sur la parcelle N° 137, zone HA.

Dimensions: selon plans déposés.

Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 24 novembre 2023

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérante: Bourgeoisie de Courtelary, Promenade de la Suze 27, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: DeLaval SA, chemin des Préalpes 10, 1630 Bulle.

Propriétaire foncier: idem que requérante.

Projet de construction: construction d'un poulailler pour 16 poules au sud du bâtiment sis Les Covets 209, sur la parcelle N° 788, hors zone.

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: structure en bois.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 24 novembre 2023

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 111/2023

eBau 2023-12316

Requérante: La Praye Energie SA, Grand-Rue 68, 2608 Courtelary.

Emplacement: parcelles N°s 1, 723, 729 et 730, au lieu-dit: «Grand-Rue», commune de Courtelary.

Projet: extension du réseau de chauffage à distance existant (pose de conduites enterrées).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: route cantonale, AI et agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 décembre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 novembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

La Ferrière



Avis de construction

eBau 2022-16527

Requérante: Christine Cattin, La Chaux-d'Abel 97c, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: Wamax Roshard SA, 1580 Avenches.

Projet: modification de la STEP existante et installation d'une nouvelle STEP avec infiltration des eaux.

Parcelle: 233.

Zone: agricole / pâturage boisé.

Dérogation: art. 24c LAT.

Emplacement: La Chaux-d'Abel, 2333 La Ferrière.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du Secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 24 décembre 2023.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 24 novembre 2023

Le Secrétariat municipal

Romont



Avis de construction

eBau 2023-21237

Requérant: Nima GmbH Wellnesspools.ch, Solothurnstrasse 12, 2540 Grenchen.

Auteur du projet: Architektur Alex Metzger AG, Alex Metzger, Oberdorf 10a, 3326 Krauchthal.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Projet: aménagement d'une piscine avec place de grillade et toilettes couvertes, un sauna, une pergola et pose de panneaux photovoltaïques sur le mur du jardin.

Emplacement: parcelle N° 815, chemin du Pierrat 39, commune de Romont, zone H2.

Dérogation requise: –

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 24 novembre 2023

Le Conseil municipal

Saint-Imier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 49/2023

eBau 2023-1551

Requérant: Théo Brand, rue de la Fourchaux 14, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: a gestion et planification de projet du bâtiment Sàrl, rue de la Fourchaux 20, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 410, au lieu-dit: «rue de la Fourchaux 14», commune de Saint-Imier.

Projet: agrandissement et transformations intérieures du bâtiment, surélévation du bâtiment par la construction d'un attique avec toiture à deux pans avec panneaux solaires intégrés, pose d'une pergola avec four à pizza et cuisine extérieure à l'ouest du garage, d'une pergola climatique à l'ouest du bâtiment, pose d'une pompe à chaleur extérieure au nord du bâtiment, réflexion et modification du garage existant, construction d'une piscine, aménagement d'un coin barbecue et pose d'une palissade.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: Hfmd et c2a.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 décembre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 24 novembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

COMMUNE BOURGEOISE DE SAINT-IMIER

Dépôt public

Procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 17 novembre 2023

Conformément à l'article 69 du règlement d'organisation (RO) pour la bourgeoisie de Saint-Imier, daté du 10 avril 2020, le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 novembre 2023 est déposé publiquement durant 30 jours, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2024. Ce procès-verbal a été accepté par les scrutateurs. Il peut être consulté auprès du président Serge Terraz (tél.: 079 554 66 46) ou de la secrétaire Melinda Huguenin (tél.: 078 819 53 02) après avoir pris rendez-vous.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit et adressées au Conseil de bourgeoisie de Saint-Imier, case postale 56, 2610 Saint-Imier.

Après la mise en dépôt, le Conseil bourgeois devra statuer sur les éventuelles oppositions et le procès-verbal sera approuvé lors d'une prochaine séance.

Saint-Imier, le 1^{er} décembre 2023

Le Conseil bourgeois

Sonceboz-Sombeval



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 187/2023

eBau 2023-19551

Requérante: Alleima Saint-Imier SA, par Olivier Chardon, rue de Beau-Site 8, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, par Baptiste Langel, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 631, au lieu-dit: «Sur le Brassière 3» commune de Sonceboz-Sombeval.

Projet: transformations intérieures pour l'affectation d'une partie du bâtiment existant en usine de galvanoplastie, création de deux accès de secours, d'une nouvelle porte d'entrée en façade nord et de nouvelles fenêtres, pose d'une bache microperforée de couleur bleu acier avec enseignes publicitaires sur les façades est, ouest et nord ainsi que création d'un nouveau canal de ventilation en toiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: AE2.

Dérogation: art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 24 décembre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 24 novembre 2023

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

eBau N° 2023-17846
N° Commune : 2423



Requérants: Bruno et Jessica Del Re, Bel-Air 1, 2606 Corgémont.

Auteurs du projet: Bruno et Jessica Del Re, Bel-Air 1, 2606 Corgémont.

Emplacement: Champ de l'Ombre 1, 2605 Sonceboz-Sombeval. Parcelle: 271.

Projet: remplacer la haie en thuyas par une palissade de 16 éléments de 1,80 x 1,80 m et supports en béton.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H1.

Dérogation: néant.

Périmètre protégé: néant.

Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} janvier 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 1^{er} décembre 2023

Le Bureau communal

Sonvilier



Avis de construction

Requérant: Cuche SA, La Perrette, 2610 Les Pontins.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Auteur du projet: Bureau d'architecture Etienne Maye SA, route de l'Areuse 5, 2016 Cortaillod.

Description du projet: reconstruction d'un appartement et des écuries à l'intérieur du volume bâti existant et installation photovoltaïque sur les 2 pans de la toiture existante.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 643, Le Creux-Joly 130, 2615 Sonvilier.

Zone d'affectation: zone agricole.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 1^{er} décembre 2023 au 1^{er} janvier 2024 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 1^{er} décembre 2023

La Municipalité

Tramelan



Ordonnance relative à la maison de l'enfance Les Lucioles

En séance du 21 novembre 2023, le Conseil municipal a modifié l'Ordonnance susmentionnée.

Art. 14, al. 1: le prix des repas de midi a été augmenté à 9 fr. 20 (7 fr. 20 auparavant).

Art. 14, al. 2: les repas et collations ne sont pas facturés si l'absence est annoncée minimum au jeudi de la semaine précédente, dernier délai (auparavant: un jour à l'avance).

L'entrée en vigueur des présentes modifications est fixée au 4 janvier 2024.

L'acte législatif peut être consulté sur demande au guichet de la chancellerie municipale (Hôtel de Ville, 1^{er} étage).

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil municipal dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au mercredi 3 janvier 2024. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

Tramelan, le 27 novembre 2023

Le Conseil municipal

Villeret



Avis de construction

eBau 2023-21123

Maître d'ouvrage auteur du projet et propriétaire foncier: Olivier Moniot, rue de la Bergerie 15, 2613 Villeret.

Projet: abri à voiture, ouvert, accolé au nord du bâtiment, murets en béton au nord et à l'est, poutres et charpente en bois, toit en tuiles à un pan.

Parcelle: parcelle N° 223, zone village.

Emplacement: lieu-dit: rue de la Bergerie 15, 2613 Villeret.

Dimensions: selon plans déposés.

Dérogation: art. 80 al. 1b LR.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary soit jusqu'au 24 décembre 2023.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 24 novembre 2023

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction N° 151/2023

eBau 2023-14884

Requérant: Didier Othenin-Girard, case postale 9, 2613 Villeret.

Emplacement: parcelle N° 130, au lieu-dit: «rue de la Gare 5», commune de Villeret.

Projet: reconstruction dans les mêmes mensurations de la ferme après incendie pour l'aménagement de 5 appartements, ouvertures en façades identiques à l'existant, agrandissement des lucarnes en toiture, assainissement et adaptation des canalisations existantes, raccordement au chauffage à distance et ajout d'une PAC intérieure en remplacement du chauffage à mazout, aménagement de 4 nouvelles places de stationnement extérieures et d'une aire de jeux au nord-ouest de la parcelle.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: CA.

Zone de protection: EB-A.

Objet protégé: zone riveraine.

Recensement arch.: ensemble bâti A.

Dérogations: art. 48 LAE et 414 al. 3 ch. 1 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 31 décembre 2023 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 1^{er} décembre 2023

La Prêfète: Stéphanie Niederhauser

Canton de Berne



ADMINISTRATION CANTONALE

Été 2023: les nombreuses journées caniculaires ont fait grimper la charge d'ozone

Pendant l'été 2023, le canton de Berne a connu un nombre très élevé d'heures d'ensoleillement et de journées caniculaires. Dans ces conditions, la charge d'ozone a augmenté et de nombreuses stations de mesure ont enregistré des dépassements des valeurs limites à plusieurs reprises, par endroit jusqu'à 323 fois (en moyenne horaire). La valeur maximale s'est établie à environ 154 microgrammes environ

par mètre cube. En comparaison, à l'été 2022, la moyenne horaire avait été dépassée jusqu'à 246 fois et un maximum d'environ 159 microgrammes par mètre cube avait été atteint. Pour les émissions d'ozone, l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air fixe une valeur limite de 120 microgrammes par mètre cube en moyenne horaire. Dès lors que la valeur seuil de 180 microgrammes est franchie, les autorités renforcent l'information à la population. Ce point n'a jamais été atteint l'été dernier.

Si le nombre de dépassements de la moyenne horaire enregistré en juin a dépassé le niveau de l'an dernier, aux mois de juillet et d'août, il a été nettement inférieur par rapport au relevé de la même période en 2022. En septembre, les valeurs enregistrées étaient également supérieures à celles mesurées un an plus tôt. Ces données démontrent le lien étroit entre la formation d'ozone et les conditions météorologiques en été. Sachant qu'un fort rayonnement solaire et des masses d'air stables pendant plusieurs jours favorisent la formation d'ozone, les valeurs peuvent varier fortement d'une année à l'autre. Par ailleurs, une partie de la charge d'ozone est importée des cantons et pays voisins, mais aussi exportée vers ceux-ci.

S'agissant des émissions polluantes, la qualité de l'air dans le canton de Berne s'est considérablement améliorée par rapport à la situation qui prévalait il y a 20 ou 30 ans, comme le montre le dernier bilan intermédiaire réalisé par l'Office de l'environnement et de l'énergie du canton. Bien que les mesures prises pour améliorer la situation portent leurs fruits, il serait prématuré d'y renoncer pour la majorité d'entre elles. Atteindre les objectifs fixés passera notamment par des dispositions visant les émissions d'ammoniac provenant de l'agriculture.

Berne, le 27 novembre 2023

Administration cantonale

CONSEIL-EXÉCUTIF

Le Conseil-exécutif décide de mesures pour renforcer les écoles

Le Conseil-exécutif du canton de Berne souhaite poursuivre le renforcement des écoles. Il vient de donner son feu vert à la révision partielle de l'ordonnance sur le statut du corps enseignant. Les modifications entreront en vigueur pour l'année scolaire 2024/2025.

Afin de faire face à la pénurie de personnel dans le canton de Berne, la Direction de l'instruction publique et de la culture a pris de nouvelles mesures en concertation avec l'association professionnelle Formation Berne, l'association Berufsverband Schulleitungen Bern et l'Association des communes bernoises (lire le communiqué de presse du 9 août 2023). Ces mesures portent aussi bien sur la fidélisation du personnel des écoles que sur leur recrutement. S'agissant de la fidélisation, il est notamment prévu d'améliorer par étapes les conditions d'engagement des maîtresses et maîtres de classe et des membres des directions d'école.

Adaptation de l'ordonnance

Les mesures bénéficient d'un large soutien, comme l'ont montré les réponses à la consultation menée auprès des associations professionnelles et des associations de personnel, de l'Association des communes bernoises ainsi que de la Commission de la formation du Grand Conseil. Le gouvernement bernois vient d'approuver l'adaptation requise de l'ordonnance sur le statut du corps enseignant. Les mesures suivantes seront donc introduites définitivement à compter du 1^{er} août 2024:

- Des mentorats sont mis en place à l'école obligatoire ou au degré secondaire II pour les personnes qui débutent dans l'enseignement, pour les enseignantes et les enseignants qui reviennent à ce métier, ainsi que pour les étudiantes et les étudiants. Cette possibilité avait été créée pour une durée déterminée au moyen d'une décision de portée générale.
- Les maîtresses ou les maîtres de classe se voient attribuer un degré d'occupation de 5% pour l'activité spécifique à cette fonction. Une allocation de 300 francs par mois assujettie à la caisse de pension est également versée à ce titre.
- Au degré secondaire II, la distinction entre écoles de petite, de moyenne ou de grande taille est supprimée, car elle était devenue obsolète. Le classement des directions d'école dans les échelons de traitement est mis à jour en conséquence.

Berne, le 23 novembre 2023

Conseil-exécutif

COMMISSION DE GESTION DU GRAND CONSEIL

Projet informatique de la Police cantonale massivement sous-estimé

Le canton doit renoncer au développement de systèmes propres pour ses futurs projets informatiques. Telles sont les conclusions de la Commission de gestion du Grand Conseil après avoir passé en revue le projet informatique NeVo/Rialto. La commission attend en outre du Conseil-exécutif qu'il tire les enseignements de cette expérience et qu'il présente au Grand Conseil l'an prochain un rapport expliquant comment il compte mettre en œuvre ces recommandations dans le cadre des futurs projets informatiques du canton. Depuis que le Grand Conseil a approuvé le premier crédit en 2016, un projet prévoit l'introduction d'un nouveau système de gestion des dossiers appelé NeVo au sein de la Police cantonale et du Ministère public du canton de Berne. Le but principal est de créer un pont numérique (*Rialto*) pour que toute la procédure de poursuite pénale puisse se dérouler sans rupture de support. Par le passé, les retards, les coûts supplémentaires et le mécontentement d'une partie des utilisatrices et utilisateurs du système ont attiré l'attention sur le projet. En octobre 2022, la Commission de gestion (CGes) a donc chargé le Contrôle des finances de réaliser un contrôle extraordinaire du projet NeVo/Rialto une année après son introduction au sein de la Police cantonale (lire le communiqué du 19 août 2022). Se fondant sur les résultats de ce contrôle, la CGes a abouti à différentes constatations et recommandations.

Pont entre la police et l'autorité de poursuite pénale pas encore en place

Selon la Commission de gestion, les objectifs du projet ont été massivement sous-estimés par le canton. Ils ne sont d'ailleurs toujours pas entièrement atteints, en particulier l'objectif d'ériger un pont entre la Police cantonale et le Ministère public. La commission juge cependant qu'il est désormais trop tard pour envisager d'interrompre le projet ou de choisir un autre système. Elle invite instamment le Conseil-exécutif à mettre tout en œuvre pour que le projet puisse aboutir au mieux. Selon elle, il est particulièrement important que le système mis en place à la Police cantonale fonctionne avec une fiabilité suffisante avant d'être étendu à la justice. La commission demande en outre qu'une grande considération soit accordée, jusqu'à la clôture du projet, à une communication transparente, à une formation complète des membres du personnel, au processus de changement et, d'une manière générale, à l'évaluation des risques.

Ne pas reproduire les mêmes erreurs pour les futurs projets informatiques

En examinant le projet NeVo/Rialto, la Commission de gestion a fait des constatations pouvant s'appliquer aux projets informatiques en général. Il est donc important que le Conseil-exécutif en tire les enseignements et qu'il en tienne compte pour d'autres projets informatiques cantonaux. En tout premier lieu, la CGes pense qu'il est très risqué de faire développer un produit à l'usage exclusif du canton. Il faut donc renoncer par principe au développement de systèmes propres. La commission juge en outre dangereux de miser sur un système sans avoir de solution de rechange. Cela crée une dépendance excessive, qui s'accompagne de risques considérables. Avant de mettre en service un système définitivement, il faut s'assurer qu'il fonctionne de manière fiable. La décision doit être prise sur la base de critères clairement définis, sans faire cas de toute pression politique. Les utilisatrices et les utilisateurs du système sont un autre facteur crucial pour la Commission de gestion: ils doivent être impliqués de manière suffisante et leur formation ne doit pas être sous-estimée. Enfin, un projet informatique génère souvent un grand travail d'organisation. Par conséquent, la gestion du changement est un aspect à prendre en compte impérativement dans le cadre de son organisation. Pour que les futurs projets informatiques ne connaissent pas les mêmes difficultés, il pourrait être judicieux selon la CGes de régir la conception et la réalisation de projets informatiques au moyen de prescriptions légales.

Un rapport pour que le Conseil-exécutif s'explique

Vu l'importance politique du système NeVo/Rialto, la Commission de gestion estime que le Conseil-exécutif doit rendre des comptes au Grand Conseil et l'invite donc à présenter un rapport faisant état des actions qu'il a entreprises pour améliorer NeVo/Rialto. Le rapport exposera en outre les raisons qui ont conduit au maintien du projet malgré les problèmes rencontrés. L'exécutif précisera également les enseignements qu'il en a tirés pour les projets informatiques en général et comment il compte garantir leur prise en compte dans les projets à venir. Bien que le Conseil-exécutif souhaite rendre compte uniquement à la CGes et sur une partie seulement de ses recommandations, la Commission de gestion réitère sa demande au gouvernement de présenter un rapport au Grand Conseil afin d'assurer une transparence totale.

Berne, le 23 novembre 2023

Commission de gestion du Grand Conseil